

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Les Alliés arrêtent deux navires italiens chargés de charbon allemand (Lire en page 3)

La "grande pitié" des petits distributeurs de lait

Appel d'un médecin qui les connaît — Mauvaises créances qu'ils doivent assumer — Absence d'une organisation syndicale — Producteurs et distributeurs protégés par la loi — L'opinion d'un syndicaliste éminent — Heureux d'apporter notre modeste collaboration — Comme quoi défendre la pasteurisation, ce n'est pas protéger le "trust" — Appel aux pouvoirs supérieurs

Un médecin de quartier, comme il y en a encore heureusement un bon nombre, qui s'intéresse au bien-être moral comme physique des petites gens de son voisinage, nous demande d'exposer à nos lecteurs "la grande misère des livreurs de lait".

L'un de ceux-ci, son client, lui a révélé sa situation lamentable. Marié, père de famille, il a de la difficulté à faire vivre les siens et encore plus à payer les impôts. Levé de grand matin, il accomplit un travail dur et les conditions de son engagement l'obligent à faire crédit à quantité de familles pauvres. Si le client ne le rembourse pas, c'est lui qui doit solder, à même son maigre salaire, le compte de la compagnie. D'ailleurs, son sort n'est pas pire que celui de tous ses congénères, car, a-t-il dit à notre correspondant, telle est la pratique de toutes les grandes laiteries. Dépourvus de la protection d'une association professionnelle, ces livreurs sont à la merci de leurs patrons. Il me semble, continue notre correspondant, dont nous résumons la lettre, y avoir injustice: ces livreurs, mal payés, qui sacrifient au bénéfice de leurs patrons leur santé et leur jeunesse, sont tenus d'assumer des risques financiers qu'ils sont bien moins en état de subir que ces derniers. J'ajouterais, pour obtenir de l'emploi, ils doivent fournir un bon (une caution) en garantie de leur honnêteté. Si, pour raison de santé, ils deviennent incapables de donner le rendement voulu, on les met simplement à pied.

Puis il conclut — nous citons au texte cette fois:

N'est-ce pas là une honteuse exploitation des grandes laiteries? Le gouvernement, étant alerté par l'opinion publique, ferait peut-être quelque chose en leur faveur, en les obligeant de se grouper en association et en obligeant les laiteries, qui font de bonnes affaires, de remplir leurs propres obligations et de supporter leurs risques personnels.

J'espère que vous jetterez un oeil descendant sur ces pauvres petits employés et que vous exposerez leur sort pitoyable devant le grand public.

Peu au fait des organisations ouvrières, nous le confessons, nous avons voulu vérifier l'exactitude des informations fournies à notre correspondant par son client auprès de l'un des hommes intérieurement mêlés au mouvement des syndicats catholiques. Il nous confirme pour ainsi dire en tout point les faits plus haut relatés. Sauf peut-être

quelque mention spéciale et, en tout cas, inopérante dans les ordonnances du ministère provincial du Travail, les livreurs de lait sont sans protection parce qu'ils ne sont pas syndiqués.

Il y a eu à ce sujet quelques tentatives qui sont restées sans résultat. Quelques sociétés laitières ont mis sur pied une organisation intérieure qui impartit certains avantages, tels que l'assurance-groupe, à tous leurs employés, dont les livreurs, mais la règle générale consiste à tenir ceux-ci responsables des créances irrécouvrables. Et cela les place dans une cruelle situation. Ils risquent, en effet, soit de restreindre leur clientèle et par conséquent leur rémunération, voire leurs chances d'emploi, soit de perdre partie de leurs ressources.

Puisque, nous dit ce syndicaliste éminent, le gouvernement a jugé à propos de protéger les producteurs et les distributeurs en taxant le lait, il devrait entreprendre de protéger aussi les livreurs, classe d'autant plus sympathique qu'elle est faible et jusqu'ici sans défense. Ceux d'entre eux qui entreprendraient, en effet, de prendre l'initiative d'un groupement syndical courraient le risque du renvoi sommaire.

C'est donc, en attendant que le syndicat puisse s'organiser sans faire courir aux intéressés les risques que nous venons d'indiquer, à l'autorité supérieure, qui a déjà posé le précédent de la fixation arbitraire des prix du lait, qu'il appartient de corriger une injustice sociale.

* * *

Nous sommes d'autant plus heureux d'apporter notre modeste concours en cette affaire qu'il s'agit de heurter de front les puissantes sociétés laitières ou, au moins, les plus importantes d'entre elles. Or, quand il est ici question des avantages de la pasteurisation du lait, certains des adversaires de cette mesure, qui tiennent du reste à l'anonymat, nous font reproche de favoriser le trust du lait. Par cette expression, ils entendent les grosses sociétés distributrices.

Nous n'avons aucun lien avec celles-ci ni pour elles aucune sympathie. En voilà la preuve. En défendant la pasteurisation, nous nous rangeons, dans l'intérêt général, avec ceux qui, de par leurs fonctions et en s'appuyant sur les résultats obtenus, la savent le moindre mal, la mesure prophylactique qui peut le plus sûrement nous protéger contre les dangers d'un lait impropre à la consommation.

Louis DUPIRE

5-III-1940

L'Angleterre emprunte \$1,350,000,000

La question du charbon entre l'Italie et l'Angleterre — Deux navires déjà saisis par l'Amirauté — Helsinki annonce la chute imminente de Viipuri

M. HEPBURN REAFFIRME SON HOSTILITE A M. KING

devenait par ces conditions mêmes plus éloquent que jamais. Le spectacle de cette fidélité aux plus hautes idées de sa jeunesse, cette affirmation devant la mort, qu'il savait toute proche, de l'essentiel de sa pensée religieuse et patriotique, prenait un accent pathétique. Elles ajoutaient à la substance des mois, elles leur donnaient une longue et profonde résonance. Jamais, même en ses jours les plus brillants, sa voix n'alla plus loin dans les cœurs.

La Vergne avait été mêlé à beaucoup de luttes, à certaines même qui, plus tard, durent lui paraître un peu vaines et n'avoir pas mérité une telle dépense d'énergie et d'esprit; il prétendit jamais avoir échappé à tous les dangers de l'infirmité humaine; mais une chose est frappante. Sa mort à peine connue, amis et adversaires d'hier, Anglais et Français s'accordèrent à marquer l'essentiel de son caractère, son indéfectible patriotisme. Sur ce qu'il avait été dans le fond de son âme, personne ne s'est trompé; personne ne pouvait se tromper.

Les dernières années, baignées de douleurs, du tribun qui paraissait jadis l'incarnation même de la jeunesse et de la force triomphante, furent marquées par une ascension morale que son testament, si dépourvu de pose, si peu littéraire, que des lettres intimes permettent de deviner, il sut tirer de la souffrance le plus riche profit.

Aujourd'hui, nous n'avons voulu que rappeler un douloureux anniversaire. Plus tard, nous reparlerons de l'ami de notre jeunesse, mais nous nous voudrions de ne pas redire une fois de plus sa parole testamentaire: "Je demande à tous ceux qui m'ont aimé l'aumône d'une prière pour ma pauvre âme qui en a tant besoin".

Ainsi, humble et suppliant, et plus grand que jamais, finit le beau soldat.

Sur sa tombe

Nous aurions le sentiment de rompre l'harmonie des choses si, à cette note trop brève, et tellement insuffisante, nous ajoutions quoi que ce soit qui ne se rattacherait point aux causes que La Vergne a tant aimées.

Nous avons de bonnes nouvelles des pays français: de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, où l'on s'efforce de renouer des liens entre les membres de la grande famille française, de l'Acadie, de l'Ouest, où l'on travaille ferme, de l'Ontario, où l'on prépare pour donner à l'effort commun un élan nouveau, la fédération des maîtres de forges.

Ces bonnes nouvelles, jetons-les comme des fleurs, avec notre pieux souvenir, sur la tombe où veut dormir, près de son baptême d'Arthaschaville, l'ardent apôtre de la fierté française.

Quelles lui disent que nous ne l'oublions point; qu'elles nous rappellent que la plus grande façon d'honorer les morts c'est de poursuivre leur œuvre; c'est de les continuer...

5-III-1940

O. H.

Le carnet du grincheux

Le richissime ministre des Etats-Unis à Ottawa, M. Cromwell, et sa femme, la non moins richissime Doris Duke, ont visité une mine d'or de l'Abitibi. Similia similibus.

"Chubby" Power vient de dire à Ottawa que la guerre n'a pas bouleversé le Canada. Qu'est-ce que ça serait alors, s'il y avait eu bouleversement?

Quand toute la jargallerie aura repris sa place à la Sûreté provinciale, qui se sentira en sûreté? La jargallerie ou les contribuables? Assurément pas les deux ensemble.

Il y a des âmes candides pour s'imaginer que M. Bouchard paraît sérieusement quand il défend la remise en place de Jargallies. Elles ignorent que M. Bouchard est pince-sans-rire.

La guerre a mis à la mode, à Paris, le bijou bon marché qui reproduit en filigrane des mots célèbres, par exemple celui de M. Daladier: Pas un pouce. Si nos bijoux avaient à reproduire de la même façon des phrases choisies parmi les plus lapidaires de M. King, ils devraient fabriquer des ceintures de bien des verges de longueur. A moins de s'en tenir au fameux: Not a bad five cents.

Mais ce mot-là est tellement ancien... et pareille concision est si peu dans la manière de M. King.

Les courtiers de Paris donnent aussi des noms de guerre à leurs créations. Il y a la robe Tommy, la robe Secret Service, la robe R.A.F., la robe On Leave. Ce sont comme qui dirait autant de robes... prétextes, ou de prétextes que l'on fait robes.

Par la même cause, la robe fourreau connaît peut-être une nouvelle vogue.

Mais Munich est tellement loin et on n'a pas la robe parapluie ni guère de chances.

En Allemagne, depuis la guerre, le dactylographe est l'objet d'un ration-

Malgré les vives réclamations de Rome, deux navires italiens chargés de charbon allemand à Rotterdam, en route pour un port d'Italie, ont été happés au passage par des navires de guerre anglais. Ils seront détenus jusqu'à ce que l'imbraglio italo-anglais se dénoue. Londres, d'autre part, entend parler, plutôt par allusions qu'autrement, de faits singuliers qui se seraient produits dans certains ministères, notamment à celui des approvisionnements de guerre. Des employés ont reçu leur congé immédiat; Scotland Yard aurait terminé une vaste enquête sur tout le régime des contrats et des achats de guerre par Londres; et la presse anglaise fait prévoir un troisième remaniement, à brève échéance, du cabinet Chamberlain. Plusieurs ministères présents redeviendraient de simples députés, pour n'avoir pas exercé dans l'administration de leurs ministères la vigilance que le premier ministre attendait d'eux tous. Le "Times" fait entrevoir sans tapage que ce remaniement est d'urgence. Le dernier des remaniements ministériels eut lieu lors du départ de M. Hore-Belisha, à la suite de quoi on attendait des révélations qui ne vinrent pas. On fait entendre que le régime de commissions sur les achats de guerre aurait existé dans quelques ministères, et que certains employés haut placés auraient agi de façon blâmable. Il se peut fort bien que l'on étouffe pour le moment toute sorte de révélations à sensation, quitte à y revenir plus tard. A l'heure où Londres vient de démobiliser une trentaine de mille hommes, parce qu'il y a grand besoin de main-d'œuvre dans les usines de guerre anglaises, un représentant des bureaux de l'information officielle à Paris, vient de dire à New-York, en descendant de paquebot, que "les Alliés ne veulent pas entraîner les Etats-Unis dans la guerre" et que Londres non plus que Paris "n'ont certainement pas besoin d'hommes et n'en auront pas besoin d'ici un bon bout de temps". Nos jingoes, qui clament que le Canada ne fait pas ce qu'il devrait faire, quant au recrutement, pourraient s'aviser de réfléchir là-dessus. Ça les calmerait, — mais ils n'y tiennent pas.

* * *

Dès ces heures-ci Londres a commencé de mettre à exécution son projet affiché de bloquer les exportations de charbon du Reich à destination de l'Italie par voie maritime. Les Italiens peuvent continuer de recevoir de ce charbon par chemin de fer, les communications par voie de terre restant ininterrompues entre l'Italie et l'Allemagne, qui se touchent; mais les wagons affectés au transport de la houille d'un pays à l'autre sont insuffisants pour ravitailler l'Italie, qui doit importer tout son combustible. Avant la guerre, elle en achetait une partie en Allemagne, — environ 60 pour cent de ses approvisionnements, — et le reste en Pologne ou en Angleterre. La Pologne, ayant fait construire de grands paquebots dans les chantiers italiens, — notamment le "Batory" et le "Pilsudski", — elle les payait en charbon à l'Italie. A l'heure présente, la Pologne ravagée, l'Italie importe son charbon presque exclusivement de l'Allemagne, en échange de matériel lourd, — armements, etc., ou de crédits à valoir. Londres, qui s'en tient au blocus le plus effectif possible de l'Allemagne, a jusqu'ici laissé passer le charbon à destination d'Italie, surtout par voie de Rotterdam. Il fallait donner à Rome le temps de se pourvoir ailleurs. Hier, Londres a enfin bloqué et saisi deux cargos italiens sortant de Rotterdam, chargés de charbon allemand. Si l'Italie a besoin de combustible, les mines du pays de Galles lui en fourniront et nous lui ferons crédit, mande Londres à Rome. De son côté le gouvernement italien tient à rester libre de faire ses achats où il trouve avantage à les faire. La presse italienne fait entendre que si Londres se comporte de cette manière, c'est pour intimider l'Italie, l'empêcher de s'armer, en paralysant ses industries, aussi pour obtenir le monopole des achats de matériel lourd dans la péninsule, au profit des Alliés seuls; et enfin pour diriger et contrôler en quelque sorte les échanges italiens. L'Italie ne peut rester indéfiniment sans combustible, pour faire marcher à force ses usines, sauf celles dont l'énergie est la houille blanche ou verte; car, depuis quelques années, l'Italie a entrepris un vaste programme d'électrification de ses chemins de fer et de ses grandes industries; elle harnache les fleuves du nord italien et crée tout un réseau de centrales électriques et de postes de transmission et de distribution électrique. L'ennui, c'est que ce programme n'est pas assez avancé pour libérer l'Italie de toute dépendance de l'extérieur en fait de combustible. Il y a à bien quelques rares gisements de houille en terre de Sardaigne, mais ils sont pauvres et restent jusqu'ici inexploités, à cause du prix de revient qui serait presque prohibitif. On prévoit que Londres et Rome, après des tractations un peu difficiles, — Mussolini ne peut se laisser diriger sans protester hautement, — devront finir par s'entendre. Autrement, la situation industrielle de l'Italie deviendrait assez critique, car elle ne peut compter qu'avec les importations par rail de l'Allemagne ou par mer, des Etats-Unis, où la houille ne se donne pas et coûterait gros; l'Italie n'exportant guère chez nos voisins. On a déjà parlé d'exploiter les volcans du pays... Le projet est ambitieux, mais cela reste à venir, après des tentatives jusqu'ici peu concluantes, du point de vue pratique.

* * *

Le principal discours électoral d'hier est celui que M. Manion prononça en français à la radio, pour les électeurs de langue française du Canada. M. Manion y réaffirma son opposition catégorique à la conscription, soulignant qu'il a d'abord parlé dans les mêmes termes en Ontario, qu'il a été plus catégorique que MM. King et Lapointe là-dessus, et qu'aucun gouvernement dont il serait chef ne mettrait jamais en vigueur une loi de service militaire obligatoire. Il répète que la conscription n'a pas donné ce qu'on en attendait en 1917 et qu'il ne croit pas qu'elle devienne jamais nécessaire ces années-ci. Au reste, le devoir essentiel de tout homme public est de tenir par-dessus tout à l'unité du Canada, dit-il; et c'est pourquoi il est et restera à fond hostile à tout projet de conscription. On l'attaque injustement, là-dessus, affirme-t-il, car il est plus franchement opposé à la conscription que n'importe quel chef libéral. Il leur reproche à tous d'avoir maintes fois violé leurs plus solennels engagements envers les gens du Québec et il affirme que ceux-ci ne devraient plus avoir la moindre confiance en de tels hommes, quoi qu'ils leur promettent pour l'avenir. M. Manion met les Québécois en garde contre la formation d'un nouveau bloc québécois à Ottawa, et dit que ce serait au détriment du Québec comme du Canada. Après avoir fait une distinction entre un gouvernement d'union tel qu'il y en eut un en 1917-1918 (on trouvera ailleurs le texte original français de M. Manion, dans le "Devoir" de ce soir) et le gouvernement "national" qu'il préconise, M. Manion assure de son amitié les Canadiens de langue française, auxquels toute sa famille est alliée, dit-il, donnant là-dessus des précisions. On note que c'est le seul homme politique de langue anglaise à avoir jusqu'ici en public parlé français aux Canadiens de langue française, pendant cette campagne-ci. M. Manion fera d'autres discours dans notre province, cette semaine.

La semaine prochaine, MM. King et Lapointe parleront chez nous, M. King à Montréal, sans doute, avec M. Lapointe. Celui-ci doit parler à Québec même le 12 mars, — au lendemain de l'assemblée de M. Manion dans la même ville. — G. P.

5-III-1940

Du côté de la Finlande, Helsinki admet l'imminence

nement comme les autres marchandises. Ont droit au dactylo, selon un ordre établi de préséance, le parti nazi, l'armée, l'administration du plan quadriennal, les sociétés de gaz et d'électricité, les sociétés de construction, enfin la presse. Celle-ci vient en septième place, ayant perdu là-bas son rang de quatrième Etat.

Il reste à découvrir, pour l'usage de notre génération, le dactylo qui censu-

ra lui-même et automatiquement les écrits de celui qui s'en sert.

En tout cas, les services de propagande qui existent dans le monde ne devraient pas avoir de difficulté à faire inventer et breveter le dactylo à clics.

Un chômeur de Rochester, N.-Y., offre le mariage à une femme de n'importe quel âge, à la condition qu'elle ait des moyens financiers et de l'influence

pour lui faire une situation. Cet homme peut être assuré que les députés millionnaires vont se jeter à sa tête.

Quand les cinq jumeaux Dionne se rendront assez grandes pour visiter New-York, elles fréquenteront sans doute le Metropolitan Opera. Auquel cas on ne pourra nier qu'elles ne soient, en passant, au moins, des jumeaux... d'opéra.

Le Grincheux

5-III-1940

L'actualité

A plus de 2,300 ans de distance

Avez-vous lu, non pas Baruch, mais Thucydide?

Sans doute que non, et c'est bien dommage. Il ne serait pas nécessaire que vous l'avez lu dans le texte grec cet historien de la guerre du Péloponnèse, qui fut aussi, vers les 425 avant J.-C., stratège et chef d'escadre de la république d'Athènes. Pareil haut fait de lecture ne se pourrait demander qu'à certains, les plus forts, des hellénistes qui suivirent, il y a deux ans, à l'Université de Montréal, les savantes leçons de M. Dain, ce docteur professeur venu de France pour nous enseigner le grec, tous les grecs et toutes les langues qui illustrèrent la linguistique mondiale, depuis le temps d'Homère jusqu'à la chute de Byzance. Pour prendre connaissance de Thucydide, se faire une idée des idées qu'avaient cours en son temps, il suffit d'une bonne traduction.

C'est par le truchement de la langue anglaise que M. W.-D. Woodhead, universitaire anglais de grande renommée, a présenté, hier midi, le vieux Thucydide à un auditoire du Canadian Club de Montréal.

Il est étonnant de voir comme Thucydide est resté d'actualité, l'est en tout cas redécouvert. Pour commenter avec une grande justesse et un non moins grand à propos les choses de la présente guerre en Europe et dans le monde, M. Woodhead n'a eu pour ainsi dire qu'à citer l'historien grec. L'adaptation se faisait d'elle-même. Les auditeurs du Canadian Club, qui ne passent pas pour être des hellénistes mais simplement de braves hommes d'affaires, se déplaçant une fois par semaine, de leurs bureaux jusqu'en l'hôtel Windsor, à l'heure du déjeuner, pour entendre un invité parler de tout et de n'importe quoi, les auditeurs du Canadian Club ont saisi tout de suite l'analogie, parfaite ou presque, entre le temps de Thucydide et le nôtre, entre Athènes et l'Empire britannique, l'Etat nazi et l'Etat.

Pas plus que du temps de Salomon, il n'y a donc, de nos jours, quelque chose de nouveau sous le soleil. L'homme reste ce qu'il était et ce qu'il a toujours été, trop souvent l'instrument stupide de ses passions et de ses sentiments mauvais. Prédictants et propagandistes, issus de tous les milieux, qui viennent aujourd'hui nous dire qu'en faisant la guerre il faut penser à la paix qui devra se faire demain, préparer une paix juste, s'inspirant, de la part du

vainqueur, d'autre chose que de l'esprit de vengeance, ces gens-là ne parlent pas autrement que ne faisait Thucydide, exilé d'Athènes et passé au service de Sparte.

Pour n'avoir pas écouté et suivi les exhortations de Thucydide, pour avoir voulu s'imposer par la force et sans pitié, Athènes perdit son hégémonie politique sur la côte d'Asie et les îles ionniennes, sur la Sicile et sur bien d'autres endroits fameux de l'ancien monde.

C'est la démocratie, celle d'Athènes, qui, dans le temps, forte de sa puissance navale, cherchait à s'imposer par la force à l'oligarchie militaire de Sparte. Mal lui en prit. Sparte l'emporta.

Thucydide, envoyé de Sparte à Athènes, tenait aux Athéniens ces propos de bon sens: "A notre avis, le succès avec lequel nous agissons de mettre fin aux grandes querelles du monde par l'établissement d'un esprit permanent de conciliation ne se trouve pas dans la philosophie des représailles et du triomphe militaire, dans l'obtention par la force de signatures à des règlements imposés et inévitables, non, cet espoir ne peut exister que si le vainqueur renonce à de pareils privilèges, se fait valoir dans le champs plus noble de la générosité et élève son adversaire par la modération de ses conditions. Un tel geste devient un défi à la générosité, c'est un appel à la concitoyenneté..."

Thucydide, s'il eût vécu un siècle plus tard, lui sans doute tombé d'accord avec Aristote quand celui-ci disait: "Ce qu'il faut équilibrer, ce ne sont pas les possessions mais les désirs des hommes."

Mais une telle égalisation, ainsi que le note M. Woodhead, ne se peut obtenir que par l'éducation, la formation de l'homme vivant en société. Et il conclut sa conférence par une application pratique, convaincante, de la philosophie de Thucydide.

Un nouvel emprunt de guerre britannique de \$1,335,000,000

LONDRES, 5. (A.P.) — Le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, a annoncé aujourd'hui aux Communes le lancement d'un nouvel emprunt de guerre de 300,000,000 de livres sterling ou \$1,335,000,000. Les obligations qui se vendent au pair et qui rapportent 3 pour cent d'intérêt seront remboursables au pair ou bout de 19 ans, mais la trésorerie se réserve le droit de les rembourser en tout ou en partie au bout de 15 ans. Les listes de souscription s'ouvriront mardi prochain pour se clore le lendemain.

On demande un versement immédiat de 10 pour cent, le solde étant payable au 15 avril. La souscription minimum est de 10 livres et la souscription maximum de 1,000 livres.

forme aux circonstances d'aujourd'hui, des enseignements de Thucydide: "Le fait est que nous devons nous surveiller nous-mêmes et de bien plus près que nous ne surveillons nos ennemis. Tout au long de la période envenimante et exaspérante du conflit, nous devons, s'il est possible, conserver des idées claires et rester maîtres de nos sentiments. S'il est une chose qu'il nous faut apprendre, c'est à haïr les choses et non les gens. Que l'on comprenne cela et, le temps venu, nous aurons appris à conclure une paix juste et de longue durée."

Les anciens peuvent encore nous enseigner la sagesse. Vous n'avez pas lu Thucydide? Lisez-le. M. Woodhead nous invite tous à le faire, comme il y invitait hier, ses auditeurs du Canadian Club.

5-III-1940

E. B.

Bloc-notes

Armand La Vergne

Cinq ans aujourd'hui, déjà que La Vergne nous a quittés. C'est hier, semble-t-il, une brève dépêche nouvelle annonçait l'angoissante nouvelle.

Nous savions tous La Vergne très souffrant, très malade. Le cœur serré, nous l'avions vu, lui l'ancien athlète, se trainer péniblement sur ces béquilles qui semblaient si peu faites pour lui. Mais nous voulions espérer quand même qu'il nous serait quelques années encore gardé.

Brisé dans sa chair, mais plus énergique que jamais dans sa pensée, se dégageant progressivement du secondaire, de l'accessoire, et chacun devinant que toute apparition en public, tout discours lui demandait un douloureux effort, il

M. Sumner Welles en Europe

Les raisons qui poussent Hitler à hâter la fin des opérations en Finlande

L'envoyé de M. Roosevelt, dans un second séjour en Suisse, a rédigé un rapport qu'il vient de télégraphier à Washington

Paris, 5 (Par Jean Allary) (PC-Havas). — M. Sumner Welles fait un second séjour en Suisse avant d'arriver à Paris, comme il en fit un premier avant d'arriver à Berlin. Dans un cas comme dans l'autre, cette halte helvétique lui permet de rédiger un rapport sur les conversations qu'il a eues avec les dirigeants allemands, et surtout de l'envoyer à Washington. M. Sumner Welles mit sa confiance dans le télégraphe suisse. Sur son séjour à Berlin, les milieux informés ne savent rien de certain. Le seul point qui se confirme, c'est que la question de la Finlande fut longuement traitée par Hitler. Pendant que l'occupation de Vupuri par les troupes soviétiques est ouvertement présentée par les porte-parole officiels allemands comme une victoire définitive de l'U.R.S.S. sur la Finlande, ces mêmes porte-parole font démentir tous les bruits relatifs à une médiation allemande. Ce même langage ne fut pas tenu à M. Sumner Welles. Les raisons qui poussent Hitler à hâter la fin des opérations en Finlande est que si Mannerheim tient encore

deux semaines environ, même au prix de nouveaux sacrifices de terrains, le dégel interviendra et pourra rendre, pendant un mois et demi, toute avance impossible. Quatre mètres de neige recouvrant le sol, la tourmente fond en un flot de boue empêchant toute l'armée d'avancer, surtout quand elle est fortement motorisée et quand ses convois de ravitaillement sont déjà difficiles. Au cours de cette période bien des choses peuvent se produire et Hitler a besoin pour le printemps de l'aide économique russe, que l'affaire finlandaise rend impossible en absorbant les forces vives de l'U.R.S.S. Il faut régler le sort de la Finlande avant le printemps, avant surtout que Mannerheim n'ait le temps de renverser davantage la situation.

C'est ce qu'aurait expliqué, avec d'autres arguments sans doute, Hitler à M. Sumner Welles. En agissant ainsi, il espérait en outre remporter un succès moral, c'est-à-dire associer à un élément au moins de sa politique le représentant de Roosevelt.

Grève des assistés à Verdun

Les assistés de Verdun sont en grève aujourd'hui dans une proportion de 80 à 85 pour cent. La grève a été déclarée hier après-midi quand, à la suite d'une entrevue des autorités municipales avec M. T.-D. Bouchard, les employés aux travaux de chômage ont appris qu'ils ne pourraient pas obtenir l'augmentation d'allocation qu'ils demandent.

Parce que le coût de la vie a augmenté, les assistés ont demandé une augmentation de 35 pour cent.

Service anniversaire

DECARY — Le mercredi, 6 mars, à 9 heures, à l'église paroissiale de Dorval, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de l'abbé Joseph-Gervais Decary.

Parents et amis sont priés d'y assister.

De LORIMIER

Le service anniversaire de Madame R.-G. de Lorimier, née Hamel (morte), sera chanté à l'église Saint-Viateur d'Outremont le mercredi, 6 mars, à huit heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

NECROLOGIE

ARCHAMBEAULT — A Montréal, le 2, à 8 mois, Micheline, enfant de Louis-Philippe Archambeault et de Laurette Gaudry.

ELAUDIN — A Montréal, le 2, à 73 ans, Mme Louis Beaudoin, née Mathilda Jureau.

BRULLEAU DU HUDON — A Montréal, le 2, à 60 ans, Ernest du Hudon Beaulieu.

BISAILLON — A Montréal, le 2, à 42 ans, J.-Léon Bisailon.

BOURGEOIS — A Montréal, le 2, à 81 ans, Mme Yvonne Bourgeois, née Henriette Lord.

BOYLE-MARCEL — A Montréal, le 2, à 71 ans, Mélanie Trude, épouse en 1^{re} noces de Denis Boyle, en 2^e de Francis Marcel.

CARON — A Montréal, le 2, à 64 ans, Mme Yvonne Lucien Caron, née Victoria Gauthier.

CARRIÈRE — A Montréal, le 2, à 22 ans, Cécile, fille de Joseph Carrière et de Fabiola Desjardins.

COUSINEAU — A Montréal, le 2, à 57 ans, J.-Welle Cousineau, épouse de Marc Boiteau.

FOURNIER — A Syracuse, N.-Y., le 2, à 13 ans, Doris, enfant d'Elmer Fournier et de Solange Asselin.

GERMAIN — A Montréal, le 2, à 79 ans, Mme Yvonne Germain, née Laura Paquette.

GUAY — A Pont-Viau, le 2, à 76 ans, Philias Guay, époux de feu Alida Guay.

GUENETTE — A Montréal, le 2, à 74 ans, Mme Yvonne Guenette, née Cordelia Vallières.

HENRI-JOHN — A Montréal, le 2, à 76 ans, Mme Yvonne Adolphe Henrichon, née Anna Gauthier.

LABELLE — A Montréal, le 2, à 59 ans, Armand Labelle, époux d'Anne-Marie Trudel.

LABRECQUE — A Montréal, le 2, à 60 ans, J.-A. Labrecque, époux d'Eva Maruette.

MOQUIN — A Montréal, le 2, à 82 ans, Mme Yvonne William Moquin, née Virginie Gauthier.

MORRIER — A Montréal, le 2, à 71 ans, Lily-May Sharpe, épouse de Joseph Morrier.

PERRAS — A Montréal, le 2, à 76 ans, Mme Yvonne Arthur Perras, née Rose de Lima Lefebvre.

PROULX — A Montréal, le 2, à 77 ans, Mme Herménégilde Proulx, née Célestine Morin.

LAPONTAINE — A Montréal, le 2, à 48 ans, Mlle Carmélite Lapointe, née Hortense Turcot.

LABELLE — A Montréal, le 2, à 40 ans, Mme Joseph Labelle, née Rosa Roy.

MASTROVITO — A Montréal, le 2, à 74 ans, Giovanni Mastrovito, époux de feu Theresa Mastrovito.

MESSIER — A Montréal, le 2, à 71 ans, Mary-Elle Morris, épouse d'Adolphe Messier.

PROVENCHER — A Windsor Mills, le 2, à 70 ans, Auguste Provencher, époux d'Arzelle Lemire.

REMY — A Montréal, le 2, à 22 ans, Paul, fils de Napoléon Remy et de Rose Anna Deslauriers.

SHEA — A Montréal, le 2, à 22 ans, Ewa Chapman, épouse d'Edward Shea.

Tél. Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec

Dépôt de \$25,000 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

Vient de paraître

LA BROCHURE DE M. LEOPOLD RICHER SUR LES EVENEMENTS DE 1917

Nous avons le plaisir d'annoncer que la brochure de notre camarade, Léopold Richer, contenant les articles qu'il a récemment consacrés aux événements politiques de 1917, vient de paraître. Elle forme 48 pages de la collection du "Document".

Elle se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine franco; ou cent \$10, plus les frais de port. (Les commandes à la douzaine et à l'unité devront être rigoureusement accompagnées de leur prix). Les commandes doivent être adressées au Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal, Canada.

M. Woodsworth dénonce les règlements de la Défense

Il craint qu'une armée d'espions ne se répande à travers le pays et que les arrestations sommaires se multiplient même en plein cœur de la nuit — Il reproche au gouvernement de faire affaire avec le "Pacifique Canadien" de préférence à son propre réseau — Il accuse le gouvernement d'exercer la "censorship morale"

Fort-William, Ont., 5 (C.P.). — Portant la parole hier soir à Fort-William, M. J. S. Woodsworth, président national de la Cooperative Commonwealth Federation, a affirmé que, en vertu des règlements actuels de la défense nationale, "il est possible qu'une véritable armée d'espions se répande d'ici peu parmi la population du Dominion, avec ce résultat que des gens seraient arrêtés et emmenés sans procès au milieu de la nuit."

M. Woodsworth dit qu'il est nécessaire qu'un gouvernement ait certains pouvoirs extraordinaires en temps de guerre mais que les règlements présents de la défense nationale du Canada menacent les libertés civiles à un degré exagéré. Ces règlements, dit-il, pourraient être modifiés en très peu de temps, si le gouvernement le voulait.

L'encouragement au "Pacifique Canadien"

Le président de la C.C.F. dit qu'il a constaté, depuis un certain nombre d'années, que le gouvernement King cherche à faire affaire avec le "Pacifique Canadien" dans des conditions plus dispendieuses et moins efficaces qu'il le ferait avec son propre chemin de fer, le Canadien National.

La politique du gouvernement à l'endroit du "Pacifique Canadien", dit-il, peut avoir comme résultat que les administrateurs du pays deviennent responsables de son administration. Nous aurions alors pour la fusion des deux chemins de fer un cri général irrésistible.

La "censorship morale"

En s'opposant de nouveau à la conscription, M. Woodsworth affirme que le gouvernement King exerce déjà la "censorship morale" en donnant aux jeunes gens l'alternative de se voir couper les secours de chômage ou de se enrôler.

Sur le front occidental

Paris, 5 (A.P.). — Voici le bulletin publié aujourd'hui par le grand quartier général français: "Rien à rapporter".

"Silhouettes du monde politique"

Les Editions du Zodiaque, de Montréal, publient un volume de vive actualité, dû à la plume du collaborateur politique du "Devoir", M. Léopold Richer. En pleine campagne électorale, ce volume vient à point. Il fera mieux connaître les hommes qui aspirent à diriger les affaires nationales.

Que faut-il penser de nos ministres et de nos députés à Ottawa? S'il n'est pas très important de savoir s'ils sont grands ou trapus, maigres ou gras, jeunes ou âgés, ou faibles, alambiqués ou terribles, le portrait physique aide cependant à mieux comprendre l'homme dont le métier est de se faire élire, comme le disait un jour Lucien Romier.

M. Léopold Richer, qui a été à même d'observer de près les hommes de la politique fédérale, ne se contente pas de crayonner le profil des ministres actuels, des anciens ministres et des futurs ministres. Il porte un jugement sur leur influence. De telle sorte que c'est l'homme tout entier qu'il nous présente, l'homme politique avec ses qualités, ses défauts, ses dons oratoires, ses faiblesses de caractère, les lacunes de sa formation, etc., etc.

L'auteur écrit avec la franchise et l'indépendance qu'on lui reconnaît d'emblée. Il cherche à saisir l'essentiel d'une doctrine, les traits principaux d'un esprit, les caractéristiques d'un tempérament. Il étudie tour à tour: MM. Maxime Beaucoup, Ernest Lapointe, Arthur Meighen, George Drew, Georges Bouchard, C.-G. Power, Gustave Laclasse, Charles Dunning, E.-R.-E. Chevrier, W.-D. Euler, Oscar Boudreau, J.-G. Gardiner, E.-C. St-Père, J.-L. Isley, C.-D. Howe, N.-M.-L. Rogers, J.-A. Bradette, W.-H. Moore, Paul Martin, Earl Lawson, Thomas Vren, Denton Massey, P.-J.-A. Cardin, W.-D. Herridge, Sarto Fournier, R.-J. Deachman, Thibaudau Rinfret, R.-B. Bennett, Raoul Dandurand, Pierre Casgrain, Wilfrid Gariépy, J.-T. Thorson, Alphida Crête, T.-L. Church, Lucien Dubois, W.-A. Tucker, Wilfrid Lacroix, C.-R. McIntosh, Léonard Tremblay, A.-J. Lapointe, Georges H. Héon.

Dans la période tourmentée que nous traversons, ce volume, écrit d'une plume alerte, servira de guide aux électeurs, puisqu'il est vrai que la politique vaut ce que valent les hommes qui la font.

M. Léopold Richer a publié une première édition de portraits politiques en 1935, intitulée: Nos Chefs à Ottawa, qui a remporté un grand succès de librairie.

Le nouveau volume de l'auteur, Silhouettes du monde politique, se vend 75 cents, au Service de Librairie du "Devoir".

Quelle date?

Voyez ici:

1940 MARS 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Le tribunal secret du War Office siège à Londres

On parle d'un troisième remaniement du ministère Chamberlain

LONDRES, 5. (C.P.). — On a annoncé aujourd'hui à Londres que le tribunal secret du War Office était en séance tandis que les journaux continuent à exprimer de l'inquiétude au sujet de la conduite du ministère de l'approvisionnement pour ce qui est des énormes achats qu'il a dû faire. On dit que le tribunal secret s'est réuni pour interroger un certain colonel du War Office qui aurait recommandé un ancien forçat comme agent. Scotland Yard aurait enquêté sur tout le système des contrats de guerre et trois employés du ministère de l'approvisionnement auraient été condamnés.

La rumeur continue à circuler à l'effet que le premier ministre Chamberlain remanierait son ministère pour la troisième fois depuis le début de la guerre. Le premier remaniement, le jour même de la déclaration de guerre, a fait entrer dans le ministère M. Winston Churchill comme premier lord de l'Amirauté et M. Anthony Eden comme ministre des Dominions. Le deuxième remaniement a vu le départ de M. Leslie Hore-Belisha comme ministre de la guerre.

300,000 prisonniers de guerre polonais employés à des travaux agricoles en Allemagne

BERLIN, 5. (A.P.). — On apprend que 300,000 prisonniers de guerre polonais sont employés à des travaux agricoles pour le compte de l'Allemagne. L'agriculture allemande aurait besoin de 800,000 travailleurs au moins et l'on s'occuperait actuellement à recruter des civils polonais et à faire des arrangements avec les pays neutres voisins pour obtenir de la main-d'œuvre. On aurait déjà obtenu les services de 140,000 civils polonais, des femmes dans la proportion de 40 pour cent, de 30,000 Italiens, de 25,000 Slovaques et de 3,000 Hollandais.

La chanson

Cette guerre n'a pas encore son "chant"

Grand concours à Paris

Paris, 5 (P.C.-Havas). — Pour réveiller le goût de la chanson et enrichir le répertoire, le Théâtre de l'ABC organise chaque année un grand concours. Il n'a pas voulu y faillir cette année et, au contraire, a pensé à l'opportunité d'un grand prix de la chanson de guerre. Il s'agit d'une compétition ouverte à tous, professionnels et amateurs, et dont le public est le premier juge, après que le jury intervient et procède à une nouvelle sélection. Enfin, au cours de la dernière séance, le public et le jury réunis désignent les vainqueurs.

Les résultats des premières éliminatoires sont aujourd'hui publiés. Vingt chansons de guerre ont été retenues. Pour la plupart on ne les avait encore jamais entendues; mais quelques-unes ont déjà franchi plusieurs fois la rampe et le micro, et l'une, notamment — Ah! que la France est belle! — de Pierre Bayle, Gaston Gabaroche et Simmonnot — devient tout de suite si populaire, que trois ou quatre vedettes, en dehors du concours, l'ont adoptée et lancée avec le plus vif succès; et a grande chance de remporter la palme. Notons encore parmi les meilleures: Marianne et Mathurine, ce qui n'est ici nullement limitatif: le verdict tranchera.

Le jury va donc maintenant se mettre au travail. Il comprend le commandant Pierre Dupont, chef de la musique de la Garde Républicaine, trois représentants de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, trois critiques, Francis Salabert, Robert Trébor, Marcel Lattes, Albert Willemetz, et deux techniciens du son. Comme on voit, toute aventure douteuse est bannie de ce concours dont les organisateurs espèrent "sortir" quelque chose de durable. Car cette guerre n'a pas encore son "chant". Pourquoi n'en aurait-elle pas un? Il y a 25 ans, il est vrai, La Marseillaise fut aussi prompt à sortir.

La neige

La neige continue de tomber, mais à moins que la précipitation soit très forte l'hiver actuel restera au-dessous de la précipitation normale. En moyenne ces dernières années il est tombé quelque 112 pouces de neige, et on en rendit cet hiver à environ 54 1-2 pouces. La dépense à date est de \$650,000. Le nouveau système est donc manifestement plus coûteux que l'ancien, car on dépensait autour de \$10,000 au pouce. Mais les autorités de la ville estiment que cette augmentation de dépenses ne leur sera pas reprochée par les contribuables étant donné que cette année la neige est enlevée et les rues et trottoirs beaucoup mieux entretenus que par le passé.

ADRESSEZ-VOUS A

L'Imprimerie Populaire, Limitée

éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie: CARTES DE VISITE, Travaux de Ville, Menus — Têtes de lettres, Faire-part — Factures, Prospectus — Programmes, LIVRES-AFFICHES, Catalogues — Brochures, Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame est, MONTREAL
*Téléphone: Blais 3361



EAU DE VITTEL
Grande Source
Aux rhumatisants arthritiques, les médecins la recommandent: Lavez vos reins tous les jours. Chez votre pharmacien.
Distributeur: J.-ALFRED OUMET, Montréal.

Pie XII et la Roumanie

Cité du Vatican, 5 (A.P.). — Sa Sainteté le Pape Pie XII a déclaré aujourd'hui à un groupe d'évêques roumains qu'il priait afin que leur pays pût échapper au fléau de la guerre, et que les Roumains fussent en mesure de continuer leur œuvre de charité au bénéfice des victimes du conflit actuel. On sait que les réfugiés polonais sont nombreux en Roumanie.

Bulletin météorologique

Toronto, 5 (CP). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa, nord-ouest du Québec et lac St-Jean: vent du nord; nuageux et un peu plus froid avec neige légère; vallée du bas St-Laurent: vents frais du nord-est et du nord avec neige légère; un peu plus froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent fort de l'ouest; nuageux avec neige légère ou grésil.

La laine australienne

Sydney, Australie, 5 (C.P.). — Le conseil des producteurs de laine australienne vient d'adopter une résolution demandant au gouvernement anglais de réduire le prix de la laine et de faire en sorte que l'on puisse approvisionner les neutres afin de sauvegarder ces marchés pour l'avenir.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. LABRECQUE, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
INGENIEURS-CONSEIL

10 OULF, RUE ST-JACQUES-MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THEMIS

COMPTABLES

P.-A. CAGNON

Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

LaRUE & TRUDEL

Comptables Agréés — Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Léon Roux, C.A. Lucien-P. Bélar, C.A.
Dollard Huot, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal — Québec

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES

Machines à additionner
— TOUTES MARQUES —
Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons, sur demande, notre liste de prix gratuits.
Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

ROYAL, REMINGTON UNDERWOOD

Silenceux, régulier et portatif
Machines à additionner. Service.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY BE. 2318

ENCADREURS

Wisnaiter & Fils

908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER — Fondée en 1892

C.-X. Tranchemontagne
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses.
459, St-Sulpice — Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialité: EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis, Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Demain: MERCREDI, 6 mars 1940
Sainte Collette, vierge

Lever du soleil, 6 h. 31.
Coucher du soleil, 5 h. 53.
Lever de la lune, 5 h. 13.
Coucher de la lune, 3 h. 46.

Nouvelle lune, le 2, à 9 h. 23 m. du soir.
Premier quart, le 10, à 10 h. 25 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 2 h. 33 m. du soir.
Dernier quart, le 30, à 11 h. 29 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 5 MARS 1940

UN PEU PLUS FROID, NEIGE LÉGÈRE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 24.
Minimum 12.
Aujourd'hui maximum 24.
Minimum 12.
Aujourd'hui maximum 24.
Minimum 12.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Mané, 7631 rue Saint-Denis.

Arrestation de deux navires italiens chargés de charbon allemand destiné à l'Italie

LONDRES, 5 (A.P.). — Le ministre de la guerre économique, M. Ronald Cross, a déclaré aujourd'hui aux Communes que deux navires italiens chargés de charbon allemand destiné à l'Italie ont déjà été arrêtés par les navires de guerre qui assurent le blocus des Alliés contre l'Allemagne et que toute cargaison de charbon allemand exporté de Rotterdam en Italie est sujette à confiscation comme prise de guerre.

Dix-sept navires italiens étaient à charger du charbon à Rotterdam lorsque le gouvernement britannique a décidé d'arrêter le mouvement du charbon allemand à destination de l'Italie. Six de ces navires ont pris la mer hier et une dépêche de Rotterdam annonce que quatre autres sont partis aujourd'hui.

Guerre-éclair et guerre d'usure

Les experts prévoient que la guerre s'étendra principalement chez les neutres, riches en matières premières au nord et au sud-est de l'Europe

Paris, 5. (C.P.-Havas). — (Collaboration spéciale de Lucien Rorion, directeur du "Figaro"). — Le développement de la guerre actuelle paraît fort confus si l'on ne distingue dans la conduite générale des belligérants deux notions tout à fait différentes quant au but à atteindre et aux moyens d'y parvenir.

La notion classique et purement militaire de la guerre est celle d'un choc de forces brutales devant aboutir le plus tôt possible à la "décision", c'est-à-dire à la désignation définitive du vainqueur et du vaincu par une sorte de jugement de Dieu. Cette notion, qui n'a pas changé depuis les combats de l'âge préhistorique jusqu'aux dernières batailles de Pologne, domine encore tout l'appareil proprement militaire de la guerre et l'organisation matérielle des États armés.

Elle suppose que le but du conflit soit relativement simple et qu'une "décision", c'est-à-dire une bataille victorieuse puisse réellement trancher le problème qui était en suspens. Par exemple, l'idée de "décision" s'applique parfaitement au cas de savoir si tel territoire doit appartenir à tel État ou tel autre, ou encore au cas de savoir si telle nation sera soumise à telle autre.

Il n'en va plus de même quand il s'agit de véritables conflits de puissance, de développement humain et de forme de civilisation entre peuples disposant de vastes moyens et de ressources complexes. Là, une rencontre particulière, une bataille heureuse ou malheureuse, ne peut pas à elle seule fournir de "décision". Cette "décision" isolée n'atteindrait qu'une petite partie du problème. Il faut que le problème soit déjà mûri dans son ensemble et incline vers une solution latente pour que le choc de forces spécifiquement militaires intervienne comme un coup final et apporte réellement la "décision".

Il est très visible que les belligérants actuels, bien que n'ayant rien perdu de leur confiance dans le principe d'une "décision" à obtenir le plus tôt possible, agissent comme si cette décision devait être précédée d'une longue période où les chances et les moyens de chacun auraient à subir l'épreuve de leur résistance et de leur solidité.

La Grande-Bretagne et la France ayant accepté la nécessité de la guerre, sans aucun dessein de conquêtes et avec la conviction que leurs ressources devaient facilement l'emporter sur celles de l'Allemagne, pourvu que le délai fût gagné pour les mettre en valeur, elles se sont orientées dès le début vers la notion d'une guerre d'usure, retardant la "décision" jusqu'au moment où l'adversaire lui-même serait atteint moralement par la conscience de sa fatigue. La guerre d'usure correspond d'ailleurs parfaitement à l'objet que se sont proposé les alliés en entrant en guerre. Les Alliés n'ont aucunement l'intention de conquérir l'Allemagne ni d'imposer leur domination à l'Europe au prix d'immenses sacrifices.

Il s'agit au contraire d'arrêter l'Allemagne dans son entreprise de conquêtes et de domination générale par la force.

Pour cela, la méthode la plus sûre et la plus efficace était de faire sentir progressivement à l'Allemagne son impuissance par une guerre d'usure au lieu de lui offrir des occasions pour tirer parti, localement et successivement, de ses avions militaires temporaires.

Aussitôt après l'achèvement de la campagne de Pologne, les dirigeants de l'Allemagne ont reconnu qu'ils s'étaient jetés dans une épreuve de durée, très différente des coups séparés et des opérations éclairs qui avaient favorisé jusqu'alors leur diplomatie ou leurs armes. A partir de ce moment, leur politique de guerre a hésité entre la tentation d'échapper à la guerre d'usure en frappant précipitamment de grands coups pour obtenir une "décision" et le souci de ménager leurs forces pour mieux faire face à la guerre d'usure en évitant de jouer le tout pour le tout.

L'Allemagne hésite encore entre la guerre de "décision" et la guerre d'usure. Elle n'a rien abandonné de ses dispositions d'offensive pour frapper n'importe où et le plus vite possible si l'occasion lui est offerte. Mais en même temps, elle tourne de plus en plus ses calculs vers une recherche et une organisation qui permettraient de résister et, espère-t-elle, de l'emporter dans une longue guerre d'usure.

Ses projets stratégiques reflètent nécessairement cette hésitation. Tout le dispositif actuel de ses forces militaires, aériennes et navales, montre son intention d'une attaque concentrée sur l'Occident, sur l'Angleterre, sur la France et pour atteindre plus vite son but, sur les neutres intermédiaires, Hollande et

Belgique, sans parler de la Suisse. Ce dispositif répond tout entier au thème de la guerre-éclair, au principe de la recherche immédiate d'une "décision". En revanche, toutes les démarches ou initiatives diplomatiques de l'Allemagne et tout son système d'organisation économique, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont de plus en plus orientés vers la préparation à la guerre d'usure.

La prédominance du souci de la guerre d'usure est frappante dans la soumission de plus en plus marquée de Berlin aux exigences de Moscou, qu'il s'agisse de la place abandonnée aux Soviétiques dans la Baltique, de l'agression contre la Finlande, des menaces contre les Scandinaves, de l'occupation de la Galicie et des Carpathes par les troupes rouges, tout cela est extrêmement désagréable et humiliant pour l'Allemagne sous l'aspect proprement militaire. Mais tout cela est inséparable du plan par lequel l'Allemagne se prépare à la guerre d'usure en spéculant sur le concours économique des Soviétiques.

Sous un autre aspect, son souci de la guerre d'usure se révèle dans l'emploi relativement restreint que les Allemands fient de leur aviation et surtout de leur armée motorisée depuis trois mois. La préoccupation d'économiser le combustible l'emporte sur les considérations étroitement militaires.

Il est probable qu'au cours des mois prochains, la stratégie allemande s'orientera de plus en plus vers des opérations ayant pour objet d'accroître positivement les ressources du Reich dans la guerre d'usure, c'est-à-dire plutôt vers des opérations immédiatement payantes et limitées, contre les neutres que vers des opérations de pur style militaire contre les forces armées alliées.

C'est pourquoi les experts qualifiés prévoient que la guerre s'étendra principalement chez les neutres riches en matières premières au nord et au sud-est de l'Europe.

Interdiction de l'usage de la poste

Ottawa, 5. — A la suite de nombreuses autres, les publications suivantes viennent d'être placées sur la liste dont la transmission, par la poste, est interdite au Canada:

"Banater Deutsche Zeitung", journal allemand publié à Timisoara, Roumanie;

"Clave, Tribuna Marxista", mensuel en espagnol, publié par Jose Ferrel, Partido Postal 8942, Mexico;

"Socialisticki Radnicki", publication en croate, publiée par la Radnicka Borba (Labor Struggle) Publishing Co., 3413, St. Clair ave., Cleveland, Ohio.

Par ailleurs, l'usage de la poste au Canada est interdit aux personnes et firmes suivantes:

Interland Trading Company, 170 Broadway, New-York;

Kacer, Dr Alexander, 1622 West Bliet Street, Milwaukee, Wis.;

Patrin Express, 52 Wall Street, New-York;

Rechtst (Legal Advisor), Box 1825, Milwaukee, Wis.;

Sabo, George, 248 East, 13th Street, New-York;

Schmitt, Ludwig, Travel Bureau, 905 Vine Street, Cincinnati, Ohio;

Walsh and Company, Inc., Gerard, 25 Broad Street, New-York.

M. Dupré porte des accusations

Somerset, Man., 5 (C.P.). — M. Maurice Dupré, ancien avocat général du Canada dans le cabinet Bennett, a porté des accusations dans les discours qu'il a prononcés hier soir. Il a déclaré qu'un individu a acheté au prix de \$62,500 un immeuble montréalais qu'il a ensuite loué pour 10 ans au gouvernement fédéral au loyer de \$23,700 par mois.

Il a également accusé le gouvernement fédéral d'avoir acheté au prix de \$94,000 un immeuble destiné à servir de mess pour les officiers quand on aurait pu en construire un neuf pour \$10,000.

M. Dupré a aussi reproché au premier ministre, M. King, de ne pas dire un mot de la conception dans l'Ouest, alors que le chef conservateur, M. Manion, en parle à toutes ses réunions et renouvelle son engagement contre le recours à cette mesure. Il a signalé que M. Patullo, premier ministre libéral de la Colombie, s'est déclaré, devant les membres d'un club, en faveur de la conception des hommes, des femmes et de l'argent.

Enfin, M. Dupré a blâmé le gouvernement libéral d'avoir pas tenu ses promesses à propos du chômage et d'avoir accordé des contrats de chaussures et de bombes à des firmes qui ne fabriquent ni chaussures ni bombes.

Pour un cadeau à lady Tweedsmuir

Ottawa, 5 (D.N.C.). — Mme Thibaudau Rinfret, 46 Cartier, Ottawa, est la secrétaire-trésorière honoraire du Comité national de souscriptions pour offrir un souvenir à lady Tweedsmuir. Mme Rinfret reçoit les souscriptions des Canadiennes françaises.

Mme René De La Durantaye est la secrétaire-trésorière adjointe.

La guerre navale

Sous-marin atteint par les Anglais

Une nouvelle méthode des aviateurs allemands: les moteurs silencieux

Navires coulés

Londres, 5 (C.P.). — Le ministre de l'aviation a annoncé hier soir qu'un avion de la Royal Air Force, qui surveillait la base navale allemande de Heligoland, a atteint un sous-marin qui se tenait à la surface dans l'eau peu profonde et l'a vraisemblablement détruit. L'avion aurait jeté quatre bombes dont l'une aurait atteint le sous-marin après l'attaque et l'on n'apercevait plus que la tourelle d'observation.

Londres, 5 (C.P.). — Les 53 hommes de l'équipage du cargo anglais *Pacific Reliance* de 6,717 tonnes sont débarqués à la nuit dernière dans un port de la côte ouest de la Grande-Bretagne. Le navire aurait été coulé par l'action de l'ennemi.

Londres, 5 (C.P.). — Le pétrolier anglais *Charles-F. Meyer* a annoncé par T. S. F. qu'il avait été torpillé à 50 milles au sud-est de Hastings, dans la Manche, et qu'il était en train de couler.

Londres, 5 (C.P.). — Le cargo anglais *El Cierro*, de 5,841 tonnes, a annoncé hier qu'il était poursuivi par un sous-marin à 900 milles au large des îles de la Vierge, selon un message capté hier après-midi par la *Mackay Radio*. On n'a pas eu de nouvelles depuis lors.

Londres, 5 (C.P.). — Les journaux de la capitale anglaise publient aujourd'hui une dépêche de Rotterdam, à l'effet que les aviateurs allemands se serviraient d'une nouvelle méthode pour attaquer la Grande-Bretagne, sans que le bruit des moteurs puisse déceler leur approche. Ils s'élèveraient à une hauteur de quelque 30,000 pieds au-dessus de la Hollande et se laisseraient ensuite glisser au-dessus de la mer du Nord, réussissant ainsi à s'approcher sans que les détecteurs de son donnent l'alarme.

Amsterdam, 5 (A.P.). — On craint que le navire hollandais *Rijnstroom*, de 695 tonnes, n'ait coulé avec les 12 hommes de son équipage, car on a aperçu un chaloupe de sauvetage vide qui appartenait à ce navire. On a appris que 9 navires hollandais ont été attaqués par les avions de bombardement allemands au cours de ces derniers jours et plusieurs journaux des Pays-Bas expriment leur indignation en demandant au gouvernement de protester vigoureusement auprès de Berlin.

Chef le Coroner

Verdict de responsabilité criminelle dans le cas de Philippe Cournoyer

Philippe Cournoyer, 1564 rue Sanguinet, a été trouvé criminellement responsable ce matin par le jury de la Cour du Coroner, du décès de Mlle Hélène Roch, 69 ans, morte hier matin des blessures reçues lors d'un accident survenu le 24 février dernier, alors qu'elle fut renversée par l'auto de Cournoyer en face du numéro 7954, est, rue Notre-Dame, près de la rue Beau-grand.

Cournoyer conduisait son auto à environ 25 milles à l'heure sur une chaussée glissante quand l'accident se produisit. Il porta secours à sa victime.

Le jury hésita à porter le verdict de négligence criminelle, voulant laisser tomber le mot criminel, mais M. Richard Duckett, coronier du district de Montréal, déclara aux jurés qu'ils n'avaient pas d'alternative. Qu'il leur fallait décider s'il y avait eu négligence criminelle ou non. C'est alors que le jury tomba d'accord pour tenir Cournoyer criminellement responsable.

Cournoyer comparaitra sous peu en Correctionnelle pour répondre à une accusation découlant de la décision des jurés de la Cour du Coroner, soit conduite dangereuse d'une automobile.

Possibilité d'un gouvernement de coalition en Australie

Sydney, Australie, 5 (C.P.-Reuters).

On annonce aujourd'hui que le premier ministre Robert G. Menzies discutera jeudi de la possibilité d'un gouvernement de coalition avec les chefs du parti agraire, qui détient la balance du pouvoir à la Chambre des représentants. Cette coalition existait lors de la mort du premier ministre Joseph Lyons l'an dernier, mais les chefs du parti agraire n'ont pas réussi à s'entendre avec son successeur à la direction du parti de l'Australie-uni, M. Menzies. On parle d'un mouvement pour déposer le premier ministre Menzies.

La grève de 150,000 tisserands de Bombay

Bombay, 5 (C.P.). — La grève de quelque 150,000 tisserands de Bombay en est aujourd'hui à sa deuxième journée, mais on ne signale pas d'actes de violence. Les grévistes réclament un boni de guerre de 15 pour cent et ils ont refusé l'augmentation de 10 pour cent suggérée par les arbitres du gouvernement.

Finlande

Imminence de la chute de Viborg

Ce serait le premier succès véritable obtenu par les Russes en trois mois de guerre

Helsingfors, 5 (A.P.). — Les défenseurs de Viborg, qui ont lutté la journée d'hier contre les Russes qui attaquaient la ville et des îles de la baie de Viborg, tenaient encore aujourd'hui, selon le dernier bulletin publié par le haut commandement finlandais. Les Russes s'efforcent d'encercler la ville qui a été depuis longtemps évacuée par ses habitants. En plus d'attaquer les lignes, les troupes rouges attaquent la rive nord-ouest afin de pouvoir prendre Viborg à revers. Les Finlandais auraient repoussé les attaques locales des Russes entre la baie de Viborg et la rivière Vuokis, notamment à Pollakkala et Ayrappa.

Le bulletin annonce que les Finlandais ont repoussé les Russes dans le secteur de Kuhmo, sur le front oriental, et leur ont tué quelque 500 hommes.

En dépit de la résistance des troupes finlandaises, la plupart des observateurs croient à l'imminence de la chute de Viborg. Le journal finlandais *Helsingin Sanomat*, qui appartient à l'ancien ministre des affaires étrangères, Elias Erkkö, déclare que Viborg est un avant-poste qui ne s'est jamais rendu sans combat, que la prise de Viborg serait le premier succès véritable obtenu par les Russes en trois mois de guerre, que la chose étonnante c'est que Viborg ne soit pas tombée plus vite et que les Finlandais ont déjà réussi à défendre leur sol après avoir perdu toute la Carélie.

Moscou, 5 (A.P.). — Le haut commandement soviétique annonce aujourd'hui que les troupes rouges poursuivent l'encerclement de Viborg en s'emparant de villages sur la terre ferme à l'ouest et d'îles au sud de la ville. Les Russes disent qu'ils se sont emparés de la forteresse de Tronsburg et des pièces d'artillerie de marine qu'elle renfermait, de la ville d'Uraas, sur une île à six milles au sud de Viborg, de l'île de Tejarinsarsa, des villes de Heijlahti, Muhalahti et Vilajoki, sur la côte, à une quinzaine de milles à l'ouest de Viborg.

Les cours d'astronomie du Frère Robert

Le Rév. Frère Robert, e.c., a donné hier soir, à l'Université de Montréal, le premier de ses quatre cours publics d'astronomie élémentaire.

Le conférencier s'est abstenu d'exposer des notions faciles à comprendre. Il a surtout étudié un texte d'Alphonse Daudet tiré des "Lettres de mon moulin" (chapitre "Les étoiles"), et un autre d'Henry Bordeaux, extrait de "La maison".

Alphonse Daudet avec le charme qui lui est propre étudie les constellations visibles au cours d'une nuit de juillet, en Provence, et le ciel de France est sensiblement le même que celui de Montréal. Comme Alphonse Daudet, grand maître en littérature, n'est pas nécessairement astronome, il fut facile et amusant de noter quelques inexactitudes dans le récit. Ainsi le ciel décrit ne serait vu en juillet que très tard dans la matinée, donc en plein soleil; puis le "Charretier" dont parle Daudet, qui monte le troisième cheval, se trouve en réalité être le Cavalier du Second cheval (Mizar); enfin l'étoile du Berger n'est pas en même temps étoile du matin et étoile du soir.

Le texte de "La maison" prête à des remarques semblables et attire l'attention sur quelques constellations intéressantes en particulier sur le "Scorpion" et Antares. Là encore l'auteur s'est peut-être trompé dans sa description magnifique.

Il est certain que ces citations des grands écrivains permettent de créer une atmosphère poétique favorable à l'étude de l'astronomie élémentaire et à l'acquisition des premières notions.

De nobles pages de Victor Hugo, de Pascal et de Henry Bordeaux servent d'introduction générale. Le Frère Robert rappelle que les étoiles visibles à l'œil nu ne sont pas nombreuses; nous savons comment distinguer les planètes des étoiles; nous connaissons très bien quelques constellations; nous savons comment découvrir la Polaire; nous savons que le ciel du matin n'est pas celui du soir, qu'il change au cours de l'année, que le ciel de janvier à minuit est celui de février à 10 h. du soir, celui de mars à 8 h. du soir etc.

Quelques mots sur les planètes visibles actuellement dans l'ouest: Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne et Mars ont clos cette première leçon. Les trois autres leçons auront lieu, toujours le lundi, à 8 h. 30 m., les 11, 18 et 25 mars, au même endroit.

Incendie à Québec

Québec, 5 (D.N.C.). — Des dommages qui s'élèveront à plusieurs milliers de dollars ont été causés au début de la nuit par un incendie qui s'est déclaré dans la cave d'un établissement situé à 190, rue de La Salle. Il s'agit de la manufacture d'accumulateurs de batteries La Salle, dont le propriétaire est M. Horace Roy. Deux autres établissements, la Taverne Léo Bourgault, 116 rue de la Couronne, et le comptoir Saint-Roch, restaurant, propriété de M. Roméo Paradis, ont également subi de lourds dégâts, de même que les logements de Mme J. Alfred Falardeau, et de M. Armand Beaudry, ingénieur du C.P.R.

Société de géographie

La Société de Géographie de Montréal tiendra sa réunion mensuelle ce soir à 8 heures, à l'Ecole des Hautes Études commerciales. Le conférencier sera le commandant Maurice Quédru, qui parlera de la cartographie aérienne de la Gaspésie. Il y aura projections lumineuses.

Aux Assises

Le procès de Foucault

On tente ce matin, mais en vain, de faire identifier Frigon par un témoin

Rien de saillant n'est survenu ce matin à la reprise de l'audience des Assises pour le procès de Roméo Foucault, accusé du meurtre de Joseph Suro, marchand fruitier de la rue Saint-Laurent, assassiné dans son établissement le 9 octobre dernier. Les témoins entendus étaient des voisins du magasin qui ont entendu la détonation du revolver meurtrier ou ont vu Suro tomber sur le trottoir. Me Gérard Fautoux, avocat de la Couronne, tenta de faire identifier P-Viatour Frigon, le complice de Foucault, par M. Gabriel Downing, mais en vain. Cette tentative d'identification relevait du fait que Downing avait déclaré à la police qu'après le meurtre, il avait vu un jeune homme entrer au restaurant de M. Roland Gauthier, situé non loin du magasin Suro, que ce jeune homme paraissait essoufflé, comme s'il avait couru fortement. Après l'arrestation de Frigon M. Downing fut invité à examiner quelques prisonniers à la Sûreté et parmi ces derniers Frigon lui apparut comme celui qui pouvait être ce jeune homme qui entra à bout de souffle dans le restaurant Gauthier, après le meurtre le soir du 9 octobre dernier. Ce matin, cependant, Downing a déclaré qu'il ne pouvait faire serment que Frigon était ce même jeune homme bien qu'il avoua y voir de la ressemblance. Parmi les autres témoins entendus ce matin on compte Mlle Olive Goldney, qui se trouvait dans une fenêtre de laquelle elle pouvait apercevoir une partie du magasin de Suro, le soir du 9 octobre. M. Aimé Lyman, électricien, qui jouait au pool dans une salle voisine, et qui entendit la détonation du revolver puis vit Suro étendu sur la chaussée. M. Albert Bélisle, sergent de la morgue, qui alla chercher le cadavre de la victime, et M. Roland Gauthier, restaurateur, dont l'établissement est situé non loin de chez Suro.

La cause se poursuivra encore cet après-midi.

Au Festival-Concours

C'est demain, 6 mars, que commenceront, à Montréal, les auditions du Festival-Concours de Musique du Québec. Ces auditions se poursuivront jusqu'au samedi 16 mars, ce qui signifie qu'elles dureront presque sans interruption, une dizaine de jours. Le 16 mars aura lieu le grand concert final au cours duquel seront octroyés les trophées accordés aux vainqueurs de diverses sections et les récompenses qui signifieront leurs mérites respectifs.

Les directeurs du Festival-Concours de cette année ont été particulièrement heureux dans le choix des juges. C'est le Dr C.-H. Moody, qui prononcera son verdict sur les ensembles vocaux, pour la section anglaise, et le Dr Roland Boisvert sera appelé à se prononcer sur les chorales de langue française. Dans le domaine des solis de chant, c'est M. John Goss et M. Louis Hasselmann qui partageront les nombreux concurrents. La musique instrumentale aura pour juge M. Bernard Naylor. Mme Jeanne Varney fera bénéficier de sa longue expérience dans l'enseignement de la langue française les concurrents de la section de diction française. Du côté anglais, c'est Mme Dorsey Zimmerman, qui prononcera son verdict.

Il est à signaler que le Festival-Concours de Musique du Québec fait une large place à la composition littéraire. Dans ce domaine, deux personnalités éminentes des littératures anglaise et française ont bien voulu accepter de classer les œuvres soumises en finale. C'est lady Tweedsmuir qui jugera les œuvres littéraires de langue anglaise. Dans le domaine français, on a fait appel à un romancier français bien connu chez nous, M. Maurice Genevoix. C'est un grand honneur déjà pour les concurrents de langue française, dans la section littéraire, que de voir leurs pièces de concours soumises à un écrivain d'une aussi haute réputation.

On peut donc voir, par l'énumération qui vient d'être faite, que les auditions de cette année offriront un particulier intérêt non seulement pour les concurrents mais aussi pour le nombreux auditoire des diverses séances qui permettront de choisir les vainqueurs et d'attribuer les récompenses.

Funérailles du président de "C.P.R. Express"

Toronto, 4. — Ce matin ont eu lieu, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, les funérailles de M. Thomas Ed. McDonnell, président de la Compagnie des Messageries du Pacifique Canadien, décédé samedi en cette ville.

Plusieurs officiers supérieurs du Pacifique Canadien avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui depuis déjà de nombreuses années dirigeait les destinées de la grande compagnie de messageries. Sir Edward Beatty, président du C.P.R., était retenu chez lui par la maladie, était fait représenter par M. D. C. Coleman, vice-président, tandis que M. George Stephen, 2ème vice-président, était représenté par M. A. Walker, agent général de fret à Toronto. On remarquait encore dans l'assistance M. E. P. Flintoft, c.r., avocat général de la compagnie, M. George T. Coleman, surintendant général du Transport, M. Geo. D. Wadworth, de Sherbrooke, agent général du Québec Central Railway.

La Politique

M. Manion sera à Montréal demain

Les candidats officiels conservateurs pour la région de Montréal

Le chef du parti national conservateur, M. le Dr Manion, déjeunera demain avec ses lieutenants à Montréal.

En route d'Ottawa vers Sherbrooke où il parlera demain soir, M. Manion s'arrêtera plusieurs heures à Montréal et aura des entretiens avec les organisateurs régionaux.

A date, les conservateurs ont, sur les 31 comités composant la région de Montréal, 16 comités pourvus de candidats officiels, soit 6 comités dans la ville même de Montréal, et 10 dans les alentours. En voici la liste:

Dans Montréal

Dans Mont-Royal, M. W.-W. Walsh;
Dans Sainte-Anne-M. Pat Lynch;
Dans Saint-Antoine-Westmount, M. R.-S. White;
Dans Saint-Denis, Me Hector Grenon;
Dans Saint-Laurent-Saint-Georges, M. C.-H. Cahon;
Dans Verdun, M. E.-J. Wermelinger.

Dans la région de Montréal

Dans Argenteuil, M. Georges Héon;
Dans Beauharnois-Laprairie, M. Hormisdas Roy, maire de Châteauguay;
Dans Brome-Missisquoi, M. Daniel Murphy;
Dans Chambly-Rouville, Me J.-J. Penverne;
Dans Châteauguay-Huntingdon, M. David Greig;
Dans Joliette-J.-Assomption-Montcalm, M. Claude Neveu;
Dans Richelieu-Verchères, le Dr Libaire Beauregard;
Dans Shefford, M. Hector Choquette;
Dans Terrebonne, M. Léopold Lachapelle, maire de la ville de Terrebonne;
Dans Vaudreuil-Soulanges, M. Philippe Deguire.

Jacques-Cartier

Il est probable que ce soir, le candidat du comté de Jacques-Cartier sera choisi. Une convention où trois noms seront mis de l'avant: celui de M. Georges Laurin, ancien député et maire de Saint-Laurent; celui de M. Victor Barré, et celui de M. J. Gaston.

Madame Manion à la radio, demain

Mme Manion, femme du chef national conservateur, va prendre elle-même une part active à la campagne électorale de son mari. Demain soir, elle parlera en français — on sait qu'elle est Canadienne française — au poste CHLP, de 7 h. 15 à 7 h. 30.

Mais voici, dans l'ordre chronologique, les prochaines causeries électorales conservatrices émises des postes montréalais les trois prochains soirs:

Ce soir, poste CFCF, de 10 h. à 10 h. 30; M. Gordon Webster; poste KCAC, 10 h. 45 à 11 h. Me Irénée Lagarde;

Demain soir, poste CHLP, Mme Manion, de 7 h. 15 à 7 h. 30; poste CBF, de 10 h. 45 à 11 h. M. Wermelinger, député sortant de charge et candidat dans Verdun;

Le 7 mars, poste CBF, de 8 h. 30 à 9 h. Me Antoine Rivard, C.R., de Québec.

Le communisme hors la loi

Le Comité permanent de la Survivance Française a fait tenir ces jours-ci à Ottawa une pétition contre l'action déléguée du communisme. A la suite de nombreuses associations, il a demandé que le parti communiste soit mis hors la loi au Canada. Voici le texte de la protestation qui a été envoyée au premier ministre du Canada et à ses collègues du cabinet:

"M. le premier ministre, Le deuxième Congrès de la langue française, réunissant à Québec des représentants de tous les groupements français du Canada, avait adopté le 1er juillet 1937 le vœu suivant contre le communisme:

"Considérant que le communisme est un des pires ennemis de notre esprit catholique et français; Le deuxième Congrès de la langue française au Canada émet le vœu:

Que l'on organise partout, selon les directives pontificales, une lutte énergique contre cette doctrine et que les gouvernements prennent les moyens efficaces d'en enrayer la propagation."

Les récents événements politiques ont motivé à l'évidence quel danger constitue pour la civilisation en général et pour notre pays en particulier le communisme. C'est pourquoi les membres du Comité Permanent de la Survivance Française prient votre gouvernement de décréter illégal le parti communiste et d'intensifier si possible la lutte entreprise contre la propagande communiste en notre pays.

Veuille agréer, M. le premier ministre, l'expression de mes



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Certains silences sont des murs qui commencent par éloigner les âmes et qui finissent par les séparer. Avec l'habitude de ces silences, les murs s'élèvent et haut qu'ils deviennent infranchissables, séparant les maris et les femmes, les parents et les enfants, les amis, et même, sans qu'ils s'en doutent, faisant les amoureux étrangers l'un à l'autre.

Tous ces gens s'aiment pourtant, mais il manque quelque chose à leur confiance, elle n'est ni profonde, ni entière.

Qu'il s'agisse d'une observation, d'un conseil, d'une demande de renseignement, de l'aveu d'une faiblesse, d'une inquiétude obsédante, après avoir pris la résolution de parler, vous demeurez muette et vous vous mettez à vous-même en prétendant attendre une occasion favorable. Elle se dérobe sans cesse, parce que, derrière votre prétendue décision de parler, il y a la peur de le faire, la volonté sournoise de vous taire et, au fond, la certitude que vous ne serez pas comprise. L'expérience prouve que ces silences sont la cause d'innombrables malentendus, et on ne doit pas s'en étonner puisqu'ils sont le résultat du manque lamentable de la volonté.

J'y vois aussi un excès de sensibilité et le manque d'habitude de parler d'autres choses que d'incidents journaliers, de faits courants, et des mille insignifiances qui remplissent les vides de nos conversations.

En vous taisant ainsi, vous cachez le meilleur de vous-même. Vous avez eu des pensées sérieuses que vous n'avez pas osé exprimer et vous cherchez à résoudre seule des problèmes compliqués.

Cette gêne étrange entre le mari et la femme, la mère et les enfants est trop fréquente. Ils désirent s'expliquer, parfois, se justifier, leurs timides essais échouent tristement par impuissance de s'exprimer.

Tous ces muets n'aiment pas, ne savent pas aimer, puisqu'en donnant leur affection ils ont réservé une partie de leur âme.

Il y a des maris qui ignorent toujours la qualité profonde de l'âme de leur femme. Au début du mariage, ils l'ont jugée d'après les apparences : ils ont décidé, une fois pour toutes, qu'elle était une enfant, superficielle, sans jugement, qu'il était inutile de compter sur son appui d'égal à égal. Ni l'un ni l'autre n'ont parlé de ce qui importe, ils n'ont pas remué ensemble les pensées sérieuses et ils ont commencé de se perdre, c'est-à-dire qu'ils sont devenus peu à peu étrangers l'un à l'autre. Cela peut durer toute leur vie.

Lui sera seul pour les luttes de la vie extérieure; elle sera encore plus seule dans sa vie de famille, car elle a plus besoin d'être dirigée et soutenue. Elle était vraiment un enfant et son protecteur se dérobe; par ses silences il se fait si lointain, si inaccessible, qu'elle n'osera jamais lui ouvrir l'intime de son âme, qui, pourtant, s'est éveillée, élevée, et qu'il trouverait si belle s'il prenait la peine de s'en occuper, de traiter sa femme en camarade et en amie. N'oublions pas d'ailleurs que ses silences à elle l'ont fait ce qu'il est devenu, lui.

Ce qui nuit à l'intimité des cœurs et à la communion des esprits, c'est, en plus de la timidité, l'éparpillement dans l'agitation et la futilité; les bavardages inutiles, l'absence de sérieux dans la vie. Ne réussissant pas à fixer sa pensée et, même, ne pensant pas, comment pourrait-on prétendre inspirer la confiance et l'attirer?

Je mets surtout les femmes en garde contre le péril des vies éparpillées. On passe d'un petit incident à un autre petit incident en y attachant une importance démesurée, la journée s'écoule ici et là, sans but sérieux, pour voir des indifférents, entendre des nouvelles; on revient chez soi, le soir, on raconte les potins entendus, les insignifiances vécues.

Une fois en passant, c'est amusant et inoffensif, mais quand les jours et les mois sont dévorés par la puérilité coupée du travail routinier de la maison, on perd l'habitude de réfléchir, de penser, de parler avec intelligence, on perd de vue ses responsabilités. Le mari a des tracas, parfois des soucis cruels, les enfants ont faim de tendresse et de sollicitude. La femme bavarde avec insouciance, la mère ne sait pas ce qui se passe dans l'esprit et le cœur de ses enfants.

C'est terrible quand on s'arrête à y penser! Quand vient l'heure de l'épreuve, — elle vient pour tous, — et le moment des communications sérieuses et nécessaires, toute votre volonté n'arrivera pas à ouvrir la porte qui s'est fermée entre vous et ceux que vous deviez comprendre, suivre et aider.

Une femme chrétienne et sensée, qui a charge d'âmes, ne demande pas que son mari et ses enfants soient sans défauts; elle a autre chose à faire que de les critiquer: ils sont à elle, elle leur doit de les comprendre, de s'intéresser à ce qui les intéresse, de les éclairer discrètement, de les aimer surtout, c'est-à-dire de se dévouer pour eux sans compter.

Mari ou père, le chef de famille a ses responsabilités et ses devoirs.

La tâche des deux est bien compromise si chacun tire de son côté au lieu de poursuivre ensemble le même but et de s'aider mutuellement à porter leurs fardeaux. Ils ne le pourront jamais s'ils laissent le mur du silence s'élever entre eux.

FADETTE

Echos et glanes

Immortel! Perpétuel!

Quand on demandait au regret Georges Goyau de se laisser élire secrétaire perpétuel de l'Académie française, il répondit:

"Immortel! Perpétuel! pour combien de jours?"

Diplomatie

C'est un bien beau mot de M. Bullitt, ambassadeur d'Amérique à Paris:

— Le pacte germano-russe a été un appel désespéré de l'Allemagne à l'U.R.S.S.

Récollecion retardée

La récollecion des Sainte-Croix est remise au 10 mars. Le R. P. Robert Fortin, S.S., en sera le prédicateur.

Les fermières et le vote des femmes

Comme les Fermières de Bécancour et de Saint-Valérien, les Fermières de Saint-Isidore de Laprairie et de Nicolet, fidèles au mot d'ordre reçu, ont adressé à notre journal la même formule de protestation contre le vote féminin, formule déjà parue dans la Page Féminine et que le manque d'espace nous empêche de répéter.

Thérèse Neumann

par le chanoine Léon PARCOT, licencié en sciences naturelles

S'il est un personnage dont on parle avec insistance depuis quelques mois, c'est bien Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth. Les journaux ont déclaré qu'elle était morte et qu'elle avait prédit la fin de la guerre et la mort de Hitler à brève échéance. Ces prédictions sont si peu concordantes qu'elles paraissent être des faibles auxquelles il est plus prudent de ne pas ajouter foi. D'ailleurs, une note de l'évêché de Ratisbonne, dont dépend Konnersreuth, parue dans la Croix du 18 octobre, déclarait que Thérèse Neumann était toujours vivante à cette époque, dans son village natal.

Avant de l'occasion de nous rendre à Konnersreuth, nous avons été très aimablement reçu par M. l'abbé Naber, curé de la paroisse; par M. le Dr Seide qui fit, sur la demande de S. Exc. l'évêché de Ratisbonne, un long rapport médical sur Thérèse. Elle-même nous reçut chez elle. Nous avons ainsi pu la voir de très près, dans son état normal et pendant ses extases, rapporter des documents photographiques et des croquis de Thérèse et de ses blessures qui, avec la biographie de la stigmatisée, ont paru dans le volume intitulé *Ce que j'ai vu à Konnersreuth*, aux éditions Alsatia, à Paris.

D'après le rapport que lui en fit le P. Gemelli, docteur en médecine, envoyé à Konnersreuth par S. S. Pie XI, le Saint-Père envoya une bénédiction toute spéciale à M. le curé et à Thérèse. Depuis, il l'invita à venir à Rome. Les fatigues du voyage l'en empêchèrent. Nous résumons ici la vie de Thérèse Neumann, nous bornant à ne présenter que des faits absolument authentiques, contrôlés par les autorités ecclésiastiques et médicales.

Thérèse Neumann est née le Vendredi-Saint 8 avril 1898 à Konnersreuth, en Bavière. Elle est l'aînée de dix enfants encore vivants. Son père est tailleur et sa mère s'occupe de quelques champs.

Thérèse a la vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et a pour elle une grande dévotion. La grande guerre l'empêcha de réaliser son désir d'être religieuse missionnaire en Afrique. Pour aider sa famille, elle entra en condition chez un aubergiste du village. Au cours d'un incendie où elle fait la chaîne et se dépense au-delà de ses forces, elle tombe malade. Par l'intercession de Soeur Thérèse, elle est guérie successivement d'une paralysie qui s'était étendue à la vue, d'une appendicite et d'une broncho-pneumonie. Elle avait accepté ces souffrances pour la conversion des âmes.

Alors vint commencer les visions et les douleurs de la Passion. Dans la nuit du 4 au 5 mars 1926, Thérèse, soudain ravie en extase, voit le Sauveur au jardin des Oliviers et perçoit une violente douleur dans la région du cœur. De la blessure qui se forme comme sous le coup d'un fer de lance, du sang coule pour ne s'arrêter que le lendemain à midi.

Les semaines suivantes, la vision se complète par celles de la flagellation, du couronnement d'épines et les différentes scènes de la Passion. Les stigmates se forment aux mains et aux pieds, huit blessures autour de la tête, sauf sur le front. Depuis deux ans elle a aussi sur le front. Elle a annoncé qu'elle les aurait à la fin de sa vie. Elle souffre aussi d'une plaie sur l'épaule droite, aux genoux et enfin celles de la flagellation sur le dos. A chaque extase du vendredi, les plaies de la tête et du côté saignent abondamment. De plus, deux sillons de sang descendent doucement des yeux quand commencent pour le Christ la sueur de sang. Les autres plaies saignent en Carême et toutes le Vendredi-Saint. Thérèse a la vision de tous les détails de la Passion. Elle écoute les paroles du Christ avec qui elle souffre et qu'elle aime par-dessus tout. Elle entend les vociférations des Pharisiens et de la foule, et c'est bien la langue araméenne de cette époque, contrôlée par des professeurs de langues orientales. Elle leur apprend même de nouvelles formes de ce langage parlé par le Christ.

Comme la plupart des stigmatisées, l'Église en compte environ 300 depuis saint François d'Assise, dont plus de 60 béatifiés. Thérèse ne prend aucune nourriture, ni solide depuis Noël 1923, ni liquide depuis septembre 1927. Sa seule nourriture spirituelle et corporelle, c'est la sainte communion de chaque jour dont elle ne peut se passer et qu'elle

reçoit d'ordinaire en extase, voyant le Sauveur lui-même avec ses plaies étincelantes.

Le contrôle de l'abstinence totale de nourriture a été rigoureusement fait, sur la demande de l'évêché de Ratisbonne, en juillet 1927, sous la direction de deux docteurs, dont le Dr Seidel, et par huit infirmières qui n'ont pas quitté Thérèse un seul instant pendant quinze jours. Quelqu'un qui ne boit pas ne peut, en effet, vivre au-delà de onze jours. Pendant ce temps, Thérèse eut deux visions avec perte de plusieurs kilos et reprit en quelques jours son poids normal de 55 kilos auquel elle revient toujours. Les médecins croyaient reconnaître facilement que la vie de Thérèse est un miracle perpétuel. Les incroyants essayent de trouver une solution. Certains pensent qu'elle prend sans le savoir sa nourriture dans la substance des personnes qui viennent la voir par une sorte d'attraction invisible; d'autres, qu'elle se nourrit des rayons cosmiques ou des rayons du soleil et que, dans quelques milliers d'années, l'humanité doit arriver à cet état de vie tout à fait économique!

Il faudrait de nombreuses pages pour citer les attestations favorables des évêques, des prêtres et des laïques qui ont été vus Thérèse Neumann. Cependant, en 1937, une campagne de mensonges fut entreprise contre elle par un certain Dr Deutsch qui, bien que ne voulant pas aller la voir, déclara qu'elle agissait par supercherie. La cour de Rome s'en émut. On voulait faire condamner Thérèse Neumann. Pie XI demanda qu'on laissât en paix la stigmatisée qu'il avait bénie et invitée à le voir. L'évêché de Ratisbonne en fit autant, et l'odieuse campagne s'arrêta par la mort même de son auteur.

L'an dernier, M. l'abbé Naber, le curé et le confesseur de Thérèse, déclarait dans une longue lettre au rédacteur en chef du *Schöner Zukunft*, de Vienne: "Sans hésitation aucune, je donnerais ma vie pour la vérité des manifestations extraordinaires telles que je les ai constatées chez Thérèse Neumann, notamment pour l'absence de nutrition. Quand on voit la simplicité, la pureté et la franchise de cette grande enfant au sens du Sauveur quand on a vu l'ardeur de l'amour et de l'enthousiasme pour le Sauveur rayonner de sa figure, quand on a constaté comment tous les états extraordinaires, les visions, etc., se produisent sans qu'elle y mêle quoi que ce soit, et cela si simplement, si naturellement, d'une manière qui porte le cachet de la vérité parfaitement historique, on ne peut que dire ce que des milliers d'autres ont dit après les avoir constatées: 'Voilà qui est authentique.' On n'a que du dégoût pour toutes les manifestations que réclament les Pharisiens: observations, analyses, scellément en plâtre, etc., comme l'exige la science." Nous ajoutons la fausse science qui doutera toujours et demandera sans cesse de nouveaux examens, un docteur ne se fiant pas à un autre!

La place nous manque pour rappeler les étonnantes conversions réalisées à Konnersreuth; celle du calviniste Dr Gerlich qui, devenu catholique influent, se déclara contre le nazisme, fut incarcéré et mourut dans sa prison! Celle de l'Israélite Bruno Rothschild qui entra au Séminaire et fut ordonné, etc. Des conversions se font même à distance, par la lecture de sa biographie. Nous en avons été, il y a quelques jours, l'heureux témoin. Son influence est partout considérable. Son courrier est d'environ 200 lettres par jour.

La conversion des âmes et des nations ne se fait que par la prière et le sacrifice. Thérèse souffre dans ce but et sans autre intérêt que sa seule volonté d'offrir, comme ses parents: "Ce n'est pas pour de l'argent que je souffre", dit-elle. Prions nous aussi avec confiance. Soyons avec Thérèse Neumann des âmes saintes et mortifiées!

(Le Pèlerin, Paris)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le nuoc-mam, mets chinois

Le riz, nous le savons tous, est le mets national des Chinois. Le riz a été rendu célèbre dans le monde entier par la découverte de vitamine B — antineuritique — dans le résidu du polissage du riz. En décembre 1911, Casimir Funk annonça au monde entier qu'il avait réussi à guérir, en l'espace de quelques heures, des pigeons paralysés par polyneurite, avec quelques grammes de cristaux qu'il avait préparés avec le son du riz.

Le riz est pauvre en protéine et en graisse, mais riche en hydrate de carbone. Au Canada, on l'associe le plus souvent au lait afin de le rendre plus savoureux et de compléter sa valeur alimentaire. Mais en Indochine, on associe le riz au nuoc-mam, c'est-à-dire à une sauce de poisson.

Pour confectionner cette sauce, des petits poissons frais sont mis à macérer dans de grands cuivres en bois en présence de sel. Au bout de quinze jours tous les poissons sont liquéfiés; la chair du poisson, sous l'effet de la saumure et de ses propres ferments, s'est transformée en peptones, c'est-à-dire que les protéines du poisson ont accompli la première phase de leur digestion.

Le nuoc-mam est plus qu'une sauce, c'est un aliment très précieux, un concentré de poisson qui apporte aux habitants de ce pays les matières nutritives — à savoir les protéines et le gras, qui sont absents du riz, la base de l'alimentation des peuples de race jaune.

Cette sauce remplace la viande et le poisson nature chez les coolies. La confection de cette sauce est facile. Mise en bouteilles elle se conserve bien et elle est toujours prête à servir. De cette façon, les coolies ont réduit à sa plus simple expression la préparation culinaire du poisson.

Michelle-S. GOSSELIN, auteur de *L'Alimentation Rationnelle*.

Les activités féminines

Mercedes de la Providence

Au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke, la réunion de la semaine au bénéfice de l'œuvre de la Soeur aura lieu mercredi, le 6 mars, sous la présidence de Mmes A. L. Parent, H. Deschamps et A. Jolicoeur.

Pour renseignements, HA. 5076.

Démonstration culinaire

Mercredi, le 6 mars, il y aura démonstration culinaire, à 2 h. et à 7 h. 30, à l'École d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph.

À l'occasion du menu de la St-Patrice, on donnera des renseignements très pratiques sur la cuisson des viandes.

La mousseline émeraude et le gâteau sont de fort belles pièces que les artistes en décoration se réjouissent de pouvoir reproduire.

La table sera dressée pour la circonstance. Menu: coquet St-Patrice, rouleaux Shamrock, potage pré-vert, escargots en coquilles, filets farcis à la mode d'Irlande, bifteck grillé, celeri à la grecque, choux de Bruxelles sautés, salade en treillis, mousse émeraude mélangée à l'italienne, gâteau fondant pistaché, bâtons à la vanille.

Académie Notre-Dame de Lourdes, 1000, St-Avenue, Verdun: York 3630.

VIENT DE PARAÎTRE

"Tel qu'en sa solitude..."

(Par M. Jean Charbonneau)

M. Jean Charbonneau, qui n'avait rien publié depuis une dizaine d'années, vient de faire une brillante rentrée sur notre scène littéraire avec un recueil de poèmes d'une inspiration mûrie. "Tel qu'en sa solitude..." c'est l'image harmonieuse et mouvante, triste ou joyeuse, du monde et de la vie que le poète élabore avec lyrisme dans ses rêveries et ses méditations. Tous ceux qui ont lu les œuvres précédentes de M. Jean Charbonneau, trouveront dans son nouveau recueil de poèmes les qualités qu'ils ont déjà goûtées mais revêlées cette fois dans leur plénitude.

"Tel qu'en sa solitude..." est vraiment le sommet d'une œuvre abondante, dont l'ensemble constitue l'un des monuments littéraires du Canada français.

Ce volume est publié par les soins des éditions Bernard Vallée.

Volume de 200 pages, au comptoir ou par la poste \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

A Notre-Dame

Le sermon du R. P. Ducattillon

La paganisation de la conscience

A l'église Notre-Dame, dimanche dernier, le Père Ducattillon, O.P., prédicateur du carême, a poursuivi ses instructions en traitant de la paganisation de la conscience.

Ce qui, en premier lieu, dit-il, caractérise une conscience chrétienne, c'est que Dieu en occupe le centre. Pour elle, le bien, c'est ce qui honore Dieu; le mal, ce que Dieu réprouve, c'est-à-dire le péché — le péché étant, par définition, une offense faite à Dieu. Mais chez un être qui se déchristianise, le sens du bien et du mal est différent; il juge du bien et du mal sans penser à Dieu.

Il y a aussi le corps, sa beauté, ses satisfactions, son bien-être, son plaisir, sa volupté; le corps adulé, flatté, préempté de toutes les façons à l'admiration.

Et pourtant, le christianisme ne condamne pas plus la richesse que le corps. Le christianisme défend le droit de propriété et reconnaît la légitimité de la richesse; de même le christianisme prend à son compte la devise antique "mens sana in corpore sano". C'est une calomnie de vouloir que pour le christianisme la beauté de l'âme ne s'accompagne que de l'enlaidissement du corps. Mais le christianisme n'admet pas que la richesse et le corps, qui sont des créatures matérielles, prennent le pas sur la vie spirituelle et supplantent Dieu.

Dans notre monde, ces réalités prennent parfois une telle importance dans la vie des hommes qu'elles deviennent comme le but suprême de leur existence. Pour combien de nos contemporains tout ce qui sert ou bien la classe, ou bien la race, ou bien la nation est le bien, tout ce qui les contrarie est le mal, même si ce sont les exigences de la justice, les exigences de Dieu.

La classe, la race, l'Etat deviennent le principe même de la morale et de la religion, qui s'érigent en Dieu. Qu'est-ce donc qui bouleverse actuellement le monde et risque de le faire sombrer dans la ruine, sinon la déification de la classe dans le communisme, et la déification de la race et de l'Etat dans le national-socialisme. Pour l'un comme pour l'autre, devant les intérêts et les ambitions d'une classe ou d'une race tout doit céder. C'est ce bouleversement total de la religion et de la morale, des principes qui furent à la base de notre civilisation que nous ne voulons pas.

En effet, cette substitution au Dieu infini et éternel de ces réalités terrestres, n'est-ce pas une réédition de l'idolâtrie païenne? Qu'est-ce qu'une idole sinon une réalité créée qu'on traite comme si elle était Dieu? En-

... "à la manière Léveillé"

Teindre est un art

Maison fondée en 1914

C'est l'une des devises de la maison Léveillé. Service de cueillette, service de livraison, l'un et l'autre se font sans délai, rapidement et bien, chez

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Confiez leur votre prochain nettoyage et tout votre travail de teinture "à la manière Léveillé".

Signalez tout simplement: **CHerrier 2152**

Léveillé Limitée — Bureau: 4368, rue Parthenais

Atelier: 4371 Lafrance



QUEL PLAT!

"Menu digne de la table d'un roi"

(SI C'EST GATEHOUSE QUI LE FOURNIT)

Nous vous proposons, pour mercredi:

Flétan	Homards	Doré
Gold Eyes	Saumon	Pétoncles
Achigan	Eperlans	Maquereau
de mer	Butterfish	Filets de flétan
Filets de sole	Peignes	Crevettes

SERVIS AVEC LEGUMES FRAIS DE GATEHOUSE

Téléphonez simplement PL. 8121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir"

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

36.

(Suite)

Introduit dans le salon d'attente, Bruno respira fortement: c'était là un commencement d'exécution; quelles que fussent les perplexités qui le déchiraient, il ne pouvait plus reculer.

Le docteur se fit un peu attendre, la maison était grande et les distances longues à parcourir sans doute... Il parut enfin: jeune, réservé, impénétrable.

— Le Dr Sylvain... Que désirez-vous de moi, Monsieur? dit-il en s'inclinant.

Le jeune homme fut une minute sans pouvoir parler. Il considérait

le nouveau venu, le jaugeait en quel-que sorte, songeant que c'était plus que la vie, mais la liberté d'Armand qu'il allait remettre entre ses mains. L'enjeu était de taille.

Devant l'air surpris du chirurgien, il comprit qu'il fallait s'expliquer.

— Il s'agit de mon frère, docteur, un ancien blessé. Autant que j'en puis juger, un abcès se forme à la cicatrice du crâne, il me paraît urgent de le débrider. Pouvez-vous m'accompagner auprès de lui? J'ai là ma voiture... Que je me présente d'abord: M. de Livet.

— Mon frère est installé au chalet de Bon-Repos, sur la commune

des Etangs, à vingt kilomètres d'ici environ.

Le docteur réfléchit un moment.

— Nous devons nous hâter alors, et il faut me promettre de me ramener ensuite à la clinique, ma présence étant indispensable demain matin pour la visite du médecin chef.

— Vous pouvez être assuré que je vous reconduirai, dès que vous le désirerez.

— Alors, laissez-moi le temps de donner quelques ordres, de prendre ma trousse et je suis à vous. Le malade n'est pas seul, j'aurai de l'eau bouillie...

Assurément, et je vous assisterai dans la mesure du possible.

Il allait sortir: un appel de Bruno l'arrêta sur le seuil.

— Quoi donc?

— Je voudrais vous dire, vous prévenir d'abord...

Les mots s'étranglaient dans sa gorge, au moment de trahir, si peu que ce fut, l'incognito de son frère; enfin, devant l'air surpris du docteur, il se décida:

— Le malade que vous allez voir

se trouve dans de telles conditions qu'un mot imprudent pourrait le faire jeter en prison...

— Mais ce mot, Monsieur, je ne le dirai pas. Ignorez-vous ce qu'est le secret professionnel?

— Non, sans doute, et il faut m'excuser en faveur du désarroi où je me trouve... Ma responsabilité est si accablante.

Un moment après, ils se mirent en route, le docteur au volant, attentif aux difficultés de la route, Bruno pâle et distrait, partagé entre la pensée du péril où se trouvait son frère et les justes inquiétudes d'Annie au sujet de sa longue absence. Il n'entrevoit de toutes parts que tristesse et complications.

Aux abords du château, il reprit la direction, car il fallait vraiment connaître la région pour trouver sa route à travers les petits chemins couverts qui s'entre-croisaient.

De loin on voit enfin les lumières briller à travers les sapins.

— Nous voilà à destination, docteur, et je m'excuse de ce mauvais passage. J'ai été au plus court, les abords du château sont d'ailleurs peu fréquentés.

Voici Fanchon avec sa lanterne.

— Allez rassurer Madame, elle est à demi folle, tant elle craint qu'on ne le tue ou qu'on ne le lui enlève.

— Et Monsieur?

— Toujours de même, sans connaissance et souffrant à mort si l'on en croit ses gémissements.

— Permettez que je vous précède et que vous annonce, docteur?

Le jeune homme enjamba rapidement les marches usées du vieux escalier de pierre et pénétra sans bruit dans la chambre. Berthe n'avait pas quitté son poste et ne tourna pas les yeux vers lui quand il entra. Sentinelle attentive, on eût dit qu'elle montait la garde pour empêcher la mort d'approcher.

— J'amené un chirurgien et vous demande de lui céder la place; il lui faut toute la liberté d'esprit pour examiner le pauvre Armand.

Elle fit un signe négatif.

— Croyez-moi, c'est urgent, insistait-il en essayant de dominer l'énervement qui le gagnait.

— Non, non, je ne vous l'abandonnerai pas. Vous voulez m'écarter parce qu'il va mourir et je lui

ai promis, au contraire, de l'assister jusqu'au dernier moment. Peut-être aura-t-il à la fin une lueur de connaissance.

— Ma pauvre sœur, vous déraisonnez. Le docteur serait-il là s'il n'y avait rien à tenter?... chaque minute que nous perdons lui enlève une chance.

Fanchon se montra à son tour et prit la jeune femme par le bras.

— Allons, Madame, soyez raisonnable, on n'a pas besoin de nous parer là; venez dire votre chapelet avec moi, cela vaud

LES LUNDIS DES HAUTES ETUDES

Notre "douloureux et hallucinant" problème social

Il dépasse le problème ouvrier, qu'il englobe — Triple donnée: urbaine, rurale et familiale — 1929, aboutissement d'une crise déjà longue — Migrations anciennes — Paupérisme des villes — Les maigres revenus du citadin et du rural — Le problème particulier de la famille nombreuse — Renversement démographique de la province depuis 1871 — Les assurances sociales doivent être un couronnement — Réadaptation de l'enseignement, création de centres de recherches — Meilleure connaissance du milieu physique

COURS DE M. ESDRAS MINVILLE

M. Esdras Minville a qualifié "douloureux et hallucinant" le problème social en la province de Québec, à la triple donnée urbaine, rurale et familiale.

M. Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, a traité ce sujet hier soir dans l'amphithéâtre de l'Ecole, comme quatrième et dernier cours public donné par un professeur de cette maison. L'une des initiatives de l'éminent directeur durant la présente année universitaire a été cette série de cours publics, dont chacun constitue un faisceau de recherches de la part des professeurs. M. François Vézina devait donner hier le cours consacré au crédit social, mais la maladie l'en a empêché. Ce cours est même supprimé. Le cours de M. Minville, qui ne devait avoir lieu que le 11 mars, mais qui a eu lieu hier, clôt la série de cette année.

L'étude de M. Minville éclaire d'un jour cru notre problème social, trop souvent limité à tort à notre problème ouvrier, comme le remarque le conférencier. Voici un résumé substantiel de son travail, propre à guider tous ceux qui se penchent sur les "conditions d'existence de notre population en face des exigences de notre milieu et de notre époque".

Notre problème social

Le problème social comme le conférencier l'entend dépasse le problème ouvrier qu'il englobe. Il s'agit ni plus ni moins que des conditions d'existence de notre population en face des exigences de notre milieu et de notre époque.

Le problème social ainsi posé n'a pas en soi d'explications. Il est l'aboutissement d'une évolution déjà longue, et l'on n'y saurait rien comprendre si on ne le place dans sa perspective historique. Ce problème présente un aspect psychologique qui correspond au complexe mental de notre population. On ne saurait donc le résoudre par de simples techniques ou des solutions d'emprunt.

Reprenant un exposé qu'il avait déjà eu l'occasion de faire ailleurs, le conférencier dégage ce qu'il appelle les trois données fondamentales du problème social: la donnée urbaine, la donnée rurale et la donnée familiale.

Dans les villes

La donnée urbaine se décompose elle-même en deux éléments principaux: a) le chômage, qui apparaît brusquement en 1930, atteint son paroxysme au plus profond de la crise économique, soit en février 1933, et depuis lors tend à diminuer, bien que des milliers de personnes doivent encore compter pour vivre sur les allocations de chômage.

Le chômage a frappé surtout les centres industriels et en particulier ceux qui comptent d'abord sur la grande industrie. Les statistiques du chômage semblent confirmer l'opinion qui, dès avant la crise, se répandait dans la province, à savoir que la grande industrie, introduite trop brusquement dans notre économie, n'a pas produit tout le bien qu'on en espérait, qu'elle a au contraire sérieusement compromis la stabilité sociale, condition de la stabilité économique.

b) Le chômage même généralisé, comme passé à l'état chronique, ne donne pas une vue complète du problème des villes. Celui-ci existerait même si, par impossible, le chômage était brusquement réabsorbé. Dès avant la crise et durant les plus belles époques de prospérité économique, en effet, le paupérisme s'installait, du moins dans certaines de nos grandes villes.

Une enquête du Board of Trade et de la City Improvement League conduite en 1934-35 sur les conditions de logement a révélé qu'il y avait à cette époque à Montréal et la banlieue environ 180,000 personnes vivant d'un salaire de \$450 à \$850 par année, dont 80,000 touchaient un salaire de \$450 à \$650 par année. Il y a lieu de se demander au prix de quelles privations ces gens arrivent à subsister. De même il y a lieu de s'interroger sur la portée sociale et économique d'un pareil état de choses. Cette masse de gomme-petits représente un pouvoir d'achat très réduit; en revan-

che, par sa seule présence, elle pose toute une série de problèmes difficiles et coûteux: assistance, hygiène publique, logement, etc.

Bref, encombrement des villes, chômage chronique, prolétariat grandissant, avec les maux d'ordre matériel et moral qui en découlent: voilà les éléments principaux de la donnée urbaine du problème social.

Dans les campagnes

Mais ce problème comporte une autre donnée non moins grave, non moins difficile, non moins pressante et qui, au surplus, est bien antérieure à la donnée urbaine et de laquelle elle est dans le rapport de cause à effets: la donnée rurale.

Une enquête sommaire des Sociétés de Colonisation a révélé qu'il y avait, en 1935-1936, dans les campagnes environ 55,000 célibataires et 22,000 jeunes ménages qui ne savaient que faire ni où aller. Or, c'était là l'accumulation humaine des années de crise seulement. En effet, la situation sociale des campagnes nous est apparue sous son vrai jour en deux étapes successives. D'abord dans les années qui suivirent la fermeture en 1922 des frontières américaines à l'immigration. Il était devenu tellement ordinaire, depuis un siècle, de voir notre surcroît de population émigrer, que la situation résultant de la nouvelle politique américaine étonna quelque peu. Puis, en 1932-33, lorsque, au plus fort de la crise, les grandes villes comme Montréal imposèrent des conditions de séjour plus ou moins prolongées au service des allocations de chômage. L'afflux habituel des campagnards vers les villes fut du coup sérieusement entravé. C'est à partir de ce moment que commença tout de bon l'accumulation qui signale les Sociétés de colonisation.

Ramené à l'essentiel, le problème social des campagnes en est un de niveau de vie considéré par rapport à celui des populations urbaines, mais surtout par rapport aux besoins élémentaires de la population. Les différences trop marquées de niveau de vie entraînent des va-et-vient démographiques, des regroupements de population. Il n'y a pas d'autres explications sérieuses à l'émigration qui a poussé au cours du dernier siècle des centaines de milliers de nos gens aux Etats-Unis, et vers les grandes villes. Le niveau de vie dans la plupart de nos régions rurales a toujours été inférieur aux besoins élémentaires de la population, si l'on entend par là, outre la subsistance quotidienne, la nécessité de pourvoir à l'établissement des jeunes générations.

Le conférencier cite des chiffres à l'appui de son affirmation. Il analyse la situation des travailleurs ruraux, montre quelles sont les conséquences sociales et économiques d'un niveau de vie trop bas. L'insuffisance des ressources ralentit ou empêche les progrès techniques indispensables.

La famille

A ces deux données du problème social, la donnée urbaine et la donnée rurale, s'intègre pour les compléter, l'élément encore et les aggraver la donnée familiale. Les études et les travaux consacrés chez nous au problème social l'ont habituellement traité ou bien du point de vue de l'individu (salaires, pensions, assurances de toutes sortes), ou bien du point de vue de la collectivité (bien commun, harmonie des classes, etc.); ils ont généralement négligé une institution intermédiaire qui est pourtant l'épanouissement naturel de l'individu et le fondement de la société: la famille. Et pourtant dans une société où la famille est généralement nombreuse et chez un peuple dont l'avenir comme entité ethnique est intimement lié à l'accroissement de son nombre, donc à la préservation de ses sources de vie, le problème social ne peut affecter la même allure que dans une société à petites familles, chez un peuple bien établi dans l'indépendance et la stabilité politiques.

A la suite de Léon Gérin, le conférencier rappelle ce qu'était le régime social d'autrefois, et les transformations qu'il a subies sous les influences extérieures du grand commerce et de la grande industrie devenues plus puissantes que ses propres forces de résistance. A la famille détachée de la campagne une formule de subsistance s'est offerte qui est la contre-partie de celle à laquelle elle était jusque-là adaptée: le salariat, l'inspiration individualiste, par opposition à l'exploitation directe, plus conforme aux besoins de la famille nombreuse. Et c'est ainsi que s'est préparé le drame de la famille urbaine au sujet de laquelle les sociologues s'interrogent aujourd'hui. Comment nourrir, vêtir, élever des enfants dans les grandes villes quand on dispose d'un revenu de \$500 ou \$600 par année? L'enfant est une charge, et à chaque nouveau venu s'ouvrent de nouvelles perspectives de privations. Or les observateurs du mouvement démographique s'inquiètent d'un phénomène: la diminution rapide du taux de la natalité. Il y a sans doute à cela des raisons d'ordres divers, en particulier la nécessité pour la famille de s'ajuster aux conditions économiques que le milieu urbain lui impose.

Famille urbaine et famille rurale

La famille rurale n'en est pas encore à chercher semblable solution. D'une certaine façon ses conditions d'existence sont moins précaires. Durant les périodes de crise, par exemple, elle échappe au dénuement total de la famille urbaine tombée en chômage. Mais même aux meilleures époques, s'il faut assurer la subsistance de huit ou dix enfants, les revenus d'une façon générale les revenus dont elle dispose lui permettent à peine de faire face aux exigences quotidiennes les plus élémentaires, à plus forte raison de contribuer dans toute la mesure du nécessaire à l'établissement des enfants.

A ce point de vue on peut même dire que la famille rurale est moins bien placée que la famille urbaine, car dans les villes on peut pousser plus loin, sans qu'il en coûte, l'insubordination des enfants, les mettre en possession d'un métier, etc. La famille rurale a donc à cœur de diriger ses enfants vers le collège régional et payer assez cher ce que la famille urbaine obtient gratuitement. Si elle désire plutôt les mettre en possession d'un établissement productif: ferme, atelier, sauf exception, ses moyens ne le lui permettent pas.

Cette situation ne va pas sans certaines conséquences. Les statistiques révèlent, en effet, que durant les périodes de prospérité économique le surcroît de population des campagnes se dirige vers les villes. Les ruraux arrivent dans les villes dans les plus mauvaises conditions possibles: sans instruction, sans argent, sans métier. Pris par la nécessité de gagner immédiatement pour leur vie ils s'adonnent aux travaux les plus rudimentaires: terrassiers, débardeurs, manoeuvres, tombent dans la masse anonyme et lamentable des gomme-petits voués à une vie sans aisance et que guette le chômage aux moindres fléchissements des affaires. Et c'est probablement ce qui explique qu'une si forte proportion des secours de Montréal sont des sans-métiers.

Durant les périodes de crise, au contraire, le surcroît de population des paroisses rurales se déverse, faute de mieux, dans les régions de colonisation. Mais dans un cas comme dans l'autre, départ pour la ville ou établissement dans les colonies, si l'on excepte les héritiers dont l'existence se poursuivra sur le bien paternel, on constate que chaque génération recommence à zéro.

Les assurances sociales

Au problème social on propose des solutions diverses. Parmi ces solutions il en est d'utopiques qui ne méritent pas d'être discutées; il en est de bien intentionnées, mais que l'on ne doit accepter qu'avec la plus extrême prudence parce qu'elles sont prématurées, inopportunes. Telles paraissent être les assurances sociales que tant de gens réclament depuis quelques années. Les assurances sociales doivent venir comme le couronnement d'une organisation économique aussi parfaite qu'il est possible aux hommes de la réaliser. La seule partie du revenu collectif qui n'est pas absolument indispensable à la vie économique doit leur être appliquée. Or c'est le contraire qui se produit: chez nous si les gouvernements s'engageaient à fond dans les assurances sociales: nous affecterions à des fins directement sociales des ressources et des énergies dont la vie économique a le plus grand besoin. Il y a même lieu de craindre que dans l'état actuel de notre économie les assurances sociales, si l'on ne procède avec la plus extrême prudence, n'aggravent le mal qu'elles prétendent soulager, en rendant plus difficile, par l'augmentation des prix de revient ou des impôts, le sort des classes qui ne participent pas aux salaires et aux bénéfices industriels et sont chargées des familles les plus nombreuses.

Réadaptation économique

Le mal social étant économique dans ses causes, la solution que l'on doit préconiser d'abord et avant tout, c'est la réadaptation dans tous les domaines de notre organisation économique aux besoins de notre population et aux particularités de notre milieu. Et si nous voulons atteindre le mal dans ses causes profondes, c'est par la campagne que cette œuvre de réadaptation doit commencer, afin de relever le niveau de vie de la population rurale, ainsi de la stabiliser, de l'empêcher d'affluer à la moindre reprise des affaires vers les villes pour y désorganiser le marché de la main-d'œuvre, aggraver les problèmes qui s'y posent ou les repousser à mesure que l'on s'attachera à le résoudre. Le problème social des villes n'est soluble que si on l'isole, que si un rajustement économique général régularise les mouvements de population, permettant ainsi d'appliquer aux problèmes urbains des remèdes spécifiques.

La province de Québec ne doit pas, cependant, renoncer à toute forme de législation sociale puisque son problème social comporte une très sérieuse donnée familiale. Dans l'opinion du conférencier la première forme de législation sociale que l'on devrait préconiser serait la réadaptation de nos lois au fait de la famille ou, si l'on préfère, l'institution d'un code de la famille.

Paievements internationaux

Statistique pour le Canada

Ottawa, 5 (Du Bureau de la Statistique) — Les grandes lignes de la balance canadienne des paiements internationaux pour l'année 1939 sont les mêmes que celles que l'on retracé dans les rapports pendant une certaine période. Comme tel en a été le cas chaque année depuis 1933, le revenu extérieur courant du Dominion a excédé par une forte marge les déboursés courants en d'autres pays. La balance des crédits sur le compte courant en 1939 est de \$209,000,000 à rapprocher de \$180,000,000 en 1938 et \$218,000,000 en 1937.

Les recettes provenant de chacune des trois principales sources de revenu (marchandises, ou et tourisme) sont à un plus haut niveau qu'en 1938; mais les paiements aux autres pays en intérêts, dividendes et transport sont également plus considérables. Les crédits nets dérivés du commerce des marchandises se placent à \$202,000,000; le commerce touristique, à \$165,000,000; et les exportations nettes d'or non monétaire, à \$184,400,000. Les crédits nets sont partiellement absorbés par les paiements nets d'intérêts et dividendes aux capitalistes étrangers, qui s'élèvent à \$260,800,000, et les paiements sur solde pour le transport et les services divers, qui s'établissent à \$81,600,000. En conséquence, la balance créditée au compte courant est de \$209,000,000; en d'autres termes, cette somme représente l'excédent du revenu extérieur du Canada provenant des marchandises et des services sur les déboursés faits en d'autres pays.

Bien que les mouvements de capitaux en 1939 continuent de se faire surtout vers l'extérieur, il y a d'importants contre-mouvements et des circonstances spéciales qu'il faut considérer. Le retrait net des valeurs mobilières canadiennes détenues à l'étranger est encore une caractéristique frappante du compte capital canadien. L'excédent des retraits sur les nouvelles émissions à l'étranger, puisqu'un certain \$90,200,000 en regard de \$61,900,000 l'année précédente. Le rachat après le début des hostilités d'une partie des titres enregistrés 3/4 p. c. 1930-50 du Dominion du Canada a été un facteur majeur contribuant à ce fort excédent des retraits sur les nouvelles émissions à l'étranger, puisque un certain nombre des autres obligations détenues à l'étranger et rachetées pendant l'année ont été refinancées par de nouvelles émissions d'obligations vendues aux Etats-Unis. Cette opération de rapatriement commencée en novembre, est un important facteur dans la contribution du Dominion à l'effort de guerre des Alliés. En contraste, la vente de nouvelles émissions aux Etats-Unis avant la guerre a été plus considérable que le rachat d'émissions détenues en ce pays-là. Le retrait net de \$90,000,000 ne représente pas une sortie nette de fonds égale à cette somme entière en 1939, car il y a eu des changements compensés dans l'actif et le passif bancaire à court terme en rapport avec ces transactions de valeurs mobilières dont il est tenu compte à l'item "Autres mouvements de capitaux".

La forte rentrée de capitaux provenant du commerce international en valeurs mobilières en cours contraste avec la sortie de capitaux pour le retrait de valeurs. Les ventes de valeurs mobilières aux autres pays surpassent les achats de \$72,000,000. Cette rentrée de capitaux provient des Etats-Unis, des autres pays étrangers, le Canada ayant racheté sur solde des valeurs mobilières du Royaume-Uni. La rentrée, bien que plus forte que les cinq premiers mois, s'est maintenue durant toute l'année exceptée en juin et septembre. Après septembre, presque toute la rentrée de capitaux provient des Etats-Unis. Cette rentrée de capitaux dérivée du commerce international en valeurs mobilières est principalement attribuable au commerce en valeurs du Canada et des Etats-Unis. Les valeurs canadiennes sont vendues sur solde aux capitalistes des Etats-Unis et de l'Europe; les Américains préfèrent des obligations canadiennes, tandis que les pays étrangers demandent surtout des actions canadiennes. Les ventes d'action des Etats-Unis par les Canadiens sont substantielles.

Le courrier des Etats-Unis

Londres, 4 (CP) — Le ministre de l'Information, sir John Reith, a démenti aujourd'hui aux Communes, en réponse à une interpellation du député travailliste, Arthur Henderson, la rumeur qui veut que les autorités anglaises fassent le courrier des Etats-Unis afin de prendre connaissance de secrets commerciaux. Il a ajouté que l'on prenait des mesures pour mettre fin à cette rumeur.

Le "Conte di Savoia"

New-York, 4 — Le paquebot italien Conte di Savoia a appareillé samedi à destination des ports européens, avec 247 passagers, parmi lesquels on remarque l'ambassadeur d'Italie à Moscou, M. Augusto Bissolati, le comte Bernadotte, commissaire de la Suisse à l'Exposition de New-York, Mlle Anna de Dampierre, de Paris.

Cette œuvre de réadaptation économique suppose elle-même deux initiatives préalables ou simultanées: 1) la réadaptation de notre enseignement à tous ses degrés; 2) la création d'un centre d'études et de recherche économique qui nous renseigne avec plus de précision et d'exactitude sur les virtualités de notre milieu. La réalité a des exigences sur lesquelles on ne ferme pas les yeux impunément.

Notre enseignement sera bien adapté, notre vie économique réajustée, nous n'aurons besoin ni du jour ou l'un et l'autre procéderont d'une meilleure connaissance de notre milieu physique.

M. Houde et le parti libéral

On ne sait pas encore si M. Houde sera ou non candidat à l'élection du 26, mais une chose est sûre: il ne combattra pas le parti libéral. Le maire a assisté hier soir au banquet donné à l'hôtel Windsor, en l'honneur de M. Maurice Hart, député de Saint-Jacques, et il a dit qu'une des raisons pour lesquelles il assistait à ce banquet c'était de mettre fin aux rumeurs qu'il serait candidat contre le parti libéral aux prochaines élections.

M. Houde a signalé qu'un orateur venait de dire que tous ceux qui assistaient au banquet étaient de francs libéraux. Le maire dit que s'il n'est pas encore un franc libéral, il est en grande sympathie avec le gouvernement de M. Godbout. Il a ajouté que dans les circonstances, il ne croit pas qu'il pourrait combattre les libéraux au point de vue fédéral. Au cours de la campagne provinciale il a dit des choses qui ont pu blesser certaines gens, mais il ne croit pas avoir dit quoi que ce soit qui ait pu blesser le parti libéral.

M. Ernest Bertrand, député sortant et candidat dans la circonscription fédérale de Laurier, a dit que ce banquet était une image de l'unité du parti libéral en ce qu'on y trouvait réunis des citoyens de race française, anglaise et juive, pour rendre hommage à l'unique représentant des Juifs dans l'Assemblée législative de Québec. Les autres orateurs ont été MM. Grégoire Bélanger, l'échevin Goyette, Alonzo Savard, Roméo Fortin, A.-M. Klein, Harry Cohen, Louis Bass, et le héros de la fête, M. Hart, qui a promis qu'il s'efforcera de représenter la minorité juive à Québec comme l'ont fait ses prédécesseurs.

Faits divers

Trouvé empoisonné

Vers neuf heures, hier soir, un jeune homme du nom de Victor Godin, 20 ans, qui demeurait au no 1936, rue Montcalm, appartement 23, a été trouvé inconscient dans sa chambre et, après avoir été transporté à l'hôpital Saint-Luc, est mort empoisonné une couple d'heures plus tard. D'après les médecins, Godin aurait absorbé six onces de créoline, médicament utilisé au non. Godin était un employé de théâtre. Il aurait tenté de s'enrôler dans l'armée, mais en vain. Une enquête par coroner aura lieu dans son cas.

La mort de deux jeunes filles à Québec

Québec, 5. (D.N.C.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier après-midi, à l'issue de l'enquête tenue sous la présidence du Dr Marceau, coroner du district, dans le cas des deux jeunes filles, Bertha et Delvina Pilote, âgées respectivement de 20 et 24 ans, qui ont perdu la vie de bonne heure samedi matin dans un incendie qui a détruit la pension Béchard, maison où elles habitaient depuis cinq jours.

Un détail particulièrement tragique a été révélé au cours de l'enquête. Mme Béchard a déclaré, en effet, qu'elle s'était rendue voir les deux jeunes filles, vers 11 h. 30 samedi soir. Toutes deux avaient alors revêtu leurs vêtements de nuit. Lorsqu'elles furent découvertes par les pompiers, elles avaient remis leurs bas, leurs souliers et leur robe, ce qui indique clairement que Mlle Pilote ont essayé de fuir devant l'incendie, mais qu'elles furent saisies par la fumée et asphyxiées dans leur chambre.

Dix réinstallations à la Sûreté provinciale

M. Louis Jarguilles, agent spécial à la Sûreté provinciale, annonce la réinstallation de neuf détectives et d'un agent qui avaient été remerciés de leurs services à la suite de l'avènement du régime Duplessis. Ce sont MM. Ephrem, Larivière, Pierre Raymond, Paul Favreau, J.-A. Lavigne, Auguste Marsolais, Albert Ogier, William-R. Allen, Georges Courville et Léopold Hébert, détectives, et Roland Blais, agent.

Un train fait un plongeon de 75 pieds, au Japon

Plus de 120 voyageurs auraient perdu la vie

Tokyo, 5 (C.P.-Havas) — On pense que plus de 120 voyageurs ont perdu la vie, aujourd'hui, lorsqu'un train a plongé dans la rivière, à Raihuwaku, sur la frontière des Préfectures de Niigata et de Yamagata, dans le nord du Japon.

La locomotive et les six wagons de voyageurs qu'elle tirait ont fait le plongeon fatal à l'endroit précis où un pont venait d'être détruit par une avalanche. Le convoi est tombé d'une hauteur de près de 75 pieds dans un cours d'eau d'environ 400 pieds de profondeur à cet endroit.

Les secouristes de secours ont été retardés dans leur travail par la neige. Des 21 personnes qu'on a pu secourir huit étaient blessées grièvement. A date on a retrouvé deux cadavres.

C'est juste en sortant d'un tunnel que le train devait, 50 pieds plus loin, s'engager sur le pont. Le mécanicien n'eut pas le temps de constater que le pont était disparu.

VITRAIL

par Cécile CHABOT

Poèmes, illustrations de l'auteur. Volume de 125 pages, format 8 1/4 x 6 1/2. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Le cardinal Verdier rend visite aux armées

France

"N'est-ce pas pour une nouvelle croisade pour la défense de la civilisation chrétienne contre la barbarie moderne que vous avez pris les armes?"

Paris, 5. (P.C.-Havas). — L'archevêque de Paris vient de partir pour un voyage aux armées. En effet, ce prélat, qui a le titre le plus élevé de la hiérarchie religieuse et militaire, celui d'aumônier général de l'armée française, voulait prendre un premier contact avec les troupes françaises.

C'était dans une ville de la zone des armées, au soir. La vieille cité dormait sous le ciel noir: pas une lumière. Dans cette région, les alertes sont fréquentes. Cependant, après la soupe, les soldats s'en allaient, enveloppés dans leurs capotes kakiées vers la vieille basilique. Celle-ci a connu l'occupation pendant l'autre guerre. Elle en porte la meurtrissure dans ses vieilles pierres. L'ennemi, en s'en allant, a même miné le sanctuaire. Celui-ci, pour l'instant, est bondé d'une assistance en uniforme. Rien que des hommes qui, d'un élan, se lèvent lorsque paraît dans sa cappamagna le cardinal-archevêque de Paris.

"Soldats, dit-il, c'est à vous que je veux parler. Vous continuez avec la sérénité traditionnelle de vos pères. Eux, avaient bâti cette cathédrale, comme un acte de foi, comme un bastion avancé de la civilisation qu'ils vous ont léguée. C'est cette tradition d'une incomparable grandeur qui vous amène ici d'un même cœur pour un même but."

Puis le prince de l'Eglise, devant cet auditoire, où le soldat de deuxième classe coudoie son chef de compagnie, évoque les grands gestes de l'épopée française: les Croisades et la Chévalerie.

"Dignes successeurs de ces grands ancêtres, ce sont les mêmes gestes que vous renouvez aujourd'hui. La venue et l'orphelin que protège le chevalier saisi peur, ne sont-ils pas ces petites nations égarées par des vagues brigands de grand chemin? N'est-ce pas pour une nouvelle croisade, pour la défense de la civilisation chrétienne contre la barbarie moderne que vous avez pris les armes?"

Le cardinal évoque les derniers enseignements du grand pontife que fut Pie XI.

"Soyez fiers d'être les acteurs de tels événements. Nul n'a le droit d'être médiocre quand on sait qu'il s'agit de défendre une cause aussi magnifique que la nôtre. Si obscure que soit votre tâche, dites-vous bien que vous contribuez au succès final. Ce sont les petites choses qui font les grandes. Ce sont les sacrifices qui emportent la décision divine."

Et avant de donner la bénédiction pontificale à l'auditoire sous les armes, le cardinal achève ainsi son prône: "Vous êtes au service d'une cause admirable. Soyez fiers. Le pays et le monde entier tournent les yeux vers vous. Ayez confiance. Dieu n'abandonne jamais ceux qui l'aiment et qui travaillent pour lui."

Mort du général Edouard Duseigneur

Lyon, France, 5 (A.P.) — Le général Edouard Duseigneur, ancien chef de l'état-major du ministère français de l'Air et l'une des 71 personnes qui furent accusées, en 1937, d'avoir participé à une conjuration fasciste qui avait pour but de renverser le gouvernement de la République, est mort, à Lyon, hier. Il avait été mis en liberté sous caution.

LA BONNE CHANSON

"Un foyer où l'on chante est un foyer heureux"

Personne n'est obligé d'acheter un album de LA BONNE CHANSON, mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

La collection de LA BONNE CHANSON comprend actuellement 100 chansons différentes et la "Série des Jeunes" (paroles et mélodies).

Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Une artiste de chez nous a illustré le titre de chaque chanson.

Album relié de 50 chansons \$1.00 chacun
(2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$1.50 chacun)
51 à 100

Album relié, couverture simili-cuir \$1.50 chacun
(2 albums: 1 à 50 (au lieu de \$2.00 chacun)
51 à 100

"Série des Jeunes", album broché 35
album relié 50

Ajouter 10 sous par frais de port dans chaque cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pour connaître les origines de Montréal

"Ville-Marie"

par M. l'abbé LIONEL GROULX

Cette élégante brochure de vingt-quatre pages inaugure la Collection du Troisième Centenaire, publiée aux Editions du "Devoir".

Elle résume, avec la clarté, la précision et l'habituelle éloquence de l'auteur, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les origines de Montréal. C'est une excellente brochure à répandre comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco; \$7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes à l'unité et à la douzaine doivent être rigoureusement accompagnées du prix d'achat.

L'ordre social chrétien

Ce qu'il est
Ce qu'il faut faire pour le réaliser
par le

R. P. M. MATHIEU, S.J.

TABLE DES MATIERES:

L'Eglise et l'Etat.
La prééminence de l'Eglise.
Les devoirs de l'Etat.
La tolérance.
L'inspiration de l'ordre social chrétien.

APPENDICES:

L'origine divine de l'autorité.
L'institution de l'Eglise.
L' "état" et l' "hypothèse".
Brochure de 146 pages.
Au comptoir ou par la poste .40

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A Québec

Les nominations

Dans la "Gazette officielle"

Québec, 5. — La Gazette officielle de Québec du 2 mars 1940 publie les nominations suivantes:

Il a plu à son honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes:

Québec, le 13 janvier 1940
M. Aimé Tremblay, d'Amqui; greffier de la Cour de magistrat du district électoral de Matapédia, à Amqui, à compter du 16 janvier 1940.

Québec, le 25 janvier 1940.
M. le lieutenant-colonel P.-A. Pluie, Commissaire de la sûreté provinciale, de Montréal; commissaire des prisons et autres maisons de détention sous le contrôle du gouvernement de la province, à compter du 1er février 1940.

Québec, le 1er février 1940
M. J.-Charles Larouche, député-régistrateur, de Baie Saint-Paul; registraire de la deuxième division d'enregistrement de Charlevoix, greffier de la Cour de circuit et greffier de la Cour de Magistrat du district électoral de Charlevoix, à Baie Saint-Paul, à compter du 15 février 1940.

Québec, le 9 février 1940
MM. Félix Bouffard, de l'Étang-du-Nord (Iles-de-la-Madeleine) et Bonaventure Bourgeois, de Saint-Bonaventure (Bonaventure), tous deux réviseurs de la Commission des pensions de vieillesse, de Québec; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Gaspé; Médéric Robitaille, réviseur de la Commission des pensions de vieillesse, de Québec; de Saint-Cuthbert (Berthier); juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Joliette; Médéric Pelletier, réviseur de la Commission des pensions de vieillesse de Québec, de Rawdon (Montcalm); juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montcalm; Arthur Hébert, de Sainte-Martine (Châteauguay-Laprairie); Wilfrid Brisebois, 1014, Laurier, Outremont; J.-A. Lapierre, Daulhousie St. (Soulages); tous trois réviseurs de la Commission des pensions de vieillesse de Québec; Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du meuble, à Montréal; J.-Auguste Bellefleur, entrepreneur de pompes funèbres, 7736, Saint-Hubert, Montréal; David-Tancrède Rouleau, marchand, de Sainte-Rose (Laval) et Henry Seret Opzoomer, agent d'assurances, 288 Ave Victoria, Saint-Lambert; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montréal; Arthur Autotte, réviseur de la Commission des pensions de vieillesse de Québec, Saint-David (Yamaska); juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Richelieu; Roger Guilbault, comptable, de Groulxville; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec; Jean Leblond, cultivateur, de Biencourt, et Edmond Bérubé, marchand, de Saint-Damase (Matapédia); juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Rimouski; Joseph Lebeau, réviseur de la Commission des pensions de vieillesse de Québec, Saint-Jérôme (Terrebonne); juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Terrebonne. Tous les juges de paix nommés dans le présent paragraphe le sont avec le pouvoir de recevoir le serment et de faire exécuter les dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q., 1925, chapitre 145).

M. Alcide Plouffe, agent de station (Pacificque Canadien), de St-Félix de Valois; adjoint à la Commission de la paix du district judiciaire de Joliette.

MM. Napoléon Chrétien, barbier, et J.-N. Morin, comptable, tous deux de Black Lake; nommés pour agir, avec MM. Thomas Gagné et Joseph Breton (nommés en 1928) comme commissaires pour tenir la Cour des commissions de la paroisse de Saint-Désiré du Lac Noir, comté de Mégantic, (maintenant la ville de Black Lake).

Québec, le 15 février 1940.
MM. Roger Fortin, résident de la ville de Victoriaville, Victoriaville; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire d'Arthabaska, Raoul Turcotte, employé de la cité de Chicoutimi, Chicoutimi; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Chicoutimi; Nicholas-G. Panchuk, interprète, 2481, Rachel-est, Montréal, André-Paul Dufresne, examinateur des douanes et accises, 169, 2e rue, Longueuil, Sydney Richard Vardon, sous-intendant du Old People Home, 5141 Notre-Dame est, Montréal, et Charles-S. Smith, fleuriste, 17, 39e avenue, Lachine; juges de paix avec

juridiction sur le district judiciaire de Montréal; Adélard Laliberté, marchand, 126, Durocher, Québec, et Ferdinand Fortier, médecin, 256, 3e avenue Limoilou; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec; J.-P. Gagné, agent, Sainte-Anne de Rimouski, Charles-Eugène Rioux, maître de poste, Price, et François Bélanger, infirmier à l'hôpital de Rimouski, de Rimouski; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Rimouski; Omer Bernier, commis de bureau, de l'île Maline, et J.-B. Moreau, inspecteur de colonisation, de l'Ascension; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Roberval; L.-E. Findlay, sec-trés., Danville, juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Saint-François, et Achille Houle, administrateur de la carte d'identification, des Trois-Rivières, juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire des Trois-Rivières. Tous les juges de paix nommés dans le présent paragraphe le sont avec le pouvoir de recevoir le serment et de faire exécuter les dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q., 1925, chapitre 145).

Conventum des anciens de l'École Technique

Comme on l'a déjà annoncé, les anciens de l'École Technique tiendront le 30 mars prochain leur premier grand conventum. Cet événement coïncidera avec l'ouverture de l'exposition rétrospective de l'art de l'imprimerie, qui aura lieu également à l'École Technique le 30 mars pour commémorer le 500ème anniversaire des découvertes de Gutenberg.

M. Henri Groulx, secrétaire de la province, a bien voulu accepter la présidence d'honneur des fêtes qui se dérouleront ce jour-là à l'École Technique.

Vendredi dernier, le comité de propagande du conventum avait été convoqué par M. Hector-F. Beupré, directeur de l'École Technique, pour fixer les détails des fêtes. Une quarantaine d'anciens représentant chacun des promotions de diplômés assistaient à l'assemblée présidée conjointement par MM. Beupré et McLeish, assistant-principal.

Le programme de la journée qu'on a fixé comprend une visite de l'École, une séance académique, l'ouverture de l'exposition Gutenberg et, le soir, un grand banquet qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de M. Henri Groulx et sous la présidence active de deux des premiers diplômés, M. R. Normandin et E. Côté.

En dépit du travail du comité de propagande, il reste plusieurs anciens dont on n'a pu trouver les adresses. Comme d'ici quelques jours M. Beupré enverra à chacun des anciens dont l'adresse est connue une convocation et le programme détaillé de la journée, ceux qui ne recevraient pas cette communication sont priés de ne pas croire à une négligence et de communiquer avec M. Hector-F. Beupré, directeur de l'École Technique, 200, rue Sherbrooke, Plateau 9091, afin de leur permettre au comité de propagande de compléter son travail.

Mort du curé de St. Aloysius

M. l'abbé Edward-Gabriel Polan, curé de St. Aloysius depuis dix-sept ans, est décédé samedi matin à 63 ans.

Il était né à la Pointe-Saint-Charles, le 5 août 1876, et avait fait ses études chez les Frères des Ecoles chrétiennes et à l'école Sarsfield, puis son cours classique au collège de Montréal et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1903, par Mgr Bruchési.

Il avait été vicaire à Saint-Patrice, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, chapelain adjoint de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, et, de 1909 à 1922, vicaire à Saint-Thomas d'Aquin, succédant, en 1922, au curé Shea, à St. Aloysius.

Mort de M. John McNeil

Toronto, 5. (C.P.) — M. John McNeil, vice-président de l'Imperial Oil Company, est mort, à l'âge de 57 ans, à Vancouver, où il était venu de l'affaire.

M. McNeil entra au service de la Grant-Hamilton Oil Company en 1909, et fut nommé vice-président de la Canadian Oil Company à Halifax, en 1904. C'est en 1906 qu'il devint gérant-adjoint de l'Imperial Oil dans l'est canadien. Il en était le vice-président depuis 1935.

Situation de l'emploi en février

Ottawa, 5. — Bien que l'emploi industriel au Canada au 1er février fasse voir une contraction en regard du 1er janvier, il atteint le plus haut point à cette date au cours des vingt ans de statistiques connues; le déclin par rapport au 1er janvier concorde avec le mouvement qui a débuté au milieu de l'année 1938 et en 1939. Les rapports des 11,877 patrons dont les personnels comprennent 1,177,600 hommes et femmes au 1er février se comparent à 1,135,619 employés au 1er janvier. En se basant sur la comparaison des nombres-index pour le 1er février 1939 et 1940, on peut estimer que les employés des firmes collaboratrices à cette dernière date existent de plus de 7,000 les personnes employées au 1er février 1939.

Il y a une amélioration saisonnière dans les manufactures, dont les établissements collaborateurs rapportent une augmentation constatée le 1er février 1939 ou 1938, mais il est plus faible que l'avance moyenne observée au début de février depuis 1920. A ce sujet, la dernière augmentation ressemble aux diminutions de la fin de l'année en regard desquelles elle représente surtout une reprise, et le nombre d'ouvriers réengagés constitue près de 37 p.c. du nombre d'employés mis à pied au 1er janvier; cette proportion se compare favorablement à celle de moins de 49 p.c. en moyenne constatée au 1er février dans dix-neuf années précédentes. Les plus fortes augmentations à la date sous revue se produisent dans le fer et l'acier, les textiles, le cuir, le bois d'œuvre et les fabriques de tabac.

Parmi les industries non manufacturières, les mines et l'exploitation, la construction et l'entretien des chemins de fer voient leur activité s'accroître, tandis que le mouvement est défavorable dans les autres groupes. Le commerce et la construction font de lourdes pertes; le ralentissement de la construction, qui se produit principalement dans les travaux de voirie, surpasse la contraction moyenne observée au milieu de l'hiver depuis 1920. De même, le personnel est considérablement réduit dans l'abâtiment du bois, la navigation et l'armement, les communications et les services.

Dans toutes les provinces l'activité est plus grande qu'au 1er février l'an dernier, mais dans les Provinces Maritimes, le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique, l'emploi est à plus haut niveau qu'en tout autre mois de février ou les statistiques sont disponibles; dans les Provinces des Prairies l'indice de février est le plus élevé à cette date depuis 1911. Comparativement à janvier, la contraction est générale exceptée dans l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Colombie Britannique, basées sur des données prononcées dans le Québec.

Les funérailles en Haïti

Etude de mœurs écrite spécialement pour le "Devoir"

Les personnes dangereusement malades reçoivent, quelques jours avant leur mort, le sacrement de l'extrême-onction. C'est une bien douce consolation, pour la famille éplorée, que cette fin dernière.

Au moment de la mort, des voisins, des amis, venant de partout, témoignent aux parents leurs sympathies. Ils offrent gracieusement leur concours pour l'érection de la "chapel ardente". Car nous n'avons pas encore en Haïti — même dans les familles les plus pauvres — des "maisons mortuaires". Nous n'en voudrions point, parce que c'est élit, à notre avis, une sorte d'abandon en envoyant, bien loin, l'être cher qui vient d'être enlevé pour toujours à notre affection.

Dans la meilleure pièce de la maison — au salon d'habitude — nous tâchons de décorer de notre mieux cet endroit avec sobriété certes, mais avec goût: on y voit des fleurs, des couronnes de roses entourant le cercueil et, entre elles, des cierges seront allumés, une grande croix placée et, autour du défunt, se trouvent de parents, des amis, des religieuses qui diront de ferventes prières.

L'annonce de la mort sera faite dans nos journaux et aussi comme cela se fait encore en France, au moyen de "faire-part" bordés de noir, ainsi conçus: "Les familles Durocher, Duval, Buteau, Roy, Morissette, etc., ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Madame Blanchard, née Etienne, pieusement décédée le 2 février 1940, dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements de l'Eglise. Elles vous prient d'assister aux funérailles qui auront lieu demain après-midi, à quatre heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, sise rue Peu-de-Chou, pour se rendre à l'Eglise du Sacré-Cœur de Turgeau."

En général, à cause du climat, les morts sont enterrés très vite: 24 heures après le décès, ainsi que le stipule l'article 76 de notre code civil.

Il arrive rarement que les funérailles aient lieu trois ou quatre jours après la mort, exception faite pour les grands dignitaires de l'Etat: président de la République, ministres, archevêques, en l'honneur desquels la musique militaire joue des airs funèbres.

Il existe chez nous, le soir même du décès, ce qu'on appelle "une veillée". Elle a pour but principal de veiller la mort et de prier pour lui.

Mais, malheureusement, des abus ont été commis. Certaines personnes y venaient surtout pour manger, pour boire du café ou du rhum et, fait regrettable, pour causer à haute voix, voire rire aux éclats, sans se soucier du respect qu'elles doivent au mort. Evidemment, la famille, déjà fatiguée, n'était qu'éprouvée davantage. Heureusement qu'on est parvenu maintenant, dans maintes familles, à supprimer ces "veillées" et à n'y inviter que des religieuses qui prient pour le repos de l'âme du disparu — ce qui est mille fois mieux, à tous les points de vue. Il existe encore dans nos campagnes des "pleureuses". Elles ont un secret particulier pour ne point laisser partir leurs larmes.

Les funérailles ont lieu, en Haïti, le matin et l'après-midi, à quatre heures. Quand elles se font dans la matinée, il y a une messe de première, deuxième, troisième classe, selon le rang du défunt et sa fortune. Dans l'après-midi, le prêtre chante un "Libera" et des psaumes, puis donne l'absoute.

Le jour des funérailles, on attend toujours à la maison mortuaire l'arrivée du prêtre avec la croix. Il bénit le cadavre, on ferme le cercueil et on part pour l'église. Dans plusieurs familles, il est d'usage d'inviter les enfants à baisser le mort pour une dernière fois. Mais, — et il faut s'y attendre — quelques enfants éprouvent une certaine crainte.

Afin de mieux marquer la sympathie que l'on a pour le défunt, les amis portent à bras, en se remplaçant de temps en temps, le cercueil jusqu'à l'église. Le corbillard précédé, chargé de fleurs et de couronnes.

Après la cérémonie à l'église, un enfant de chœur, portant la croix et précédant le corbillard, se rend jusqu'au cimetière. Les parents et amis suivent le convoi à pied, tête nue.

Si c'est une personne de haut rang qui meurt, il y a parfois au cimetière un ou deux discours funèbres, au cours desquels on fait l'éloge du disparu. A Paris, cette oraison a lieu sous le porche de l'église.

J'ai souvenir de discours que j'eus l'honneur de prononcer, en Haïti, le 9 décembre 1931, à l'occasion de la mort d'un de mes bons amis: Philippe Liataud. J'y disais ceci:

"Je dois à mon titre d'ami pour Philippe de prendre la parole en cette douloureuse cérémonie. Sans doute suis-je l'interprète des sentiments de tous en apportant sur cette tombe l'expression d'unanimes regrets, mais je tiens, et c'est là mon unique dessein, à rendre un ultime et sincère hommage à celui qui n'est plus et que j'ai toujours considéré comme mon meilleur ami."

"Philippe, mesdames et messieurs, fut — et ceux qui, comme moi, eurent la joie de vivre dans son intimité le savent, le sentent même mieux que je ne saurais l'exprimer et leurs larmes qui coulent encore sont plus éloquentes que toute parole. — Philippe, dis-je, fut, vis-à-vis de ses amis, d'une cordialité parfaite, d'une loyauté de rapports excessive et, pour tout dire en un mot, d'une simplicité de nature et de caractère qui n'avait d'égale que sa modestie. Simple et accessible à tous, il fut étroit à tous, et avec quel spontanéité ne donnait-il pas à ses amis les conseils et les consolations de son grand cœur et de son noble caractère."

"Sérieux — et combien de jeunes gens peuvent mériter ce titre! — intelligent, actif, travailleur, bien que cachant sous les dehors les plus doux et une apparente timidité une âme ardente, une foi inébranlable, une volonté ferme, une franchise et une droiture qui étaient comme empreintes sur son visage, il fut à nos yeux un modèle et vraiment nous l'aimions et l'admirions convenablement."

"Je m'incline respectueusement en déposant, avec une profonde émotion, devant la dépouille mortelle de celui qui va tout à l'heure descendre dans cette tombe pour y prendre son dernier sommeil, les regrets éternels et sincères de tous."

"Grand catholique, il eût la grâce de mourir pieusement. Et puisque la mort est le recueillement de l'âme en Dieu, puisque sa trop courte existence fut des plus dignes, sa vie des mieux remplies, puisse sa belle âme jouir d'une joie et d'un bonheur céleste!"

Le lendemain matin, la famille va au cimetière, près avoir assisté à la messe et on fleurit la tombe du défunt. Ce geste pieux se répète jusqu'au huitième jour, puis les parents font chanter une grande messe appelée "messe de prise de deuil". On est censé, ce jour-là, ceux qui sont proches ou éloignés, prendre officiellement le deuil.

La famille du défunt reçoit pendant quinze jours des visites de condoléances. Elle les rend un mois après, de maison en maison, mais exprime rarement, au moyen de cartes ou par écrit, selon l'usage du pays, ses témoignages de profonde gratitude.

Le deuil est très sévère en Haïti. Les enfants portent le deuil de leurs père et mère deux ans, et en noir. Les femmes ont, malgré le climat chaud, non seulement des robes noires, des bas noirs, mais elles ont, autour de leur chapeau, un long crêpe qui pend jusqu'aux épaules. Les hommes, outre la cravate noire, le costume noir, ont au bras gauche un brassard noir. Durant une année, au moins, on ne va ni au cinéma, ni au concert et même, à la maison, il est interdit de jouer le piano et la radio. Un an après le décès, on fait chanter une messe appelée "messe du bout de l'an".

Une de nos grandes poétesses, Mme Ida Faubert, a su traduire, dans un poème, toute la profonde douleur qu'elle éprouvait à la mort de sa fille.

En voici le texte:

[Pour Jacqueline]

Qu'on parle tout bas: la petite est morte
Les Jolis yeux clairs sont clos à jamais;
Et voici, déjà des fleurs qu'on apporte...
Je ne verrai plus l'enfant que j'aimais.

Je rêve sans doute et l'enfant sommeille.
Pourquoi, près de moi, dit-on qu'il est mort?

Pas de bruit surtout! Que rien ne l'éveille!
Ne voyez-vous pas que ma fille dort?

Mais elle a gardé la bouche entrouverte;
Sa joue est bien pâle et son front glacé;
Son petit corps semble une chose inerte...
Agenouillez-vous, la mort a passé!

Adieu, c'est fini! tes prunelles closes
Jamais ne verront le ciel rayonnant!
Tu dors pour toujours au milieu des roses,
Toi, mon sang, ma chair, ô toi, mon... [enfant]

Je ne verrai plus ton joli sourire;
Jamais ta main ne me cherchera;
Tes petites mains qu'on croirait de cire,
Jamais, plus jamais, ne me toucheront!

Adieu, mon amour, adieu, ma joie!
Je n'entendrai plus ton rire joyeux!
Ahi! comment guérir ma triste folie?
Comment vivre encore; je n'ai plus toi!

Et voici soudain qu'on ouvre la porte!
On t'arrache à moi, mon ange adoré!
Mais dans le cercueil, afin qu'il emporte... [l'enfant]

Près du tien, j'ai mis mon cœur déchiré.
Oh! ne parlez plus de la petite morte!

Le culte des morts est très en honneur chez nous. Le 2 novembre, nombreux sont ceux qui vont au cimetière à la voix éplorée des cloches, porter des fleurs et des prières aux tombes des disparus. André Maurois, dans son livre admirable: "L'art de mourir", nous peint le culte de mourir avec "l'art", c'est-à-dire, d'être toujours prêt. Bossuet, dans son "Sermon sur la mort", nous dit ces paroles sublimes et significatives: "O âme remplie de crimes, tu crains avec raison l'immortalité qui rendrait ta mort éternelle. Mais voici en la personne de Jésus-Christ la résurrection et la vie; qui croit en lui ne meurt pas, qui croit en lui est déjà vivant d'une vie spirituelle et intérieure, vivant par la vie de la grâce qui attire après elle la vie de la gloire."

Un savant français déclarait, de son côté, "que si la vie est la pourvoyeuse de la mort, n'est-ce pas aussi la mort qui alimente la vie? Vie et mort sont deux phases également nécessaires à la pérennité des êtres organisés."

Pour nous autres catholiques, la mort est le commencement de la vraie vie, de cette vie éternelle à laquelle aspire toute âme noble et digne.

Nous devons donc, dès ici-bas, nous bien préparer, en faisant de notre vie une ascension perpétuelle. Nous aurons ainsi fait notre devoir de catholique pratiquant et, comme récompense suprême, nous mériterons le royaume céleste!

Philippe CANTAVE,
Lauréat de l'Académie française,
Décoré du gouvernement haïtien.

L'intérêt du pays avant celui du parti

Un manifeste remarquable circule, de ce temps-ci, pour inviter les électeurs du Canada à user de leur droit de vote selon leur conscience et selon la valeur individuelle des candidats — Mouvement à encourager

Des milliers d'électeurs de l'île de Montréal et de toutes les parties du Canada sont à signer un document d'un genre remarquable, depuis une dizaine de jours. Ce document intitulé: "Message à Nos Candidats" a été reçu et signé par toutes sortes d'organisations, clubs, et sociétés.

La déclaration se lit comme suit:

Message à nos candidats

"Une élection est un grand bienfait de la démocratie. Cette élection nous procure l'avantage de mieux servir le Canada. Notre pays doit sortir de cette lutte plus fort et plus uni, en mesure de solutionner les problèmes qui l'attendent."

"C'est le devoir de tout Canadien de faire preuve dans cette campagne d'un esprit exempt de préjugés et d'intérêt personnel."

"Nous devons garder bien vivant l'esprit qui nous animait tous lors de la visite de nos souverains le Roi et la Reine du Canada."

"NOUS SOMMES DONC BIEN DETERMINES:

"1. A utiliser tous les bons moyens de créer un excellent état d'esprit pendant la campagne, évitant par là toute critique irréfléchie et destructrice."

"2. A aider nos candidats à maintenir l'intérêt du pays avant celui du parti ou de leurs avantages personnels et à ne pas recourir au patronage ou aux autres abus politiques."

"3. A mettre en pratique chez nous et au travail les mêmes principes que nous nous attendons à trouver chez nos candidats."

"4. A travailler pour l'avènement de chefs dont la vie publique et privée sera basée sur l'honnêteté et la croyance en Dieu."

"Nous sommes du nombre des milliers de citoyens prêts à aider tout homme qui mettra en pratique ces principes que nous considérons essentiels pour un Canada vraiment fort."

On projette de présenter ce message aux candidats eux-mêmes vers le temps de la nomination, afin que chaque candidat puisse voir qu'il, parmi ses électeurs, appuie de main ferme active ce programme.

Des groupes de citoyens intéressés à la chose publique dans différents comités ont pris l'initiative de mettre d'avant ce programme, dans l'île de Montréal.

On emploie de plus en plus de bois dur

Ottawa, 5. — Les exploitants de bois canadiens feraient bien de porter un plus grand intérêt aux bois durs, d'après le Service forestier fédéral, du Ministère des Mines et des Ressources, qui fait ressortir en même temps que les arbres à bois dur ont une valeur commerciale plus élevée que les arbres à bois mou. Les bois durs, qui comprennent tous les arbres à grandes feuilles, représentent environ 22 p. 100 du volume global du bois de dimension marchande qu'il y a dans nos régions exploitables. D'après les plus récentes statistiques, les peuplements de bois dur de valeur marchande qu'il y a dans les provinces de l'Est (le sud du Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario) contiennent 23,339 millions de cordes de bois de chauffage ou 108 millions de cordes de bois d'œuvre.

Les exploitants forestiers ont jusqu'ici grandement négligé la valeur des bois durs et ils ne la comptent guère dans l'estimation de leurs limites. L'emploi de la photographie aérienne dans les inventaires forestiers fournit maintenant plus de renseignements sur nos ressources en bois dur. Les principales raisons pour lesquelles on a négligé les bois durs sont que les industries forestières ont toujours été intéressées aux bois mous d'abord et que le flottage a toujours été le moyen de transport usité dans l'Est du Canada.

Cette situation change petit à petit par suite du plus grand intérêt qu'on porte aux bois durs et de l'emploi des camions ou des convoies mécaniques.

Bien que 40 p. 100 du bois coupé chaque année, y compris le bois de chauffage, soit du bois dur, il n'y en a toutefois que 6.5 p. 100 qui serve à la construction. Dans ce domaine, on s'en sert surtout dans les planchers, le fini des intérieurs, les portes, les meubles, dans le tournage, les accessoires de ferme, le placage et le contre-placage. On en fait aussi un emploi de plus en plus considérable dans la préparation des dormants de chemin de fer et de la pâte à papier.

On devrait favoriser la croissance des bois durs dans les régions faciles d'accès comme les bois de ferme boisés. La forêt idéale est un mélange de bois dur et de bois mou qui, tout en maintenant le sol en meilleure condition, favorise la croissance des deux espèces. Les peuplements mixtes sont d'ailleurs moins exposés aux attaques des insectes et, aux autres épidémies, parce qu'ils forment une seule espèce, ou tout au plus un seul genre, en est victime.

Pour nous autres catholiques, la mort est le commencement de la vraie vie, de cette vie éternelle à laquelle aspire toute âme noble et digne.

Nous devons donc, dès ici-bas, nous bien préparer, en faisant de notre vie une ascension perpétuelle. Nous aurons ainsi fait notre devoir de catholique pratiquant et, comme récompense suprême, nous mériterons le royaume céleste!

Philippe CANTAVE,
Lauréat de l'Académie française,
Décoré du gouvernement haïtien.

Dom Paul Bellot
à l'Alliance française

Le conférencier à la huitième réunion de la saison de l'Alliance française sera Dom Paul Bellot, O.S.B., architecte diplômé du gouvernement français, qui a choisi comme sujet: l'art et la tradition, propédeutique à l'œuvre bâtie par le bon Dieu. Projections lumineuses. La réunion aura lieu dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, le vendredi soir, 8 mars, à 8 heures et quart.

L'intérêt du pays avant celui du parti

Un manifeste remarquable circule, de ce temps-ci, pour inviter les électeurs du Canada à user de leur droit de vote selon leur conscience et selon la valeur individuelle des candidats — Mouvement à encourager

Des milliers d'électeurs de l'île de Montréal et de toutes les parties du Canada sont à signer un document d'un genre remarquable, depuis une dizaine de jours. Ce document intitulé: "Message à Nos Candidats" a été reçu et signé par toutes sortes d'organisations, clubs, et sociétés.

La déclaration se lit comme suit:

Message à nos candidats

"Une élection est un grand bienfait de la démocratie. Cette élection nous procure l'avantage de mieux servir le Canada. Notre pays doit sortir de cette lutte plus fort et plus uni, en mesure de solutionner les problèmes qui l'attendent."

"C'est le devoir de tout Canadien de faire preuve dans cette campagne d'un esprit exempt de préjugés et d'intérêt personnel."

"Nous devons garder bien vivant l'esprit qui nous animait tous lors de la visite de nos souverains le Roi et la Reine du Canada."

"NOUS SOMMES DONC BIEN DETERMINES:

"1. A utiliser tous les bons moyens de créer un excellent état d'esprit pendant la campagne, évitant par là toute critique irréfléchie et destructrice."

"2. A aider nos candidats à maintenir l'intérêt du pays avant celui du parti ou de leurs avantages personnels et à ne pas recourir au patronage ou aux autres abus politiques."

"3. A mettre en pratique chez nous et au travail les mêmes principes que nous nous attendons à trouver chez nos candidats."

"4. A travailler pour l'avènement de chefs dont la vie publique et privée sera basée sur l'honnêteté et la croyance en Dieu."

"Nous sommes du nombre des milliers de citoyens prêts à aider tout homme qui mettra en pratique ces principes que nous considérons essentiels pour un Canada vraiment fort."

On projette de présenter ce message aux candidats eux-mêmes vers le temps de la nomination, afin que chaque candidat puisse voir qu'il, parmi ses électeurs, appuie de main ferme active ce programme.

Des groupes de citoyens intéressés à la chose publique dans différents comités ont pris l'initiative de mettre d'avant ce programme, dans l'île de Montréal.

On emploie de plus en plus de bois dur

Ottawa, 5. — Les exploitants de bois canadiens feraient bien de porter un plus grand intérêt aux bois durs, d'après le Service forestier fédéral, du Ministère des Mines et des Ressources, qui fait ressortir en même temps que les arbres à bois dur ont une valeur commerciale plus élevée que les arbres à bois mou. Les bois durs, qui comprennent tous les arbres à grandes feuilles, représentent environ 22 p. 100 du volume global du bois de dimension marchande qu'il y a dans nos régions exploitables. D'après les plus récentes statistiques, les peuplements de bois dur de valeur marchande qu'il y a dans les provinces de l'Est (le sud du Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario) contiennent 23,339 millions de cordes de bois de chauffage ou 108 millions de cordes de bois d'œuvre.

Les exploitants forestiers ont jusqu'ici grandement négligé la valeur des bois durs et ils ne la comptent guère dans l'estimation de leurs limites. L'emploi de la photographie aérienne dans les inventaires forestiers fournit maintenant plus de renseignements sur nos ressources en bois dur. Les principales raisons pour lesquelles on a négligé les bois durs sont que les industries forestières ont toujours été intéressées aux bois mous d'abord et que le flottage a toujours été le moyen de transport usité dans l'Est du Canada.

Cette situation change petit à petit par suite du plus grand intérêt qu'on porte aux bois durs et de l'emploi des camions ou des convoies mécaniques.

Bien que 40 p. 100 du bois coupé chaque année, y compris le bois de chauffage, soit du bois dur, il n'y en a toutefois que 6.5 p. 100 qui serve à la construction. Dans ce domaine, on s'en sert surtout dans les planchers, le fini des intérieurs, les portes, les meubles, dans le tournage, les accessoires de ferme, le placage et le contre-placage. On en fait aussi un emploi de plus en plus considérable dans la préparation des dormants de chemin de fer et de la pâte à papier.

On devrait favoriser la croissance des bois durs dans les régions faciles d'accès comme les bois

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Le Canadien est revenu hier de New-York et le gérant Jules Dugal est loin d'être satisfait de la tenue de ses joueurs contre les tricolores de Red Dutton car le pilote du Bleu Blanc Rouge, prétend que les habitants ont été "poussés" contre leurs adversaires de dimanche soir.

Le Bleu Blanc Rouge n'a plus aucune chance de se qualifier pour les séries de fin de saison qui débiteront de la coupe Stanley et le pilote du tricolore a déclaré hier qu'il alignera des jeunes dans les prochaines parties afin de leur permettre d'acquiescer de l'expérience et qu'il verra à réorganiser son club en vue de la prochaine saison s'il reste à la tête de l'équipe. Il est certain que plusieurs têtes tomberont à la fin de la présente saison même s'il y a des changements dans la direction de notre club car plusieurs joueurs ont été loin de donner satisfaction au cours des présentes séries qui feront perdre une somme assez élevée aux propriétaires du club.

Au début de la saison personne n'osait concéder de chances au tricolore et les premières victoires remportées par notre équipe ont été des surprises pour les connaisseurs tandis que le résultat dans l'ensemble n'a donné aucun espoir. Le Canadien possédait du vieux matériel et même avec le pilote le plus expérimenté, le plus compétent on aurait difficilement pu faire mieux. Il est regrettable que le club ait eu une si piètre tenue car les propriétaires subissent de lourdes pertes et les dirigeants de notre équipe perdent peut-être un emploi lucratif.

Une seule partie est à l'affiche ce soir dans le circuit Calder et cette fois aura lieu à Boston alors que les Bruins recevront la visite des Ailes Rouges de Detroit. Les hommes d'Art Ross sont choisis comme les vainqueurs probables de cette rencontre ce qui permettra aux Bruins de se rapprocher des Rangers qui mènent actuellement dans le circuit majeur.

X.-E. NARBONNE

McColl - Frontenac est éliminé

Le McColl-Frontenac, en perdant aux mains du British Coal par un résultat de 8 à 5, s'est vu éliminer des séries de fin de saison de la Ligue de hockey des Manufacturiers, tandis que le vainqueur est passé en quatrième position sur un pied d'égalité avec le Canadien et le Northern Electric.

Dans la deuxième partie au programme, le Dom. Glass a continué sa marche invincible en écrasant les Fairbanks-Morse par 12 à 1. Le Leger, Gaston et Jean Gauthier dirigèrent l'attaque des vainqueurs. A. Norman sauva du blanchissage le Fairbanks en comptant sur des passes de Poulton et A. Norman.

Alignement des équipes:

Première période

1. McColl: Burke 9.40
2. British Coal: Johanneson 14.40
3. British Coal: Brodie 15.35
4. British Coal: McArthur 16.15
Pun.: St-Maurice.

Deuxième période

5. McColl: Merrick 14.25
6. British Coal: McArthur 15.50
7. McColl: Prichard 17.50
8. British Coal: Johanneson 19.50
Pun.: Mott.

Troisième période

9. British Coal: Brodie 3.30
10. British Coal: Brodie 9.40
11. McColl: Burke 10.20
12. McColl: Burke 10.50
13. British Coal: Child 12.10

Le championnat au Dupéré et Frères

Le Dupéré et Frères a remporté le championnat de la ligue de hockey de l'Est pour la deuxième année consécutive, hier soir, à l'Arena de l'Académie Roussin, à Pointe-aux-Trembles, en battant le Charles-McCurry par le résultat de 9 à 4. Le Dupéré a ainsi gagné la série finale de deux dans trois par deux victoires consécutives contre aucune défaite.

Une éclatante revanche pour le Concordia

Le Concordia, du président Azarie Choquet, a pris une éclatante revanche sur les Leafs de Verdun, hier soir, dans la deuxième partie de la série, semi-finale de la ligue Senior de Québec, car les hommes de Sylvio Mantha, qui avaient été frustrés d'une victoire, la semaine dernière, à la suite des décisions douteuses de l'arbitre Heffernan, ont vaincu les protégés de Dave Campbell par un résultat de 5 à 2 hier, pour se mettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux.

La ligue avait nommé des arbitres neutres pour cette rencontre, et nous devons dire que Hedges et Moore, qui avaient la direction de la ligue, ont officié avec impartialité et avec sévérité, car pas moins de dix-sept punitions ont été infligées au cours de ce match dont neuf pour les joueurs du Concordia.

Le club du président Choquet s'est révélé supérieur à son rival, car du commencement à la fin, les employés civiques ont mené le bal, si nous faisons exception de la manche finale, alors que les deux équipes furent impuissantes à compter.

McCurry a été en quelque sorte responsable de l'échec des Leafs, car à la deuxième période ce joueur prit fantaisie à jouer du bâton sur Ernie Munday, et il fut expulsé du jeu. Pendant l'absence de ce joueur, le Concordia réussit à compter deux points en moins de dix secondes et ces points scellaient le sort de la ligue.

Tous les joueurs du Concordia s'appliquèrent au jeu et ils furent plus agressifs et plus précis dans leurs lancers tout en étant plus solides sur la défense, ce qui rendit la tâche facile au gardien de buts Bouvrette.

Chaque club a maintenant gagné un match dans la série. La première ligue a été accordée à Verdun, lorsque le Concordia avait quitté la glace en protestation contre certaines décisions douteuses des arbitres, mercredi dernier. La série se continuera dimanche prochain et la quatrième manche sera jouée mercredi, le 13 mars.

Dimanche, les Royaux seront aux prises avec les Volants de Cornwall, tandis que mercredi, le 13 mars, les Leafs joueront de nouveau contre Concordia.

Alignement des équipes:

CONCORDIA. — Buts, Bouvrette; défenses: Cain et Belhumeur; centre, Munday; ailes: Desroches et Martel. Subs: Larochelle, Francoeur, Armand, Gaudette, Cadorette, Jolikus, Laframboise et Carignan.

VERDUN. — Buts, Biheault; défenses: McCurry et Bouchard; centre: White; ailes: Bessette et Tracey. Subs: Tomalty, Elie, Davis, Moynihan, Donnelly, Fillion, Smart, Hardy.

Arbitres: Hedges et Moore.

Première période

1. Concordia: Cain-Munday 2.52
2. Verdun: White-Bessette-Tracey 18.08
3. Concordia: Laframboise 19.45
Punition: Larochelle.

Deuxième période

4. Concordia: Munday-Martel-Desroches 1.39
5. Verdun: Bessette 5.33
6. Concordia: Munday-Larochelle 8.39
7. Concordia: Desroches 8.45
Punitions: Martel, Bessette, Jolikus, McCurry 2, Munday, majeure, Smart, majeure.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Larochelle 2, Gaudette, Desroches, Tracey, Elie, Tomalty, Bouchard et Belhumeur.

Les Allemands aux six-jours de Buffalo

Buffalo, 5 — Gustav Kilian et Heinz Vopel, les deux cyclistes allemands qui ont pris 44 jours à se rendre aux Etats-Unis, seront des adversaires à la course de six-jours de Buffalo, qui commencera jeudi soir.

Le promoteur Charles Murray a annoncé hier soir que Kilian formera une équipe avec Henry "Cockey" O'Brien de San Jose, Cal., tandis que le partenaire de Vopel sera Cecil Yates, de Chicago.

Les autres équipes sont: Cesare Moretti, Italie, et Jules Audy, Montréal; Bobby Thomas, Keneshaw, Wis., et Gerard Debaets, Belgique; Charles Yacino, Chicago et Danny Esposito, Newark, N. J.; Torchy et Doug Peden, Victoria, C. B.; Jimmy Walthour, New-York, et Al Crossley, Boston; Tino Reboli et Angelo de Bacco, deux de Newark, N. J.; Charley Bergna, Patterson, N. J. et Archie Bollard, Detroit.

Murray a annoncé que la 10e équipe sera formée aujourd'hui.

Milt Schmidt mène toujours pour les Bruins

Milt Schmidt, des Bruins de Boston, mène avec un avantage de six points sur ses deux plus proches concurrents dans la course au championnat individuel de la Ligue de hockey nationale et Phil d'Accident, ce fameux joueur du trio d'Arthur Ross remportera le titre qui était détenu par Toe Blake l'an dernier.

Au cours de la semaine qui vient de se terminer les porte-couleurs des Bruins ont fait excellente figure et ont réussi à accumuler vingt-deux points lorsque Roy Conacher, Porky Dumart, Bill Cowley et Bobby Bauer ont pu loger la rondelle dans les filets des clubs adversaires ou obtenir des assistances sur les buts enregistrés.

Conacher a été la vedette de la semaine avec huit points, dont cinq buts et trois assistances. Son total de 28 points l'a considérablement rapproché des premiers en tête desquels on trouve Milt Schmidt aussi des Bruins, qui a obtenu un point pour porter son total à 45.

Cowley a obtenu six points pour monter en quatrième place sur un pied d'égalité avec Neil Colville des Rangers de New-York. Chacun a 36 points à son crédit et se trouve en arrière de Bryan Hextall et Porky Dumart qui ont tous deux 39 points, soit six en arrière de Schmidt.

Dumart est monté sur un pied d'égalité avec Hextall à la suite de deux buts et trois assistances. Phil Watson des Rangers et Bobby Bauer des Bruins ont 35 points, un de moins que Cowley et Colville. Bauer a augmenté son total de trois points au cours de la semaine.

Red Horner, capitaine des Leafs de Toronto, mène dans la parade vers le banc du pénitencier avec 33 minutes de punitions. Art Coulter, des Rangers, vient au deuxième rang avec 66.

Voici la liste des compteurs de la Ligue Nationale, y compris les ligueurs de dimanche soir:

	B.	A.	P.	M.
Schmidt, Boston	19	28	45	32
Hextall, Boston	14	15	29	45
Dumart, Boston	10	19	39	16
Colville, Rangers	10	19	39	16
Cowley, Boston	12	24	36	40
Watson, Rangers	7	28	35	40
Bauer, Boston	12	23	35	40
Hillier, Rangers	12	18	30	33
Drillon, Toronto	12	13	25	33
Armstrong, Am.	15	15	30	32
Cain, Boston	10	10	20	30
Shibicki, Rangers	10	10	20	30
Howe, Detroit	11	18	29	32
Blake, Canadien	14	14	28	48
Conacher, Boston	16	12	28	38
Patrick, Rangers	12	15	27	34
Macdonald, Rangers	14	13	27	34
Conacher, Am.	7	15	22	30
Sands, Canadien	7	15	22	30
Hollist, Boston	9	16	25	30
Anderson, Am.	12	13	25	30
Clapperton, Canadien	8	16	24	30
Dahlstrom, Chicago	9	15	24	30
Goodfellow, Detroit	10	14	24	30
Smith, Boston	8	15	23	30
Wiseman, Am.-Boston	6	17	23	30
Jackson, A. Boston	7	15	22	30
Toussaint, Boston	6	16	22	30
Davidson, Toronto	5	15	22	30
Carr, Am.	5	16	21	30
March, Chicago	9	12	21	30
Pinner, Boston	8	12	20	30
Appel, Toronto	8	12	20	30
Colville, Rangers	10	13	20	30
McGillivray, Canadien	10	10	20	30
Heller, Rangers	4	14	20	28
Gottselig, Chicago	7	12	19	30
Thoms, Chicago	7	12	19	30
Hill, Boston	9	10	19	30
Jackson, Am.	11	7	18	30
Langelie, Toronto	7	11	18	30
Bruneteau, Detroit	7	11	18	30
Schneider, Toronto	9	8	17	30
Mantha, Canadien	7	10	17	30
Mantha, Chicago	8	9	17	30
Hergesheimer, Chicago	8	9	17	30
Marker, Toronto	8	9	17	30
Cunningham, Chicago	6	11	17	30
Dillon, Detroit	7	10	17	30
Pike, Rangers	8	8	16	30
Sorrell, Am.	12	4	16	30
Pratt, Rangers	4	12	16	30
Kilrea, Detroit	8	8	16	30
Trudel, Canadien	12	4	16	30
Hamill, Boston	8	7	15	30
Drouin, Canadien	4	11	15	30
Motter, Detroit	6	9	15	30
Heron, Toronto	5	9	14	30
Chisholm, Toronto	6	8	14	30
Deslites, Chicago	6	7	13	30
Barry, Canadien	4	9	13	30
Kampman, Toronto	6	7	13	30
Kelly, Toronto	10	3	13	30
Bentley, Chicago	5	8	13	30
Stewart, Am.	5	7	12	30
Gagnon, Can.-Am.	7	5	12	30
Boll, Am.	7	5	12	30
Smith, Am.	7	5	12	30
Giesebrecht, Detroit	4	7	11	30
Brown, Detroit	8	3	11	30
Gouppie, Canadien	7	10	11	30
Haynes, Canadien	2	8	10	30
Taylor, Toronto	4	6	10	30
Looper, Chicago	5	5	10	30
Metz, Toronto	5	5	10	30
Young, Canadien	3	7	10	30
Siebert, Canadien	3	7	10	30
Coulter, Rangers	1	8	9	30
Liscombe, Detroit	2	7	9	30
Stanowski, Toronto	2	7	9	30
Pettinger, Boston	2	7	9	30
Ware, Detroit	2	6	8	30
Horn, Toronto	0	8	8	30
Portland, Bos.-Cl.	1	7	8	30
Shore, Bos.-Am.	4	4	8	30
Smith, Ch.-Boston	3	5	8	30
Chad, Chicago	3	5	8	30
Chapman, Am.	3	5	8	30
Macdonald, Detroit	1	6	7	30
Goldup, Toronto	4	3	7	30
Deacon, Detroit	5	1	6	30
Shewchuck, Boston	4	4	6	30
Care, Chicago	2	4	6	30
Fisher, Detroit	2	4	6	30
Robinson, Canadien	1	4	5	30
McDonald, Toronto	2	3	5	30
Demarco, Chicago	2	3	5	30
Murray, Am.	1	4	5	30
Patrick, Rangers	1	4	5	30
Lorrain, Canadien	1	4	5	30
Sumnerhill, Canadien	3	2	5	30
Grosbo, Detroit	2	3	5	30
Piele, Am.	2	3	5	30
Mondou, Canadien	2	3	5	30
Wentworth, Can.	1	3	4	30
Hamill, Toronto	2	2	4	30
Wible, Chicago	1	3	4	30
Orlando, Detroit	1	3	4	30
Daniels, Detroit	1	3	4	30
Dunne, Canadien	1	2	3	30
Brown, Canadien	0	3	3	30
Church, Toronto	0	2	3	30
Crawford, Boston	0	2	3	30
Thompson, Am.	1	1	2	30
Keating, Detroit	2	0	2	30
Bowman, Detroit	1	1	2	30
Metz, Toronto	1	1	2	30
Egan, Am.	1	1	2	30

Treize mille et non trois mille

Une erreur typographique nous faisait dire hier que trois mille personnes assistaient samedi dernier au festival annuel de l'Orphelinat Saint-Arsène quand en réalité l'assistance était de 13,000 personnes. Nous prions nos lecteurs et les organisateurs de cette fête sportive si bien réussie de nous excuser de cette erreur involontaire.

De nombreuses inscriptions aux Golden Gloves

L'inscription s'est close hier soir pour le tournoi des Golden Gloves. On annonce des quartiers généraux un nombre total d'inscrits de 476, représentant toutes les classes de la société, toutes les catégories de boxeurs, bref, les meilleures recrues depuis que les Golden Gloves existent.

La liste, telle qu'elle est actuellement, contient les noms de plusieurs champions provinciaux et nationaux dans la classe des boxeurs d'expérience. La division des novices a pour elle le plus grand nombre, animé d'une invincible ambition.

Le tournoi sera maintenant véritablement en train pour l'ouverture des éliminatoires à l'hôtel Mont-Royal, le 7 mars prochain. Cette soirée sera suivie d'autres semblables aux dates suivantes: le 11 mars, à la Y.M.H.A.; le 15 mars, à la Y.M.C.A.; le 19 mars, à la Y.M.C.A.; le 23 mars, à la Y.M.C.A.; le 27 mars, à la Y.M.C.A.; le 31 mars, à la Y.M.C.A.; le 4 avril, à la Y.M.C.A.; le 8 avril, à la Y.M.C.A.; le 12 avril, à la Y.M.C.A.; le 16 avril, à la Y.M.C.A.; le 20 avril, à la Y.M.C.A.; le 24 avril, à la Y.M.C.A.; le 28 avril, à la Y.M.C.A.; le 2 mai, à la Y.M.C.A.; le 6 mai, à la Y.M.C.A.; le 10 mai, à la Y.M.C.A.; le 14 mai, à la Y.M.C.A.; le 18 mai, à la Y.M.C.A.; le 22 mai, à la Y.M.C.A.; le 26 mai, à la Y.M.C.A.; le 30 mai, à la Y.M.C.A.; le 3 juin, à la Y.M.C.A.; le 7 juin, à la Y.M.C.A.; le 11 juin, à la Y.M.C.A.; le 15 juin, à la Y.M.C.A.; le 19 juin, à la Y.M.C.A.; le 23 juin, à la Y.M.C.A.; le 27 juin, à la Y.M.C.A.; le 1er juillet, à la Y.M.C.A.; le 5 juillet, à la Y.M.C.A.; le 9 juillet, à la Y.M.C.A.; le 13 juillet, à la Y.M.C.A.; le 17 juillet, à la Y.M.C.A.; le 21 juillet, à la Y.M.C.A.; le 25 juillet, à la Y.M.C.A.; le 29 juillet, à la Y.M.C.A.; le 2 août, à la Y.M.C.A.; le 6 août, à la Y.M.C.A.; le 10 août, à la Y.M.C.A.; le 14 août, à la Y.M.C.A.; le 18 août, à la Y.M.C.A.; le 22 août, à la Y.M.C.A.; le 26 août, à la Y.M.C.A.; le 30 août, à la Y.M.C.A.; le 3 septembre, à la Y.M.C.A.; le 7 septembre, à la Y.M.C.A.; le 11 septembre, à la Y.M.C.A.; le 15 septembre, à la Y.M.C.A.; le 19 septembre, à la Y.M.C.A.; le 23 septembre, à la Y.M.C.A.; le 27 septembre, à la Y.M.C.A.; le 1er octobre, à la Y.M.C.A.; le 5 octobre, à la Y.M.C.A.; le 9 octobre, à la Y.M.C.A.; le 13 octobre, à la Y.M.C.A.; le 17 octobre, à la Y.M.C.A.; le 21 octobre, à la Y.M.C.A.; le 25 octobre, à la Y.M.C.A.; le 29 octobre, à la Y.M.C.A.; le 2 novembre, à la Y.M.C.A.; le 6 novembre, à la Y.M.C.A.; le 10 novembre, à la Y.M.C.A.; le 14 novembre, à la Y.M.C.A.; le 18 novembre, à la Y.M.C.A.; le 22 novembre, à la Y.M.C.A.; le 26 novembre, à la Y.M.C.A.; le 30 novembre, à la Y.M.C.A.; le 4 décembre, à la Y.M.C.A.; le 8 décembre, à la Y.M.C.A.; le 12 décembre, à la Y.M.C.A.; le 16 décembre, à la Y.M.C.A.; le 20 décembre, à la Y.M.C.A.; le 24 décembre, à la Y.M.C.A.; le 28 décembre, à la Y.M.C.A.; le 1er janvier, à la Y.M.C.A.; le 5 janvier, à la Y.M.C.A.; le 9 janvier, à la Y.M.C.A.; le 13 janvier, à la Y.M.C.A.; le 17 janvier, à la Y.M.C.A.; le 21 janvier, à la Y.M.C.A.; le 25 janvier, à la Y.M.C.A.; le 29 janvier, à la Y.M.C.A.; le 2 février, à la Y.M.C.A.; le 6 février, à la Y.M.C.A.; le 10 février, à la Y.M.C.A.; le 14 février, à la Y.M.C.A.; le 18 février, à la Y.M.C.A.; le 22 février, à la Y.M.C.A.; le 26 février, à la Y.M.C.A.; le 2 mars, à la Y.M.C.A.; le 6 mars, à la Y.M.C.A.; le 10 mars, à la Y.M.C.A.; le 14 mars, à la Y.M.C.A.; le 18 mars, à la Y.M.C.A.; le 22 mars, à la Y.M.C.A.; le 26 mars, à la Y.M.C.A.; le 30 mars, à la Y.M.C.A.; le 3 avril, à la Y.M.C.A.; le 7 avril, à la Y.M.C.A.; le 11 avril, à la Y.M.C.A.; le 15 avril, à la Y.M.C.A.; le 19 avril, à la Y.M.C.A.; le 23 avril, à la Y.M.C.A.; le 27 avril, à la Y.M.C.A.; le 1er mai, à la Y.M.C.A.; le 5 mai, à la Y.M.C.A.; le 9 mai, à la Y.M.C.A.; le 13 mai, à la Y.M.C.A.; le 17 mai, à la Y.M.C.A.; le 21 mai, à la Y.M.C.A.; le 25 mai, à la Y.M.C.A.; le 29 mai, à la Y.M.C.A.; le 2 juin, à la Y.M.C.A.; le 6 juin, à la Y.M.C.A.; le 10 juin, à la Y.M.C.A.; le 14 juin, à la Y.M.C.A.; le 18 juin, à la Y.M.C.A.; le 22 juin, à la Y.M.C.A.; le 26 juin, à la Y.M.C.A.; le 30 juin, à la Y.M.C.A.; le 4 juillet, à la Y.M.C.A.; le 8 juillet, à la Y.M.C.A.; le 12 juillet, à la Y.M.C.A.; le 16 juillet, à la Y.M.C.A.; le 20 juillet, à la Y.M.C.A.; le 24 juillet, à la Y.M.C.A.; le 28 juillet, à la Y.M.C.A.; le 1er août, à la Y.M.C.A.; le 5 août, à la Y.M.C.A.; le 9 août, à la Y.M.C.A.; le 13 août, à la Y.M.C.A.; le 17 août, à la Y.M.C.A.; le 21 août, à la Y.M.C.A.; le 25 août, à la Y.M.C.A.; le 29 août, à la Y.M.C.A.; le 2 septembre, à la Y.M.C.A.; le 6 septembre, à la Y.M.C.A.; le 10 septembre, à la Y.M.C.A.; le 14 septembre, à la Y.M.C.A.; le 18 septembre, à la Y.M.C.A.; le 22 septembre, à la Y.M.C.A.; le 26 septembre, à la Y.M.C.A.; le 30 septembre, à la Y.M.C.A.; le 4 octobre, à la Y.M.C.A.; le 8 octobre, à la Y.M.C.A.; le 12 octobre, à la Y.M.C.A.; le 16 octobre, à la Y.M.C.A.; le 20 octobre, à la Y.M.C.A.; le 24 octobre, à la Y.M.C.A.; le 28 octobre, à la Y.M.C.A.; le 1er novembre, à la Y.M.C.A.; le 5 novembre, à la Y.M.C.A.; le 9 novembre, à la Y.M.C.A.; le 13 novembre, à la Y.M.C.A.; le 17 novembre, à la Y.M.C.A.; le 21 novembre, à la Y.M.C.A.; le 25 novembre, à la Y.M.C.A.; le 29 novembre, à la Y.M.C.A.; le 2 décembre, à la Y.M.C.A.; le 6 décembre, à la Y.M.C.A.; le 10 décembre, à la Y.M.C.A.; le 14 décembre, à la Y.M.C.A.; le 18 décembre, à la Y.M.C.A.; le 22 décembre, à la Y.M.C.A.; le 26 décembre, à la Y.M.C.A.; le 30 décembre, à la Y.M.C.A.; le 3 janvier, à la Y.M.C.A.; le 7 janvier, à la Y.M.C.A.; le 11 janvier, à la Y.M.C.A.; le 15 janvier, à la Y.M.C.A.; le 19 janvier, à la Y.M.C.A.; le 23 janvier, à la Y.M.C.A.; le 27 janvier, à la Y.M.C.A.; le 30 janvier, à la Y.M.C.A.; le 2 février, à la Y.M.C.A.; le 6 février, à la Y.M.C.A.; le 10 février, à la Y.M.C.A.; le 14 février, à la Y.M.C.A.; le 18 février, à la Y.M.C.A.; le 22 février, à la Y.M.C.A.; le 26 février, à la Y.M.C.A.; le 2 mars, à la Y.M.C.A.; le 6 mars, à la Y.M.C.A.; le 10 mars, à la Y.M.C.A.; le 14 mars, à la Y.M.C.A.; le 18 mars, à la Y.M.C.A.; le 22 mars, à la Y.M.C.A.; le 26 mars, à la Y.M.C.A.; le 30 mars, à la Y.M.C.A.; le 3 avril, à la Y.M.C.A.; le 7 avril, à la Y.M.C.A.; le 11 avril, à la Y.M.C.A.; le 15 avril, à la Y.M.C.A.; le 19 avril, à la Y.M.C.A.; le 23 avril, à la Y.M.C.A.; le 27 avril, à la Y.M.C.A.; le 1er mai, à la Y.M.C.A.; le 5 mai, à la Y.M.C.A.; le 9 mai, à la Y.M.C.A.; le 13 mai, à la Y.M.C.A.; le 17 mai, à la Y.M.C.A.; le 21 mai, à la Y.M.C.A.; le 25 mai, à la Y.M.C.A.; le 29 mai, à la Y.M.C.A.; le 2 juin, à la Y.M.C.A.; le 6 juin, à la Y.M.C.A.; le 10 juin, à la Y.M.C.A.; le 14 juin, à la Y.M.C.A.; le 18 juin, à la Y.M.C.A.; le 22 juin, à la Y.M.C.A.; le 26 juin, à la Y.M.C.A.; le 30 juin, à la Y.M.C.A.; le 4 juillet, à la Y.M.C.A.; le 8 juillet, à la Y.M.C.A.; le 12 juillet, à la Y.M.C.A.; le 16 juillet, à la Y.M.C.A.; le 20 juillet, à la Y.M.C.A.; le 24 juillet, à la Y.M.C.A.; le 28 juillet, à la Y.M.C.A.; le 1er août, à la Y.M.C.A.; le 5 août, à la Y.M.C.A.; le 9 août, à la Y.M.C.A.; le 13 août, à la Y.M.C.A.; le 17 août, à la Y.M.C.A.; le 21 août, à la Y.M.C.A.; le 25 août, à la Y.M.C.A.; le 29 août, à la Y.M.C.A.; le 2 septembre, à la Y.M.C.A.; le 6 septembre, à la Y.M.C.A.; le 10 septembre, à la Y.M.C.A.; le 14 septembre, à la Y.M.C.A.; le 18 septembre, à la Y.M.C.A.; le 22 septembre, à la Y.M.C.A.; le 26 septembre, à la Y.M.C.A.; le 30 septembre, à la Y.M.C.A.; le 4 octobre, à la Y.M.C.A.; le 8 octobre, à la Y.M.C.A.;

L'ELECTION DU 26 MARS

"Je n'ai jamais trahi Laurier, car je n'ai jamais été membre du Parlement sous le régime Laurier" (M. Manion)

Liste des libéraux qui ont trahi Laurier et que M. King a récompensés — "Si je suis élu premier ministre du Canada, le gouvernement que je dirigerai n'imposera pas la conscription" — "Je ne vous ai pas trompés, tandis que MM. King, Lapointe, Cardin et Power l'ont fait" — Ils veulent diviser le Québec des autres provinces, pour des fins politiques

TEXTE DE L'ALLOCUTION RADIOPHONEE PRONONCEE EN FRANCAIS PAR M. MANION

M. Manion, chef du parti conservateur, a prononcé, hier soir, à la radio, une allocution en français, dont voici le texte:

Au cours de la période mise à ma disposition ce soir, je crois devoir traiter un sujet qui est probablement le plus discuté à l'heure actuelle dans la province de Québec, à savoir, la participation du Canada à la guerre européenne et la question de la conscription.

Sans doute, au cours d'une si brève causerie je ne puis, comme je le désirerais, développer un tel sujet à fond, mais je puis faire des déclarations claires et précises concernant mon attitude et celle des autres en ce qui regarde la guerre.

Les partisans de M. King ne cessent de m'attaquer injustement, et ce qui touche la conscription s'efforçant par là de diviser ce pays comme ils l'ont fait dans le passé. Permettez-moi, dans un exposé sommaire, de vous faire part clairement et sincèrement de ma position sur cette question.

Premièrement. Je n'ai jamais trahi Laurier, comme certains orateurs le prétendent sans cesse, car je n'ai jamais été membre du Parlement sous le régime Laurier. Je n'ai été élu qu'en 1917, à la suite d'un retour du front pour subir une intervention chirurgicale. J'ai été mis en nomination et élu à l'appui du parti unioniste, qui était le parti conscriptionniste.

Deuxièmement. Les partisans de M. King citent aussi un livre que j'ai écrit il y a quatre ans, où je mentionne que la conscription est le moyen équitable pour lever une armée durant la guerre; mais cela n'influence nullement l'opinion que j'entretiens aujourd'hui sur la conscription.

Troisièmement. La conscription, à mon avis, fut une faute dans la dernière guerre car elle n'a mobilisé que dix mille hommes sur plus d'un demi-million et provoqua la méseinte au sein de notre pays.

Quatrièmement. Pour la raison précitée, parce que la conscription n'est pas nécessaire dans cette guerre et parce que le devoir d'un homme public est de maintenir l'unité nationale, comme je l'ai affirmé en d'autres occasions, je suis absolument opposé à la conscription. J'ai énoncé cette opinion clairement le 30 mars dernier, il y a un an, à la Chambre des communes et par la voie des journaux, avant même que M. King et M. Lapointe aient fait leurs déclarations contre la conscription.

Cinquièmement. J'ai exprimé cette opinion publiquement dans la présente campagne électorale bien avant ma venue dans la province de Québec. Je l'ai fait dans mon premier discours à Brockville, en Ontario, il y a environ un mois, et je l'ai répété dans presque tous les discours que j'ai prononcés depuis, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest jusqu'au littoral du Pacifique.

Voilà donc en toute franchise et en toute sincérité mon attitude en ce qui touche la conscription. Comme je n'ai jamais déçu la population de la province de Québec et la population du Canada en général, je ne vois pas comment vous pourriez douter de ma parole. Au cours de ma vie publique, je n'ai jamais manqué à mes engagements. Si je suis élu premier ministre du Canada, le gouvernement que je dirigerai n'imposera pas la conscription. Je ne puis sûrement pas rendre mon idée d'une façon plus nette et plus définie et elle est aussi claire et aussi précise que les déclarations de MM. King et Lapointe.

Leurs déclarations

Arrêtons nous maintenant à l'oeuvre de guerre de MM. King et Lapointe. Je citerai surtout des extraits de journaux fortement à leur appui, le Canada, par exemple, qui sans cesse m'attaque de la façon la plus fanatique et la plus injuste.

Nous pouvons lire dans le Canada du 9 septembre 1935, le passage suivant, tiré d'un discours prononcé par M. King, à la campagne électorale de cette époque:

"Le peuple du Canada est opposé à la guerre... M. Bennett n'a pas le droit d'engager le pays avant de consulter la volonté du peuple au moyen d'un plébiscite."

Puis-je demander à M. King s'il

a eu recours à un plébiscite avant d'engager le pays dans la présente guerre?

Nous pouvons lire dans le Soleil du 20 décembre 1937, le passage suivant tiré d'un discours prononcé par M. Lapointe, à St-Florent, le dimanche, 19 décembre, où il s'agit des crédits votés pour la défense nationale.

"Je dirai aussi cet après-midi ce que j'ai dit de mon siège au parlement canadien: 'Toutes et chacune de ces dépenses sont faites seulement, exclusivement, pour la défense du Canada'."

"J'ai déclaré au parlement que je n'appuierais rien de plus, et s'il y avait quelque chose de plus que cela, Lapointe ne serait plus ministre."

Il y a beaucoup "plus que cela" présentement: Le Canada prend part à une guerre, mais M. Lapointe est encore ministre.

Et voici ce que disait M. Lapointe à Limoulu d'après le Soleil du 13 décembre 1938.

"Au lieu d'aller à la guerre en pays étranger, nous resterons ici et nous défendrons le Canada que nous aimons."

Nous pouvons lire dans le Canada du 17 janvier 1938 le passage suivant tiré d'un discours prononcé par M. Cardin à St-Henri:

"Voilà dix fois que je le déclare: le Canada ne va pas participer aux guerres extérieures... Voilà dix fois que M. Mackenzie King le dit au parlement canadien, il l'a dit d'abord à Genève, à la face du monde entier et des représentants de l'Angleterre: Le Canada ne sera pour rien dans les guerres en dehors du territoire canadien. Que voulez-vous de plus? Que voulez-vous de mieux? Les déclarations des ministres du gouvernement et de leur premier ministre sont là."

Et M. Cardin continue: "Les crédits militaires du gouvernement sont pour la défense du Canada purement et simplement... Je me suis engagé personnellement contre toute participation extérieure."

Je suis pour la défense de mon pays cent pour cent, cent cinquante pour cent, même s'il y avait moyen; mais quand il s'agit d'autres nations en guerre, je suis zéro pour cent pour cela."

Le passage suivant est tiré d'un discours prononcé par M. Power à St-Florent et reproduit dans le Soleil du 20 décembre 1937.

"La guerre, j'y suis allé, j'en suis revenu; je n'y retournerai plus et j'y enverrai personne."

Une question s'impose après ces citations de MM. King, Lapointe, Cardin et Power: n'ont-ils pas déçu la population du Québec en engageant le pays dans une guerre extérieure, et en faisant partie encore aujourd'hui d'un gouvernement qui a déclaré cette guerre? La réponse, vous la connaissez, c'est qu'en vérité, ils ont déçu la population du Québec. Puis-je ajouter, pour ma part, que je n'ai jamais trompé le peuple de la province de Québec ni la population de l'ensemble du Canada, et que je n'y consentirai jamais?

Et M. Crerar

Mais il existe une autre preuve comme quoi MM. King, Lapointe et leurs amis traitent de gouvernement d'union et de conscription dans le but d'en tirer des avantages politiques. Il existe une différence entre un gouvernement d'union et un gouvernement national; je le rappellerai plus loin. Veuillez vous rappeler que je n'ai jamais été membre d'un cabinet d'union, mais simplement membre de la Chambre des Communes. M. Crerar, autrefois membre du gouvernement d'union qui a imposé la conscription, est aujourd'hui le doyen des conseillers privés auprès de M. King. C'est ce même M. Crerar que M. King a envoyé représenter le Canada récemment aux discussions de guerre avec le gouvernement britannique. Dans un de ses discours à Londres, il a fait allusion au Canada donnant jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou dans cette guerre!

Toutefois, M. King n'a pas trouvé à redire sur M. Crerar.

Et M. Pattullo

Un autre des principaux lieutenants de M. King, de fait son premier lieutenant en Colombie canadienne, le premier ministre de cette province, M. Pattullo, s'est publique-

ment prononcé en faveur de la conscription, d'après un compte rendu paru dans le Soleil du 4 août 1939.

Voici le texte en question daté de San Francisco:

"Que le Canada appuierait la Grande-Bretagne jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou", si elle entrerait en guerre.

"J'aurais hésité à faire une pareille déclaration il y a deux ans, a-t-il dit dans un interview. Maintenant, je l'affirme avec certitude."

M. King n'a pas désavoué la conduite de M. Pattullo.

Récompensés par M. King

Mais plusieurs autres personnes, autres membres du cabinet d'union ou qui l'ont appuyé, comme je l'ai fait, entreront plus tard dans les bonnes grâces de M. King. Prenons les cas suivants:

M. W. S. Fielding a appuyé le gouvernement d'union et fut le premier lieutenant de M. King et son ministre des Finances après 1921.

M. Fred Pardee adopta la même attitude. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé sénateur par M. King.

M. Newton Rowell, l'un des membres éminents du cabinet d'union, fut nommé juge en chef d'Ontario par M. King; toucha des honoraires considérables pour ses services professionnels et fut plus tard désigné président de la Commission royale d'enquête sur les relations entre les provinces et le fédéral.

M. John Duford, directeur du Winnipeg Free Press, l'un des amis les plus intimes de M. King, appuya le gouvernement d'union et fut aussi nommé membre de la Commission royale dirigée par M. Rowell.

M. A. K. Maclean abandonna Laurier au sujet de la conscription, mais M. King le nomma toutefois président de la Cour de l'Échiquier.

Si j'en avais le temps, je pourrais vous en citer d'autres. Cela suffit d'ailleurs pour expliquer ma pensée.

Je pourrais aussi porter à votre connaissance des témoignages tombés des lèvres mêmes des libéraux contre l'administration King.

Si nous ouvrons les débats de la Chambre du 13 mai dernier, nous lisons que M. Gariépy, député des Trois-Rivières, a accusé "le régime actuel d'être converti à l'impérialisme". M. Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, a aussi attaqué sévèrement le gouvernement à ce sujet.

Leur unique but

Dans ce bref mais sincère exposé, je vous ai rappelé mon attitude passée et celles de MM. King, Lapointe, Cardin et Power. Je ne vous ai pas trompés, tandis que ces derniers l'ont fait. Puisqu'ils vous ont déjà déçus, n'y a-t-il pas lieu de croire qu'ils le feront encore dans l'avenir? Leur unique but aujourd'hui est de diviser le Québec des autres provinces du Canada pour des fins politiques. Ce qu'ils veulent à tout prix, c'est d'avoir l'appui unanime du Québec à l'aide des jeunes politiques, et je crois entrer dans les vues de la plupart des gens réfléchis de votre province en affirmant qu'il leur serait dans l'intérêt ni du Canada ni du Québec de les laisser réaliser un tel projet.

Dans la seconde partie de ma causerie, je traiterai d'autres problèmes qui, certes, ne manqueront pas de vous intéresser.

M. King a muselé le parlement et s'est enfui

La façon injuste et dictatoriale avec laquelle M. King a baïonné le Parlement le 25 janvier dernier, après trois heures de délibérations, est une question de grande importance tant pour le Québec que pour tout le Canada. N'oublions pas que nous combattons aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France en vue de préserver nos libertés de parole, de presse ou de religion.

De ces dernières, la liberté de discussion au Parlement est la pierre angulaire de la démocratie et c'est pourquoi M. King a dissous le parlement canadien trois heures après l'avoir convoqué, simplement parce qu'il craignait d'affronter les débats, les enquêtes et les discussions qu'allait faire surgir les accusations de gaspillage, de favoritisme et de profits excessifs dans notre effort de guerre portées contre son gouvernement.

Lorsque la Chambre des Communes siège c'est le privilège des représentants du peuple de poser des questions auxquelles les ministres doivent répondre, et c'est aussi le privilège des ministres d'exécuter qu'on institue des comités d'enquête sur les affaires de l'administration. Pour se soustraire à un tel procédé, M. King a muselé le parlement et s'est enfui.

Comme Hitler et Staline

Conformément à notre constitution démocratique, ce droit doit nous être réservé en fermant le parlement d'une façon aussi arbitraire est notre meilleure protection. Ce droit établit pour ainsi dire la différence qui existe entre notre régime d'une part et le nazisme ou le communisme de l'autre. En convoquant les Chambres pour les dissoudre peu après avoir prononcé ses discours, M. King a imité Hitler et Staline. Il a renvoyé chez eux les représentants du peuple tout comme on congédie des écoliers, renvoyant ainsi tout un passé employé

à défendre la suprématie parlementaire.

De cette façon, M. King a fait un enjeu de nos libertés parlementaires dans la présente élection. Pendant que nous combattons pour que le flambeau de la liberté éclaire l'Europe, nous ne devons pas permettre à M. King de l'éteindre au Canada. Si l'on permet aujourd'hui à M. King de fermer le parlement pour satisfaire ses buts politiques, alors demain lui ou tout autre pourra le dissoudre pour d'autres fins, soit en violant les droits d'une minorité, soit même en supprimant le parlement tout à fait.

Le rapport Rowell

Par la dissolution des Chambres, M. King a empêché qu'on dépose et que l'on rende public le rapport de la Commission Rowell, commission qu'il a lui-même nommée et qui a longtemps siégé — à de très grands frais pour le peuple canadien — en vue d'enquêter sur les relations entre les provinces et le fédéral. Il n'y a aucun doute que M. King connaît la nature du rapport de cette commission. Devons-nous conclure, par exemple, que ce rapport renferme des recommandations en vue d'enlever certains droits aux provinces du Canada? Puisqu'il a fermé le parlement sans permettre aux députés ou même au peuple canadien d'en prendre connaissance, l'on peut faire n'importe quelle conjecture sur son contenu.

M. King a refusé l'offre de Londres

Une autre question que j'ai traitée dans mes tournées oratoires à travers les autres parties du Canada — et je tiens à signaler que ce n'est pas mon habitude — d'adopter une attitude différente dans des milieux différents au pays — c'est l'offre que nous a faite la Grande-Bretagne d'établir à ses frais, chez nous, des écoles d'entraînement aéronautique pour l'instruction des pilotes. Lorsque la Grande-Bretagne fit cette offre, elle était consentante à placer de fortes commandes chez les manufacturiers canadiens pour la fabrication d'avions car elle craignait, vers cette période, que l'Allemagne envoie des milliers d'avions détruire les usines britanniques advenant une guerre. M. King a refusé cette demande de la Grande-Bretagne d'établir des écoles à ses frais pour l'entraînement des pilotes, et le Canada a alors perdu l'occasion de devenir le plus grand centre manufacturier d'avions au monde. Voilà pourquoi aujourd'hui l'Angleterre a établi chez elle une gigantesque industrie de l'aviation, et des commandes formidables pour la fabrication d'avions sont accordées aux États-Unis plutôt qu'au Canada. Et dire que des milliers de nos chômeurs auraient pu trouver du travail par la réalisation d'un tel projet au pays.

Ce que cela nous coûte

Et maintenant, ce même M. King est à organiser au Canada ce qu'il appelle le plan interimpérial d'entraînement des aviateurs qui nous coûte des centaines de millions de dollars, et qui n'aurait pas été nécessaire s'il avait permis à la Grande-Bretagne d'établir des écoles à ses frais, au pays. M. King, dans un discours prononcé à la radio le 17 décembre dernier, a avoué que le Canada aura à débours trois cent cinquante millions de dollars du coût total de six cents millions de dollars pour ce projet.

Si M. King avait agi plus sagement en premier lieu en acceptant l'offre de la Grande-Bretagne, il nous aurait épargné d'assez fortes dépenses. Nous sommes aujourd'hui en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France, et tout ce qui semble découler de l'oeuvre de M. King, c'est que son indécision et son manque de vision nous ont fait renoncer à devenir un centre manufacturier d'avions d'une importance internationale, et ont privé des dizaines, sinon des centaines de milliers de nos chômeurs de se procurer du travail dans des usines fabriquant des avions pour la Grande-Bretagne.

Ce qui démontre la maladresse de l'administration King non seulement en temps de guerre mais aussi en temps de paix.

Pour la jeunesse

En ce qui touche ses efforts en temps de paix, nulle autre administration que la sienne n'a fait preuve de plus de négligence depuis 1935 jusqu'à la déclaration de la guerre, relativement au chômage et à l'aide à la jeunesse. Avant la guerre, plus d'un million de personnes dépendaient de l'assistance publique et environ un demi-million étaient sans travail. Nos jeunes gens, et dans certains cas, nos jeunes filles, parcouraient le pays, cherchant en vain une occasion de gagner leur vie.

Un des buts du gouvernement national que je propose est de tracer des projets pour que nos enfants trouvent une occasion de gagner leur pain honnêtement une fois entrés dans la vie, au lieu de les laisser vagabonder à travers le pays. Après tout, nos enfants ne sont-ils pas la plus grande ressource que nous ayons?

Gouvernement "national"

MM. King et Lapointe identifient à tort gouvernement d'union et gouvernement national. Le gouvernement d'union se définit ainsi: l'union des deux vieux partis, en 1917, en vue d'imposer la conscription. Un gouvernement national, d'autre part, vise à constituer un gouvernement composé des meilleures intelligences au pays, sans distinction de politique de parti, non seulement dans le but de promouvoir un effort de guerre efficace et économique, mais aussi en vue d'élaborer des plans pour l'après-guerre, alors que nous aurons à faire face à de graves problèmes.

Je termine par ces quelques remarques: Le gouvernement national que je préconise est non seulement opposé à la conscription, mais les députés de la province de Québec ou d'ailleurs élus à l'appui de ce gouvernement seront aussi libres de voter contre la conscription que les membres de tout autre parti, si jamais l'on aborde cette question à la Chambre des Communes. Le gouvernement national est aussi opposé

à la dictature sous toutes ses formes, telles que le nazisme ou le communisme. Je me suis opposé à l'énergiquement au communisme en Chambre des Communes, et que nous combattons pour que le flambeau de la liberté éclaire l'Europe, nous ne devons pas permettre à M. King de l'éteindre au Canada. Si l'on permet aujourd'hui à M. King de fermer le parlement pour satisfaire ses buts politiques, alors demain lui ou tout autre pourra le dissoudre pour d'autres fins, soit en violant les droits d'une minorité, soit même en supprimant le parlement tout à fait.

A la province de Québec

J'ai entretenu des relations amicales toute ma vie avec la population de la province de Québec. Ma femme est l'une des vôtres. Mes trois fils parlent le français aussi couramment que l'anglais. Deux d'entre eux ont épousé des personnes de langue française. J'ai passé plusieurs étés à la Rivière-du-Loup, dans le bas Saint-Laurent, chez mes beaux-parents, M. et Mme Desaulniers. Je mentionne ces quelques détails simplement en vue de vous démontrer que j'ai toutes les raisons de vous être sympathique et de prétendre pouvoir comprendre quelque chose à votre mentalité.

J'aime notre Canada, je veux dire un Canada de neuf provinces. Je crois qu'il ne serait pas dans l'intérêt de notre pays de lâcher de le diviser comme MM. King, Lapointe et leurs partisans s'efforcent de le faire dans le Québec et dans les huit autres provinces. Je sais que la population du Canada français nourrit les mêmes sentiments.

Nos soldats ne nous cachent pas, au cours de cette guerre, qu'il vaudrait la peine de mourir pour le Canada. Pourquoi ne pas marcher côte à côte pour faire du Canada un pays où il vaudrait la peine de vivre?

Je fais appel à tous les hommes et à toutes les femmes sincères de la province de Québec et du Canada en général d'appuyer l'idée d'un gouvernement national afin que soit pleinement réalisée la destinée de ce Canada que nous aimons tous.

L'élection du 26 mars

M. Lapointe à Regina

Cela sert de propagande contre l'unité des alliés — Les programmes de lord Haw-Haw

Regina, 5 (C.P.). — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a dit au cours d'une assemblée ici hier soir que les déclarations malicieuses et les récriminations de certains hommes publics canadiens, en plus d'être de la mauvaise critique d'un gouvernement, fournissent à l'ennemi des munitions pour la propagande contre l'unité des Alliés.

Il a demandé aux électeurs d'appuyer l'effort de guerre du gouvernement libéral. La guerre est une grande calamité, a-t-il dit, mais ce serait une calamité encore plus grande si le monde occidental tombait entre les mains de ces dictateurs qui ont empoisonné les esprits des peuples de quelques pays.

M. Lapointe a parlé des programmes de radio de lord Haw-Haw, le nom donné à celui qui parle aux programmes de propagande allemande en anglais. Il a dit qu'une émission analogue est faite en français; on y déclare que les Canadiens français sont opposés à la guerre. Ces déclarations, a dit M. Lapointe, sont basées sur les paroles fausses et malicieuses de certains hommes publics canadiens.

Les règlements de guerre en vigueur au Canada ne sont pas aussi stricts que ceux de la période 1914-18. M. Woodsworth a parlé de ces règlements et a dit que le gouvernement n'avait pas confiance au peuple du Canada. Oh oui, a dit M. Lapointe, nous avons confiance au peuple loyal, mais nous ne pouvons pas avoir confiance à l'ennemi qui est dans nos murs. S'ils veulent établir au Canada ce qui existe dans d'autres pays, qu'ils s'en aillent donc dans ces autres pays.

N. Wellie Poissant dans Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5. — L'échevin Wellie Poissant a été le choix de la convention libérale qui eut lieu hier soir sous la présidence de M. Cléophas Bastien. Trois candidats à la convention, M. Jean-Marie Bureau, M. H.-A. Poissant et le Dr J.-O. Bédard retirèrent leur candidature avant qu'on prit le vote.

M. Wellie Poissant, député libéral sortant, quitta la salle de la convention avant qu'on eût déposé le scrutin. Il a refusé de faire une déclaration sur ses intentions futures.

M. Lucien Dubé ne sera pas candidat

Québec, 5. — M. Lucien Dubé, qui était aspirant candidat libéral indépendant dans Témiscouata, annonce aujourd'hui qu'il ne se présentera pas. Il laisse le champ libre à M. J.-F. Pouliot, député sortant de charge et candidat officiel du parti libéral dans ce comté.

Champlain

Les Trois-Rivières, 5. — M. Isidore Halley, maire de la ville du Cap de la Madeleine, a annoncé hier soir, qu'il sera candidat libéral dans le comté de Champlain. M. Hervé Brunelle, député sortant, est le candidat libéral officiel.

Les Trois-Rivières, 5 (D.N.C.). — M. Rodrigue Bailly, marchand de la paroisse de Champlain, a été choisi hier après-midi à une convention tenue à Sainte-Geneviève de Bailecan, candidat conservateur pour le comté de Champlain. Il fera la lutte à M. Hervé Brunelle, député sortant et de nouveau candidat libéral officiel. Le choix de M. Bailly fut unanime. Deux autres candidats à la convention, M. Ernest Arseneault et M. Paul Lemarié, du Cap de la Madeleine, se retirèrent en sa faveur.

La C.C.F. et la guerre

Tyndall, Man., 5 (C.P.). — M. M. J. Tyndall, président national de la C.C.F., a déclaré qu'il ne serait pas nécessaire d'édicter une nouvelle loi pour mettre la conscription en vigueur, au Canada.

"Le premier ministre a promis que son gouvernement ne déclarerait pas la conscription, d'ajouter

LUNDI 11 MARS, NOTRE 72e ANNIVERSAIRE SUIVEZ NOS ANNONCES

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures.

DRAPERIES confectionnées

DUPUIS
Damas broché rayonné
Jolis coloris décoratifs de vin, acajou doré, bleu ou rouille. Fleurs de même ton. Plis français dans le haut. Largeur de chaque côté: 48 pouces, hauteur: 8 pieds. Au complet avec
8.95
EMBRASSES et CROCHETS — CHAQUE PAIRE
1.89
Petits auvents
... à placer dès maintenant dans les fenêtres face au soleil pour protéger draperies, papiers peints et tapis. Rayures, vert et orange séparées, d'une largeur étroite. Largeurs: 36 et 42 pouces. Modèles avec côtes. AU COMPLET avec CORDE et FERRURES — CHACUN **1.89**
DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

M. Goldwell, mais, pour ce faire, il n'aurait pas à édicter une nouvelle loi.

"La C.C.F. est opposée à la guerre et ses partisans sont d'opinion qu'elle ne règle rien, a dit aussi M. Goldwell, mais maintenant que le Canada est en guerre nous devons tout mettre à profit pour remporter la victoire. Nous pouvons venir en aide en approvisionnant la Grande-Bretagne et la France des produits de guerre essentiels, mais cela doit être fait sans qu'il y ait profit pour le Canada, et pour n'importe quel individu".

Assemblée libérales

Laval-Deux-Montagnes — La convention pour le choix du candidat libéral a lieu cet après-midi à St-Eustache, sous la présidence de MM. J.-A. Leclair et Omer Legendrand.

Saint-Hyacinthe-Bagot — Assemblée de M. T. Adéard Fontaine, ce soir, à 8 h., à la salle municipale de Saint-Hyacinthe.

Drummond-Arthabaska — Assemblée de M. Armand Cloutier, demain soir, 6 mars, à South Durham.

Beauharnois-Laprairie — Assemblée de M. Maxime Raymond, demain soir, 6 mars, à Saint-Philippe.

Brome-Missisquoi — Assemblées de M. Maurice Hallé, ce soir, à St-Etienne et à Eastman, demain soir, à Bolton-Centre et à Austin.

Saint-Jean-Iberville-Napierville — Assemblées de M. Martial Bérubé ce soir à Sherrington, demain soir, à Lacadie.

M. Hormidas Roy dans Beauharnois-Laprairie

M. Hormidas Roy, candidat officiel du Parti national-conservateur, a tenu dimanche deux assemblées devant une assistance nombreuse, tant à Beauharnois qu'à Valleyfield.

Aux deux endroits, ont porté la parole, outre le candidat, M. Eugène Fautoux, M. André Meloché, M. Georges Crompt et Joseph-Léopold Gagnier. Le candidat s'est défendu d'être un grand orateur, mais il n'a pas caché sa ferme détermination d'être toujours énergiquement opposé à tout gouvernement qui voudrait imposer la conscription.

En plus, il a fait remarquer qu'il habite le comté et qu'il est temps que le député soit un résident du comté.

M. Lapointe à Québec, mardi

Québec, 5 (D.N.C.). — Le premier grand ralliement des libéraux dans notre ville a été fixé définitivement à mardi prochain, le 12 courant, nous a appris M. le sénateur Fernand Laford, organisateur pour le district. A cette occasion, M. Ernest Lapointe tiendra sa première assemblée de la campagne dans la province de Québec en s'adressant à ses électeurs de Québec-Est.

Le ralliement aura lieu à l'Aréna. M. Lapointe profitera de l'occasion pour répondre au discours que le leader conservateur, M. Manion, prononcera la veille, à l'assemblée qui se tiendra à la salle St-Pierre.

On s'attend à ce que M. Cardin, ministre des Travaux publics, et M. Power, ministre des Postes, participent à ce ralliement, où plusieurs candidats libéraux de Québec et du district porteront la parole aux côtés de leur chef.

La carrière épique du pionnier du Témiscamingue

Le Frère Joseph Moffet, O.M.I.
(1852-1932)
(par le R. P. Eugène NADEAU, O.M.I.)

"On accuse parfois l'histoire d'embellir ses héros. Ceux-ci, de moins ont-ils la bonne grâce de se venger en excellents princes. A profusion, sur leurs peintures sympathiques, ils répandent le surplus de leur gloire. C'est ainsi, moi cher père, qu'il vous reviendra un lustre impérissable pour avoir écrit et signé la monographie dont le titre évangélique: "Un homme sorti pour semer..." résume à merveille la vie du pieux et vaillant frère Moffet, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée."

Georges SIMARD, O.M.I.
Volume de plus de 200 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste \$1.00 Service de Librairie du Devoir.

TARIF
des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: 884-3361

cent le mot 25c minimum compris
annonces facturées 15c le mot 40c minimum

NAISSANCES SERVICES SERVICES ANNIVERSAIRES GRANDS MARIAGES REMISES DE MARIAGES FIANÇAILLES ET AUTRES 30c par mot minimum de 30c. FIANÇAILLES PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

MEUBLES A VENDRE
Aménagement de salle à dîner, neuf morceaux, en chêne massif antique, style Renaissance espagnole. En bon ordre. Payé \$200. Conditions: \$75 comptant. Tél. EL. 5659 11-3-40

Orgue à vendre
Orgue à tuyaux Casavant, 2 claviers, pédalier, 12 jeux parlants, fabrication récente, occasion. S'adresser à A. Dumas, 3593 Ste-Famille, Montréal. j